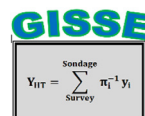


GRASSP

Les impacts du programme Cash Plus réactif aux chocs sur les membres des groupements d'épargne des femmes au Mali



Résumé analytique

Contexte

Le Sahel est l'une des régions les plus vulnérables d'Afrique. Il est confronté à de multiples crises aux lourdes conséquences socioéconomiques, en particulier pour les ménages les plus vulnérables. Au Mali, ces crises sont liées à l'insécurité persistante, aux changements climatiques et, plus récemment, à la pandémie de COVID-19, à la hausse mondiale du coût de la vie et à l'embargo commercial imposé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, le taux de pauvreté dans la région est passé de 42,1 % en 2018 à 46,9 % en 2022, et l'extrême pauvreté a progressé de 4,3 points de pourcentage pour atteindre 19,1 %¹. Le Mali compte parmi les pays où les inégalités entre les genres sont les plus marquées : l'indice d'inégalité de genre y atteignait 0,613 en 2021, et le pays occupait la 155^e place sur 170 pays dans le classement du Programme des Nations Unies pour le développement. Le pays se classe également au deuxième rang mondial pour ce qui est de la prévalence de la polygamie (34 %)², et le niveau d'instruction des femmes y est parmi les plus faibles : seulement 8 % des femmes âgées de plus de 25 ans ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire³. Les femmes et les filles étant relativement plus vulnérables aux répercussions négatives des chocs, il est essentiel d'introduire des éléments tenant compte du genre dans les programmes de protection sociale.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, par l'intermédiaire de la banque de développement KfW, a financé un programme de transferts monétaires multipays visant à atténuer les conséquences néfastes de la pandémie sur les ménages vulnérables au Mali, en Mauritanie et au Niger. Au Mali, le Gouvernement a élaboré un plan national de protection sociale (Mesures présidentielles d'assistance sociale dans le cadre du COVID-19) qu'il a mis en œuvre par l'intermédiaire du programme *Jigisémèjiri* (programme national de transferts monétaires). Ce programme réactif aux chocs ciblait les membres des groupements d'épargne des femmes (Épargne pour le changement, ou EPC) créés dans le cadre du programme national de transferts monétaires, auquel la plupart des bénéficiaires participaient depuis trois ans. Le programme a été mis en œuvre suivant une approche « Cash Plus », associant des transferts monétaires à des services complémentaires destinés aux femmes, notamment des formations sur les pratiques familiales essentielles, la gestion d'entreprise, le leadership et les droits des femmes.

Une évaluation d'impact a été réalisée afin d'apprécier les retombées de ce programme visant les EPC, en particulier sur la consommation et la pauvreté des ménages, les activités et moyens de production, la sécurité alimentaire, la santé des enfants, ainsi que l'autonomisation des femmes et leur participation aux prises de décisions. Cette analyse s'est accompagnée d'une évaluation du processus de mise en œuvre du programme et du rôle joué par les facteurs contextuels tels que les normes de genre dans les impacts du programme. Cette étude a été menée dans le cadre du Programme de protection sociale sensible au genre et à l'âge (GRASSP) 2018-2024, dirigé par le Centre mondial de la recherche et de la prospective UNICEF Innocenti et financé par le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord⁴.

Cette évaluation d'impact apporte plusieurs contributions importantes. Le programme ayant été mis en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19, l'étude contribue à démontrer l'importance des interventions de protection sociale réactives aux chocs, en particulier pour renforcer la résilience des ménages et protéger la santé des enfants. Elle témoigne également des retombées des transferts monétaires pour les groupements d'épargne et pour leurs membres pendant ou après des chocs covariables⁵. Étant donné que les membres des EPC ciblées par le programme appartenaient à des ménages qui avaient déjà bénéficié du programme de filets sociaux classique, cette étude nous permet également de déterminer si les progrès permis par ce dernier ont pu être préservés ou renforcés.

Le programme est par ailleurs un bon exemple d'intervention de protection sociale tenant compte du genre dans un contexte fragile, et l'on manque de données sur les impacts de ce type de programmes⁶. L'étude vient en outre compléter les publications de plus en plus nombreuses consacrées aux programmes Cash Plus, car il cherche à comprendre comment les programmes de transferts monétaires peuvent être renforcés par l'adjonction d'activités complémentaires.

Cette étude devrait orienter une éventuelle transposition à grande échelle du programme au Mali et dans des environnements similaires, et plus largement, guider la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de protection sociale tenant compte des enfants et des questions de genre.

Le programme

Le programme est mis en œuvre dans les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso, dans le sud du pays. Il est mené à bien par la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire, avec le soutien du bureau de pays de l'UNICEF au Mali. Pour les membres des EPC, le programme a démarré en juillet 2020 avec 311 groupements d'épargne (7 563 membres), mais ce premier groupe n'est pas couvert par l'étude. Le programme s'est ensuite élargi à 343 EPC supplémentaires, sur lesquels porte cette étude. Le programme comprenait à la fois des transferts monétaires et des services complémentaires :

- Initialement, il était prévu que les membres des EPC reçoivent au total quatre transferts monétaires, chacun d'un montant de 45 000 francs CFA (environ 68 dollars des États-Unis), versés tous les trois mois sur une période d'un an, entre juin-juillet 2022 et juin 2023. Ce calendrier a ensuite été modifié pour commencer en mars 2023, avec cinq versements sur une période de huit mois (mars, avril, juin, et un double versement en septembre-octobre).
- Les services complémentaires comprenaient des formations sur différents sujets : une sur les pratiques familiales essentielles (l'allaitement, la nutrition, le développement de l'enfant, la scolarisation des filles, etc.), dispensée par une *Mama Yeleen*, c'est-à-dire une femme de la communauté servant de modèle et formée à éduquer d'autres femmes ; une sur l'autonomisation économique des femmes (gestion de trésorerie, bases de la comptabilité d'entreprise, investissement dans des activités génératrices de revenus) ; et une sur les droits des femmes et le leadership, portant notamment sur la prise de décisions au sein du ménage et de la communauté.

Ce programme réactif aux chocs a vocation à générer des retombées pour les femmes, les enfants et leur ménage. Les transferts monétaires versés en réaction aux chocs ont pour but d'éviter que les ménages aient recours à des stratégies d'adaptation néfastes, telles que la réduction de leur consommation ou l'épuiser de leurs biens de production. La possession de biens de production par les ménages est par conséquent censée augmenter grâce au programme. Les bénéficiaires ayant déjà diminué leur niveau de pauvreté grâce aux aides reçues pendant environ trois ans dans le cadre du programme de filets sociaux classique, il est attendu que les transferts monétaires versés en réaction aux chocs puissent être au moins en partie investis dans de nouveaux biens de production.

Le versement d'aides en espèces aux membres des EPC a par ailleurs des répercussions directes sur le plan de l'égalité des genres. Sur ce point, l'étude s'appuie sur le cadre conceptuel GRASSP et avance l'hypothèse de quatre trajectoires de changement susceptible de générer des impacts : le renforcement des investissements dans le développement humain des ménages ; la modification des dynamiques décisionnelles et le rééquilibrage des rapports de force au sein des ménages ; l'évolution des normes et des attitudes sociales et liées au genre ; et le renforcement de l'autonomie des femmes, de leur assurance et de leur confiance dans leurs propres capacités⁷.

Conformément au cadre conceptuel GRASSP, l'étude examine également le rôle de trois facteurs contextuels pouvant influencer les impacts du programme, à savoir les normes de genre communautaires, la structure des ménages (polygynie) et le niveau d'instruction des femmes.

Questions de recherche

L'étude s'est articulée autour des quatre questions de recherche suivantes :

- 1.** Quelle a été la performance opérationnelle du programme, et comment la conception et la mise en œuvre ont-elles influencé les impacts du programme sur le plan de l'égalité des genres ? Cette analyse s'est intéressée à des aspects tels que l'efficacité de la mise en œuvre des transferts monétaires (couverture, montant, fréquence, mécanismes de réclamation et de réponse aux doléances, communication) et des activités complémentaires, ainsi qu'aux perceptions des bénéficiaires concernant la qualité des services fournis (opportunité, pertinence de la conception, dynamiques sociales).
- 2.** Quelle est la différence de performance (nombre de membres, taux de participation, montants reçus, mobilisation d'épargne, encours de crédits, etc.) entre les EPC qui ont bénéficié des transferts monétaires et des services complémentaires et ceux qui ont bénéficié des services uniquement ?
- 3.** Quelles retombées le programme Cash Plus destiné aux EPC a-t-il eues sur la consommation et la pauvreté monétaire des ménages, la sécurité alimentaire, les stratégies d'adaptation, les activités et moyens de production, la situation des enfants selon leur genre (nutrition, santé, méthodes disciplinaires, travail des enfants, etc.) et la situation en matière d'égalité des genres (prise de décisions, activités de production des femmes, occupation du temps, violence au sein du couple) ? L'objectif était de déterminer les effets du programme à court terme, en distinguant les retombées produites par l'intervention Cash Plus (transferts monétaires associés aux services) de celles générées par les seuls services.

4. Quelle influence les caractéristiques des ménages et les facteurs contextuels ont-ils eue sur les impacts du programme ?

Méthodologie

L'étude utilise une approche mixte. Le volet quantitatif s'appuie sur un essai contrôlé randomisé par grappes, mené à l'occasion de l'élargissement progressif du programme à 343 EPC supplémentaires. Ces EPC ont été répartis de manière aléatoire, en fonction des villages, en deux groupes tests (l'un bénéficiant à la fois des transferts monétaires et des services complémentaires et l'autre, uniquement des services complémentaires) et un groupe contrôle. La répartition est la suivante :

- Groupe test 1 : les membres des EPC bénéficient des transferts monétaires et des services complémentaires ; démarrage de l'intervention prévu en juin-juillet 2022 (108 EPC) ;
- Groupe test 2 : les membres des EPC bénéficient des services complémentaires uniquement ; démarrage de l'intervention prévu en juin-juillet 2022 (113 EPC, censés commencer à recevoir les transferts monétaires au bout d'un an) ;
- Groupe contrôle : pas d'intervention pour les membres des EPC restants jusqu'en juin 2023 (122 EPC, censés commencer à bénéficier des transferts monétaires et des services dans un second temps).

Dans chaque groupe d'étude, un échantillon a été constitué à partir de 40 EPC sélectionnés au hasard. Une enquête a ensuite été réalisée auprès de 14 ou 15 femmes de chacun de ces EPC ainsi que de leur ménage, ce qui représente au total un échantillon de 1 780 femmes, et autant de ménages. Lors de l'évaluation de référence, les enquêteurs ont pu interroger 1 747 femmes et ménages ; 1 738 ménages et 1 725 femmes ont pu être réinterrogés dans le cadre de l'enquête de suivi. Les impacts quantitatifs ont été déterminés par une analyse de la covariance (ANCOVA) fondée sur les données de l'étude de référence (juin-juillet 2022) et celles de l'évaluation finale (novembre-décembre 2023, soit environ 16 mois après l'étude de référence). Compte tenu de la grande diversité des impacts pouvant être générés par un programme de transferts monétaires, des indices agrégés ont été établis afin de regrouper les principaux résultats pour chaque domaine d'intérêt. Pour s'assurer de la fiabilité des résultats, des corrections pour tests d'hypothèses multiples ont été effectuées afin de tenir compte du grand nombre d'effets mesurés (tests d'hypothèse). Ce résumé décrit donc les résultats obtenus pour les indices agrégés ainsi que ceux qui ont été corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples.

L'étude qualitative prévoyait notamment des discussions de groupe destinées à examiner de plus près les améliorations observées sur les plans de la solidarité au sein de la communauté, de la santé, de l'éducation, du bien-être global et de la situation financière des participants. Au total, 18 discussions de groupe ont été organisées (12 pour les groupes tests et 6 pour le groupe contrôle). En parallèle, 18 entretiens approfondis ont permis d'aborder des sujets sensibles, notamment les cas de violence. Enfin, 11 entretiens avec des informateurs clés ont été l'occasion de discuter de la conception et de la mise en œuvre du programme avec l'UNICEF, les organisations partenaires, les dirigeants communautaires, les représentants des services sociaux et les organismes partenaires au niveau des communautés. Une analyse thématique a été réalisée afin d'apporter des réponses aux questions de recherche de l'étude.

Question de recherche 1 : Évaluation de la mise en œuvre et du déroulement du programme

Caractéristiques de la population étudiée

Avant de présenter les impacts, il est important de se pencher sur certains aspects de la mise en œuvre du programme et sur les caractéristiques de la population étudiée.

Le programme prévoyait initialement quatre versements trimestriels d'un montant de 45 000 francs CFA sur une période d'un an, soit l'équivalent de 15 000 francs CFA par mois, un montant aligné sur ceux des transferts accordés dans le cadre du programme de filets sociaux classique (versements de 30 000 francs CFA par trimestre, soit l'équivalent de 10 000 francs CFA par mois).

Ce fonctionnement a cependant été modifié lors de la mise en œuvre : cinq versements ont finalement été effectués sur une période de huit mois (de mars à octobre 2023), l'ajout d'un cinquième versement ayant pour but d'aider les ménages à faire face à la flambée des prix. Le dernier versement est intervenu en septembre-octobre 2023, quelques semaines avant l'enquête finale, et s'élevait pour la plupart des ménages au double du montant habituel, soit 90 000 francs CFA. Pour le dernier versement, les femmes ont donc reçu un montant forfaitaire relativement élevé, qui a pu les inciter à utiliser l'argent pour engager des investissements productifs⁸. De plus, **le montant total des transferts (225 000 francs CFA sur une période de huit mois) est relativement important**, puisqu'il représente environ 20 % de la consommation annuelle des ménages au moment de l'évaluation de référence.

Un autre élément important de cette étude réside dans les caractéristiques de la population ayant bénéficié de l'intervention. Malgré une pauvreté généralisée au Mali, et en particulier dans les régions couvertes par l'étude, **la population étudiée, au lancement du programme, enregistre un taux de pauvreté relativement faible par rapport à la population générale**. En outre, cette population était (en moyenne) sensiblement moins pauvre que les bénéficiaires des programmes d'assistance sociale visant les plus démunis au Mali et dans la région du Sahel. Comme nous l'avons déjà indiqué, le programme réactif aux chocs s'adressait aux membres des EPC appartenant à des ménages ayant déjà bénéficié du programme de filets sociaux classique pendant trois ans. L'évaluation finale du programme *Jigismèjiri* a montré qu'il avait permis de réduire la pauvreté, ce qui explique pourquoi les membres des EPC considérées ici s'en sortaient plutôt mieux que la moyenne.

Sélection des bénéficiaires et résultats opérationnels du programme

Durant les entretiens qualitatifs, les bénéficiaires se sont montrés sensibles à l'intérêt des services complémentaires proposés et ont relié ce volet à des évolutions positives concernant les pratiques de santé et de soins aux enfants, l'autonomisation économique et l'implication dans la communauté. L'utilisation d'un système d'argent mobile pour le versement des transferts monétaires a été perçue de façon positive et considérée comme un moyen de garantir la confidentialité et la sécurité. La sélection des bénéficiaires a également été bien perçue, en particulier dans le groupe « Transferts monétaires et services », et les informateurs clés se sont félicités que les autorités locales aient

participé à ce processus. Toutefois, le programme s'est également heurté à des problèmes et à des difficultés.

- Les données quantitatives montrent que le programme a plus souvent été **jugé équitable, clair et globalement satisfaisant dans les EPC du groupe « Transferts monétaires et services »** (où plus de 80 % des femmes ont qualifié la sélection de claire et équitable) que dans ceux du groupe « Services uniquement » ou du groupe « Contrôle ». Les résultats de l'évaluation qualitative sont plus mitigés. Plusieurs informateurs clés et bénéficiaires estiment en effet que **les critères de sélection n'ont pas été clairement communiqués**. Ils signalent également l'existence d'**autres habitants du village qui ne font pas partie des groupements d'épargne sélectionnés et qui auraient sans doute besoin d'une protection sociale**, un constat qui peut s'expliquer par le fait que le programme de filets sociaux classique (destiné aux femmes n'appartenant pas aux groupements d'épargne) n'avait qu'une couverture partielle et a été interrompu en juin 2023.
- Les données quantitatives montrent **des taux de sensibilisation et de participation nettement supérieurs chez les bénéficiaires du groupe « Transferts monétaires et services » que chez ceux du groupe « Services uniquement »**. Cela semble indiquer une mise en œuvre du programme plus efficace dans le groupe « Transferts monétaires et services » que dans le groupe « Services uniquement ».
- Dans le groupe « Transferts monétaires et services », environ **73,6 % des femmes déclarent avoir reçu un ou plusieurs versements**, ce qui semble signifier que plus d'un quart des bénéficiaires prévues n'ont finalement reçu aucune aide en espèces. Ces observations contredisent les résultats du suivi post-distribution du programme, selon lesquels environ 89 % des bénéficiaires prévues avaient reçu au moins un versement entre mars 2022 et avril 2023 (l'écart entre les données de l'enquête et celles du suivi post-distribution s'explique peut-être par la difficulté des répondants à correctement identifier et se rappeler précisément le versement au sujet duquel ils sont interrogés). De plus, sur les personnes ayant reçu des versements, seulement 53,8 % ont déclaré avoir reçu les cinq transferts prévus, et 36,4 % n'en ont reçu que quatre. Les bénéficiaires ont également fait part d'une **irrégularité des versements**, parfois due à des erreurs d'identification (numéro de téléphone portable).
- Le montant des transferts monétaires était important. Cependant, durant les entretiens qualitatifs, les bénéficiaires ont exprimé une opinion mitigée. Certains se sont dits satisfaits du montant des versements, mais d'autres auraient préféré un montant supérieur afin de renforcer leurs activités économiques.
- Les bénéficiaires ont déclaré **être peu au fait de l'existence de mécanismes de réclamation et de réponse aux doléances** pour le programme, alors qu'il en existait un (accessible par l'intermédiaire d'un référent nommé par le maire dans le village).
- L'utilisation d'un système électronique pour le versement des aides en espèces a été perçue de façon positive et considérée comme un moyen de garantir la confidentialité et la sécurité. Toutefois, pour certains bénéficiaires, l'accès aux transferts d'argent mobile a été compliqué par l'absence de points de retrait dans leur communauté.

- Les bénéficiaires ont accueilli avec satisfaction l'intervention des *Mama Yeleen* ainsi que les autres services de formation, et ont affirmé que ces services avaient contribué à des retombées positives en matière de santé et de soins aux enfants, d'autonomisation économique et dans la communauté.

Question de recherche 2 : Performance des groupements d'épargne des femmes par groupe d'étude

La performance des EPC a également été examinée à l'aide des données collectées auprès de ces groupements ou directement auprès des répondantes.

- **L'intervention « Transferts monétaires et services » a accru la participation des membres des EPC aux réunions, favorisé l'élaboration de documents de gouvernance et intensifié la fréquence des réunions.** Les résultats qualitatifs confirment une motivation et une participation accrues.
- Toutefois, cela **ne s'est pas traduit par un accroissement de l'épargne ou de l'accès aux prêts et au crédit.**
- On note une **hausse sensible du nombre d'EPC ayant bénéficié de formations dans les deux groupes tests, et surtout dans le groupe « Transferts monétaires et services »**, ce qui va dans le sens des observations relatives à la mise en œuvre et aux résultats opérationnels. Les formations en question portaient sur l'épargne collective, les droits humains, les activités génératrices de revenus (AGR) et la comptabilité simplifiée. Les entretiens qualitatifs ont également révélé une motivation accrue des membres des EPC dans les deux groupes tests en raison de la formation reçue sur l'épargne collective.

Question de recherche 3 : Impacts sur les ménages, les enfants et l'égalité entre les genres

Impacts sur le bien-être et la résilience économiques des ménages

- Dans le **groupe « Transferts monétaires et services »**, on observe un impact équivalent à un écart type de 0,19 (avec un seuil de signification de 10 %) sur l'indice de bien-être des ménages, calculé à partir de la consommation des ménages, du score de consommation alimentaire et d'un indice des stratégies d'adaptation fondé sur la consommation. Dans le groupe « Services uniquement », en revanche, le programme n'a pas eu d'impact sur l'indice de bien-être des ménages.
- Environ **66 % des ménages ont consacré une partie de leurs transferts monétaires à l'élevage**, les autres postes de dépenses courants étant l'alimentation (62 %), les soins de santé (37 %) et l'éducation (18 %). Bien que le programme n'ait pas eu de répercussions sur le nombre d'animaux d'élevage possédés, le volet « Transferts monétaires et services » a augmenté de pas moins de 14 points de pourcentage (36,5 %) la probabilité que les ménages

achètent du bétail. Le volet « Services uniquement » a quant à lui réduit la probabilité que les ménages vendent du bétail de 8,2 points de pourcentage (-27,5 %). La vente de bétail constituant une stratégie d'adaptation néfaste, la diminution des ventes témoigne d'une amélioration de la résilience.

- Le programme n'a montré **aucun effet sur les dépenses de consommation ni sur la pauvreté des ménages**, et ce, dans aucun des deux groupes tests. Dans le groupe « Transferts monétaires et services », cet effet est sans doute lié à l'utilisation des transferts monétaires. Les données montrent en effet que les ménages ont privilégié les investissements productifs plutôt que la consommation.
- Dans l'ensemble, les impacts sur la sécurité alimentaire sont restés limités. **Des retombées positives ont bien été observées sur la sécurité alimentaire** (score de consommation alimentaire), avec un seuil de signification statistique de 10 % pour le groupe « Transferts monétaires et services », mais le programme **n'a pas généré d'impact sur l'indice des stratégies d'adaptation fondé sur la consommation**.
- Ces résultats concernant la consommation, la pauvreté et la sécurité alimentaire sont probablement **liés au fait que l'enquête finale a eu lieu durant la saison des récoltes**, dans un contexte relativement satisfaisant sur le plan de la sécurité alimentaire. Ainsi, lors de l'enquête finale, 95 % des ménages affichaient un score de consommation alimentaire acceptable, et moins de 5 % avaient recours à des stratégies d'adaptation intenses.
- **En revanche, lors des entretiens qualitatifs**, qui portaient sur les six mois précédant l'enquête finale (soit en partie pendant la saison creuse), **les bénéficiaires ont déclaré que le programme avait contribué à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier pour les enfants**, a fortiori dans le groupe « Transferts monétaires et services ».

Connaissance des pratiques familiales essentielles chez les femmes

- Dans le groupe « Transferts monétaires et services » comme dans le groupe « Services uniquement », le programme n'a généré **un impact positif significatif que sur l'indice agrégé visant à mesurer la connaissance de 12 pratiques familiales essentielles**, principalement sur les raisons de se soumettre à des examens médicaux, les formes de communication avec les enfants et les raisons d'abandonner les mutilations génitales féminines.
- Les données qualitatives montrent également que certaines bénéficiaires sont bien informées de l'importance des soins de santé pour les nourrissons et les jeunes enfants.

Impacts sur la santé, la nutrition et le développement de la petite enfance chez les enfants âgés de 0 à 5 ans

- **L'intervention « Transferts monétaires et services » a produit un impact positif de 0,34 écart type sur l'indice de bien-être des enfants**, qui agrège des indicateurs relatifs à la santé, aux pratiques d'alimentation et à l'état nutritionnel des enfants ainsi qu'au développement de la petite enfance. L'intervention « Services uniquement » n'a pas eu un tel impact.

- **L'intervention « Transferts monétaires et services » a réduit de 12,7 points de pourcentage la probabilité que les garçons tombent malades et de 12,9 points de pourcentage celle qu'ils aient de la fièvre.** Les entretiens qualitatifs révèlent que les transferts monétaires ont notamment permis aux ménages de consulter des professionnels de santé pour leurs enfants, tant à titre curatif que préventif. Les soins de santé occupent d'ailleurs la troisième position des postes de dépenses les plus couramment mentionnés pour expliquer l'utilisation des transferts monétaires.
- Si l'intervention « Transferts monétaires et services » n'a pas produit d'effet marqué sur les pratiques d'alimentation, elle a en revanche généré des retombées positives sur l'émaciation (-3,9 points de pourcentage) et l'insuffisance pondérale (-4,7 points de pourcentage).
- **Les deux types d'intervention ont amélioré les indicateurs relatifs au développement de l'enfant.** Les enfants des deux groupes tests sont plus susceptibles d'avoir participé à au moins quatre activités avec un adulte du ménage. Une hausse des interactions entre les pères et les enfants n'a été observée que dans le groupe « Transferts monétaires et services », tandis que l'implication des mères a progressé dans les deux groupes tests. Ces retombées sont observées à la fois pour les garçons et les filles. Les informateurs clés considèrent par ailleurs que les formations à l'éducation parentale dispensées par les *Mama Yeleen* ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration des compétences parentales et des relations parents-enfants.
- Le programme **n'a pas eu d'impact significatif sur les pratiques disciplinaires visant les enfants ni sur l'enregistrement des naissances**, quoique les résultats qualitatifs laissent entrevoir une évolution vers des pratiques parentales moins violentes, tant dans les groupes tests que dans le groupe contrôle.

Autonomisation des femmes

L'étude a examiné les impacts du programme sur différents aspects de l'égalité des genres pour les participantes : l'autonomisation des femmes, le fait d'avoir subi des violences au sein du couple et le niveau de stress autoévalué. Un indice de bien-être des femmes a été créé à partir de ces trois indicateurs. D'une manière générale, **l'intervention « Transferts monétaires et services » a produit un impact positif de 0,22 écart type sur l'indice de bien-être des femmes**, tandis que l'intervention « Services uniquement » n'a pas eu d'effet significatif sur cet indice.

Pour ce qui est de l'autonomisation des femmes, un unique indice a été agrégé à partir de quatre indicateurs : la contribution aux décisions concernant la production, les attitudes et croyances liées au genre, le contrôle de l'utilisation des revenus, et enfin le leadership et l'appartenance à un groupe.

- **L'intervention « Transferts monétaires et services » a globalement accru l'autonomisation de femmes**, tandis que les résultats ne montrent pas de répercussions sur l'autonomie générale des femmes dans le groupe « Services uniquement ».
- Dans le groupe « Transferts monétaires et services », les impacts sur l'autonomisation sont dus à **une contribution accrue aux décisions concernant la production et à un meilleur contrôle**

de l'utilisation des revenus. Les résultats ne montrent en revanche aucun impact sur les attitudes et croyances liées au genre ni sur le leadership et l'appartenance à un groupe.

- L'étude qualitative révèle que les rôles et responsabilités traditionnels restent globalement inchangés tant dans les groupes tests que dans le groupe contrôle, en particulier pour ce qui est de la scolarisation des enfants et du mariage des filles. On note toutefois une tendance à une plus grande égalité dans les rôles et responsabilités, en particulier concernant la prise de décisions financières dans le groupe « Transferts monétaires et services ».

L'analyse a également évalué l'impact du programme sur des domaines relevant de l'indice d'autonomisation des femmes et des indicateurs associés, tels que les sources de revenus des femmes, les AGR ou encore la prise de décisions.

IMPACTS SUR LES SOURCES DE REVENUS DES FEMMES ET LEURS ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

- Dans l'ensemble de l'échantillon, l'analyse n'a pas mis en évidence d'effet marqué sur les sources de revenus des femmes ni sur la probabilité que les femmes exercent une AGR.
- Toutefois, si l'on sépare les femmes en sous-échantillons selon qu'elles exerçaient ou non une AGR lors de l'évaluation de référence, les estimations montrent que **l'intervention « Transferts monétaires et services » a augmenté la probabilité d'avoir une AGR chez les femmes qui pratiquaient déjà ce type d'activité au lancement du programme.**
- Le programme a également modifié la principale source de capital de démarrage pour les femmes qui n'exerçaient pas d'AGR lors de l'évaluation de référence, et ce, dans les deux groupes tests : **les femmes des deux groupes sont désormais plus susceptibles d'utiliser leur propre épargne que de demander des dons à leur famille pour créer leur entreprise.**

PRISE DE DÉCISIONS DES FEMMES

- **Dans le groupe « Transferts monétaires et services », les femmes ont sensiblement accru leur contrôle de l'utilisation des transferts monétaires.** Cela concorde avec les données tirées du module opérationnel de l'enquête réalisée auprès des femmes, qui indiquent que dans la plupart des cas, les femmes bénéficiaires ont pu participer à la prise de décisions concernant l'utilisation des transferts monétaires.
- Le programme ne semble pas avoir eu d'effet sur d'autres décisions prises par les femmes bénéficiaires dans aucun des deux groupes tests, ce qui témoigne de **l'influence persistante des normes de genre en raison desquelles ce sont les hommes qui ont le plus de poids dans les décisions concernant des questions comme la scolarisation des enfants et le mariage des filles.**
- Les données qualitatives confirment que la contribution des femmes aux prises de décisions se cantonne généralement aux rôles traditionnels (gestion des ustensiles de ménage, par exemple), mais une tendance positive se dégage dans le groupe « Transferts monétaires et services »,

où les femmes ont été relativement plus impliquées dans les décisions relatives aux questions financières.

Expérience de la violence au sein du couple, niveau de stress autoévalué et cohésion sociale

- Le programme **n'a pas produit d'impact statistiquement significatif sur la violence subie par les femmes au sein du couple** au cours des 12 mois précédant l'enquête finale.
- Durant les entretiens qualitatifs, les bénéficiaires ont indiqué que les relations au sein de leur couple étaient généralement bonnes, y compris dans les ménages polygames. Dans le groupe « Transferts monétaires et services », les femmes ont fait part d'une plus grande indépendance financière du fait de pouvoir utiliser directement les transferts monétaires pour leurs enfants ou pour les besoins du ménage, ce qui, selon elles, a diminué les tensions conjugales et favorisé des relations plus harmonieuses.
- Concernant le niveau de stress autoévalué, **l'intervention « Transferts monétaires et services » a réduit de 7,8 points de pourcentage (9 %) la probabilité que les femmes s'inquiètent de leur situation financière**. Le programme n'a en revanche pas eu d'effet sur le stress lié à d'autres questions, comme la disponibilité de la nourriture ou de l'eau, les relations sociales, la violence, la toxicomanie ou la santé physique.
- Les bénéficiaires ont également insisté sur le fait que **l'aide financière apportée par le programme avait amélioré la cohésion sociale au sein de la communauté et entre les femmes**. Certaines femmes du groupe « Contrôle » ont au contraire évoqué un recul des pratiques traditionnelles d'entraide. Les résultats quantitatifs, présentés ci-dessous, montrent que dans le groupe « Transferts monétaires et services », la part des ménages ayant reçu une aide financière en espèces d'une entité extérieure au ménage a diminué de 28 points de pourcentage, ce qui peut témoigner d'une sorte d'« effet d'éviction » ou d'un moindre besoin de faire appel à l'aide d'autres ménages.

Impacts sur l'occupation du temps au sein des ménages

L'analyse s'est intéressée aux impacts du programme sur la participation et les heures consacrées aux tâches domestiques au cours de la journée précédant l'entretien, ainsi qu'aux activités économiques exercées au cours de la semaine précédant l'entretien. Les membres des ménages ont été classés en cinq catégories : les filles, les garçons, la femme bénéficiaire, les autres femmes du ménage et les hommes.

IMPACT SUR L'OCCUPATION DU TEMPS DANS LE GROUPE « TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES »

- **On observe une augmentation de la participation des enfants (garçons et filles) et des hommes aux tâches domestiques**, alors que celle des femmes reste inchangée. La participation aux tâches domestiques a augmenté d'environ 11 % chez les filles, 39 % chez

les garçons et 31 % chez les hommes. Dans l'ensemble, la participation des filles aux tâches domestiques reste quasiment deux fois supérieure à celle des garçons.

- **Le nombre total d'heures de tâches domestiques a augmenté chez les hommes**, sans que cela ait d'effets sur la quantité de temps consacré à cette activité par les autres membres du ménage.
- **Toutes les catégories de membres des ménages ont participé davantage à l'élevage des animaux, à l'exception des filles.** Cette observation est logique compte tenu des effets du programme sur les achats d'animaux d'élevage, mis en évidence par les données opérationnelles relatives à l'utilisation des transferts monétaires et par les données qualitatives témoignant d'une participation accrue des femmes aux activités d'élevage du ménage.
- **Pour les garçons, l'intervention « Transferts monétaires et services » a également augmenté la participation générale à tous types d'activités économiques** de 8,2 points de pourcentage (+11,9 %).
- **Pour ce qui est du temps consacré aux activités économiques, l'intervention « Transferts monétaires et services » a augmenté le nombre d'heures consacrées à l'élevage par les femmes bénéficiaires**, mais n'a pas eu d'impact pour les autres membres. Les estimations montrent une diminution des heures de travail rémunéré à l'extérieur du ménage chez les femmes bénéficiaires exerçant des activités économiques, tandis que les hommes ont remplacé des heures d'activités agricoles par des heures d'activités économiques non agricoles.
- **Dans l'ensemble, les inégalités de genre en matière d'occupation du temps se sont atténuées dans le groupe « Transferts monétaires et services »** : les hommes et les garçons se sont davantage investis dans les corvées, et les femmes ont davantage participé à l'élevage du cheptel du ménage.

IMPACT SUR L'OCCUPATION DU TEMPS DANS LE GROUPE « SERVICES UNIQUEMENT »

- **La participation des filles à toutes sortes de tâches domestiques a augmenté**, de sorte que les filles sont trois fois plus susceptibles d'y participer que les garçons.
- **À l'inverse, la participation aux tâches a diminué pour les autres femmes des ménages**, essentiellement en raison d'une réduction du temps passé à aller chercher de l'eau, à s'occuper des enfants, à cuisiner et à faire le ménage. L'intervention n'a pas produit d'effets sur la participation des autres adultes à ces tâches.
- **Dans tous les ménages, le nombre d'heures de tâches domestiques a augmenté chez les hommes**, sans que cela ait d'effets sur la quantité de temps consacré à cette activité par les autres membres du ménage.
- **Concernant les activités économiques, on observe une diminution de la participation aux travaux agricoles (hors élevage) chez les autres femmes (non bénéficiaires) et chez**

les garçons. Pour les autres femmes, cela s'est traduit par une réduction de la participation globale et des heures consacrées aux activités économiques, quelles qu'elles soient.

Impacts sur les biens, le logement, l'épargne et l'endettement

- **Dans les deux groupes tests (« Transferts monétaires et services » et « Services uniquement »), on note une augmentation sensible de l'indice des biens,** due à une possession accrue de téléphones portables, de radios et de panneaux solaires.
- **Dans les deux groupes, les interventions ont produit des retombées positives sur l'indice de propriété foncière.** Cet impact tient essentiellement à l'augmentation de la superficie des terres dédiées à l'élevage.
- **Des impacts positifs sur l'indice de logement n'ont été observés que dans le groupe « Services uniquement »,** grâce à des améliorations des toitures et de l'éclairage.
- Bien qu'il s'adresse aux membres des EPC, le programme n'a **pas eu d'effet sur la contribution à l'épargne durant les réunions des EPC ni sur le montant total épargné par chaque groupement.** À en juger par les résultats qualitatifs, cela s'explique probablement par le fait que la valeur des contributions est restée fixe au fil du temps.
- En revanche, **les bénéficiaires des transferts monétaires sont moins susceptibles d'avoir souscrit un emprunt auprès des EPC ou demandé une aide financière en espèces à des proches ou des amis ; ils font cependant part d'un accroissement des aides non financières.** Ces résultats témoignent d'un « effet de substitution » qui évite l'endettement et les envois de fonds.

Scolarisation et travail des enfants

L'analyse a également cherché à déterminer les impacts du programme sur la scolarisation des enfants (résultat de deuxième ordre).

- **Le programme n'a pas influé sur la fréquentation scolaire des enfants âgés de 7 à 18 ans et de 7 à 11 ans.** Cela peut s'expliquer par le fait que le dernier virement a été reçu début octobre, à la même période que la rentrée de l'année scolaire 2023-2024, de sorte que les ménages n'ont pas eu le temps de reconsidérer leurs décisions en matière de scolarisation des enfants. En outre, les enfants ciblés par le programme étaient les enfants âgés de moins de 5 ans, et la scolarisation ne faisait donc pas partie des objectifs de premier ordre.
- **Pour les enfants du groupe « Services uniquement » âgés de 12 à 15 ans, la fréquentation scolaire a diminué chez les garçons** (il n'y a pas eu d'effets marqués chez les filles). Le programme n'a pas eu d'impact significatif sur la fréquentation scolaire des adolescents âgés de 16 à 18 ans.
- Durant les entretiens qualitatifs, les répondants du groupe « Transferts monétaires et services » ont mis l'accent sur l'utilité des transferts monétaires pour le paiement des frais scolaires.

L'absentéisme des enseignants, la qualité de l'éducation et la disponibilité des écoles demeurent néanmoins des problèmes urgents.

- Aucun impact n'a été observé sur le travail des enfants, défini comme une participation excessive des enfants aux activités économiques ou aux tâches domestiques. Environ 60 % des enfants de l'échantillon étudié étaient concernés par le travail des enfants lors de l'évaluation de référence.

Question de recherche 3 : Quelle a été l'influence des caractéristiques des femmes, des ménages, et du contexte sur les impacts du programme ?

L'analyse d'hétérogénéité a examiné l'influence de trois facteurs contextuels, à savoir la structure des ménages (polygynie), le niveau d'instruction des femmes et les normes de genre (les indicateurs relatifs à ces facteurs contextuels ont été mis en interaction avec les variables d'intervention afin de vérifier la présence d'effets hétérogènes significatifs). L'analyse s'est concentrée sur une sélection de résultats concernant les femmes et les enfants. Pour les femmes, il s'agissait des AGR, de la connaissance des pratiques familiales essentielles, de l'occupation du temps et de l'autonomisation. Pour les enfants, l'analyse portait sur la scolarisation et l'état nutritionnel.

D'après les conclusions de l'analyse d'hétérogénéité, la structure des ménages (polygynie) n'a pas eu d'effets conséquents, le niveau d'instruction des femmes a eu une influence limitée, et les normes de genre, une influence modeste.

- **Les normes de genre progressistes semblent influencer favorablement sur l'autonomisation des femmes et leur participation aux activités de production.** Le programme a entraîné une hausse de l'indice d'autonomisation des femmes dans les villages aux normes les plus progressistes. L'intervention « Transferts monétaires et services » a accru la participation des femmes ainsi que le temps consacré à la collecte de bois et aux activités d'élevage dans les villages progressistes. L'intervention « Services uniquement » a permis d'améliorer la participation des femmes et augmenté le temps consacré aux activités agricoles du ménage.
- **Le programme a quand même donné lieu à une transformation positive des activités économiques des femmes et amélioré la scolarisation des enfants dans les villages moins progressistes.** Le volet « services » a augmenté la probabilité que les femmes exercent une AGR dans les villages moins progressistes. Dans les deux groupes tests, les améliorations de la scolarisation se sont surtout concentrées dans les villages moins progressistes, en particulier pour les filles et les enfants âgés de 7 à 11 ans, ce qui tend à indiquer que le programme répond aux besoins des femmes et des filles des communautés conservatrices.
- **L'hétérogénéité des impacts liée au niveau d'instruction des femmes est plus prononcée pour les indicateurs relatifs aux activités économiques et à la scolarisation des enfants.** Ainsi, les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » ayant reçu ne serait-ce qu'une instruction rudimentaire ont consacré sept heures de plus aux activités économiques que les autres femmes. Par ailleurs, l'intervention « Transferts monétaires et services » a produit des impacts positifs significatifs sur la scolarisation des enfants des ménages dans lesquels la femme bénéficiaire avait au moins reçu une instruction rudimentaire, en particulier pour les filles.

Conclusions et recommandations

Dans l'ensemble, le programme a renforcé les capacités de production des ménages, autonomisé les femmes et amélioré les conditions de vie des enfants. Les retombées positives sont majoritairement observées dans le groupe « Transferts monétaires et services » ; elles sont plus modestes dans le groupe « Services uniquement ». Le programme a notamment augmenté les investissements dans les animaux d'élevage, les biens durables, la propriété foncière et les conditions de logement, conformément à ses objectifs de soutien à la production et de réactivité aux chocs. Il a ainsi fait évoluer la répartition du travail au sein des ménages du groupe « Transferts monétaires et services » : les filles ont passé plus de temps à effectuer du travail non rémunéré (tâches domestiques, garde des enfants), tandis que les garçons et les adultes ont davantage participé aux activités d'élevage.

Ces constats laissent penser que **les ménages bénéficiaires ont privilégié les investissements dans différents biens** (animaux d'élevage, biens ménagers durables, terres, logement) plutôt que d'autres formes de consommation.

Il est important de rappeler que **ces impacts ont été mesurés à une période d'abondante disponibilité alimentaire (durant la saison des récoltes), dans des ménages qui ne comptaient pas parmi les plus vulnérables de la population.** Comme nous l'avons déjà indiqué, le programme réactif au choc s'adressait en effet à des membres d'EPC qui avaient déjà bénéficié du programme gouvernemental de filets sociaux pendant trois ans, ce qui avait permis de réduire leur niveau de pauvreté.

De plus, **les transferts étaient d'un montant important et ont été versés sur une période plus courte que prévu, augmentant le budget des ménages de 20 %** sur la période de huit mois couverte par les versements. Cela peut expliquer pourquoi les ménages ont privilégié les investissements dans des activités et moyens de production plutôt que la consommation.

Le programme a également donné des moyens d'action aux femmes et renforcé leur autonomie dans la prise de décisions relatives à l'utilisation des transferts monétaires et aux activités de production, ainsi que leur contrôle de l'utilisation des revenus, en particulier dans le groupe « Transferts monétaires et services ». Les données qualitatives ont mis en évidence des évolutions positives dans le sens de l'égalité des genres. Si le programme n'a pas eu d'effets sur la violence subie par les femmes au sein du couple, il a en revanche réduit leur niveau de stress autoévalué quant à leur situation financière, et les enquêtes font état d'une diminution des conflits conjugaux dans le groupe « Transferts monétaires et services ».

Les ménages des deux groupes tests semblent avoir une meilleure connaissance des pratiques familiales essentielles. Les bénéficiaires ont également pris conscience de l'importance des soins de santé pour les nourrissons et les jeunes enfants, et utilisé les transferts monétaires pour consulter des professionnels de santé pour les enfants, tant à titre curatif que préventif. Les enfants âgés de 0 à 5 ans sont moins susceptibles d'être tombés malades ou d'avoir eu de la fièvre dans le groupe « Transferts monétaires et services » ; les cas d'émaciation et d'insuffisance pondérale ont également diminué. Une plus forte implication parentale a été relevée dans les deux groupes tests. Le programme n'a eu d'effet significatif sur aucun autre indicateur relatif à la santé des enfants, aux

pratiques d'alimentation, à la vaccination, aux méthodes disciplinaires ou à l'enregistrement des naissances, ni sur la scolarisation des autres enfants de la communauté.

D'autres comparaisons montrent que **les normes de genre progressistes ont influencé de façon positive les impacts du programme sur la participation des femmes aux activités de production. Le programme a en outre généré des transformations positives concernant les activités économiques des femmes et amélioré la scolarisation des enfants (notamment des filles) dans les villages plus conservateurs.** À l'échelle des EPC, le programme a accru la participation des membres aux réunions, mais n'a pas fait évoluer le montant de l'épargne des différents groupements. Les bénéficiaires des transferts monétaires sont moins susceptibles d'avoir emprunté de l'argent aux groupements ou demandé une aide financière en espèces à des personnes extérieures à leur ménage.

Ces retombées ont été obtenues dans un contexte difficile, marqué par la crise mondiale du coût de la vie et l'insécurité liée aux attaques terroristes. Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, **les ménages ciblés par les interventions étaient nettement moins pauvres que la moyenne de la population des régions visées par l'étude, et mieux lotis que les bénéficiaires de transferts monétaires d'autres programmes de lutte contre la pauvreté menés au Mali et dans la région.** Les bénéficiaires se sont dits mécontents que le programme ait ciblé les femmes membres des groupements d'épargne, un choix jugé excluant. Ils ont indiqué être peu au fait de l'existence de mécanismes de réclamation et de réponse aux doléances.

La mise en œuvre du programme s'est heurtée à plusieurs difficultés, notamment l'irrégularité des versements ainsi que des problèmes d'accès aux transferts monétaires (erreurs d'identification des numéros de téléphone portable, nombre limité de points de retrait). De plus, **la mise en œuvre du programme s'est avérée plus efficace dans le groupe « Transferts monétaires et services » que dans le groupe « Services uniquement », ce qui explique la disparité des impacts positifs**, principalement observés dans le premier groupe.

Recommandations programmatiques

Compte tenu des conclusions de cette étude, plusieurs recommandations sont proposées pour le programme.

VOLET « TRANSFERTS MONÉTAIRES »

- **Améliorer la communication concernant les transferts monétaires, en particulier sur les critères d'admissibilité, les mécanismes de réclamation et le calendrier des versements.** Ces aspects ont en effet été mal compris par les ménages du groupe « Transferts monétaires et services ».
- **Veiller à ce que les versements respectent le calendrier prévu lors de la conception du programme** afin que les femmes et leur ménage puissent mieux planifier les dépenses et les investissements qui renforceront leur résilience aux chocs futurs.
- **Étudier différentes modalités de versement** afin de réduire les difficultés opérationnelles. Dans le contexte considéré, le transfert des aides financières en espèces par un système de

paiement mobile sur des cartes SIM spécifiques s'est avéré compliqué, car dans certains cas, les bénéficiaires devaient procéder à une vérification supplémentaire de leurs coordonnées téléphoniques pour recevoir le versement. Un motif courant de retard aura été le risque de perte de la carte SIM. Une autre possibilité de paiement pourrait être, par exemple, de remettre aux bénéficiaires des cartes physiques avec lesquelles ils pourraient retirer des espèces en des points bien définis. Ces cartes pourraient être en plastique pour limiter le risque qu'elles ne soient endommagées, et être conçues avec certaines fonctionnalités utiles telles qu'un QR code de sécurité, un mécanisme de réclamation associé à un numéro d'assistance pour signaler sans retard la perte d'une carte et la possibilité, en cas de perte, de neutraliser la carte sur le serveur central. Cette carte devrait par ailleurs permettre de prévoir la date des paiements (le bénéficiaire saurait, par exemple, qu'il peut retirer l'argent au point de retrait le plus proche le cinquième jour d'un mois donné).

VOLET « SERVICES »

- **Renforcer la mise en œuvre du volet « services »** en intensifiant les formations. Cela vaut particulièrement pour des sujets comme la vaccination, les pratiques d'alimentation des enfants, et d'autres questions relatives aux enfants sur lesquelles le programme n'a guère eu d'influence.
- **Envisager de revoir le programme de formation afin d'y ajouter des questions spécifiques comme la scolarisation ou le travail des enfants**, sur lesquelles le programme n'a guère eu d'influence, alors qu'elles demeurent primordiales pour la réalisation des droits de l'enfant.
- **Renforcer les services complémentaires tenant compte du genre, aussi bien du point de vue de leur contenu que de celui de leur mise en œuvre.** Cette recommandation s'applique aussi bien à ce programme s'il est reconduit à l'avenir qu'à des programmes similaires. Le contenu pourrait couvrir des sujets tels que les normes de genre dans le contexte de la violence au sein du couple, ou encore les attitudes et les croyances liées au genre. Les actions associées de formation et de sensibilisation pourraient aussi cibler les hommes des communautés afin de favoriser des changements transformateurs. La mise en œuvre du programme devrait en outre veiller à ce que les participantes **reçoivent bien les transferts prévus et appliquent correctement les conseils qu'elles reçoivent.**
- **Encourager la poursuite de la mise en œuvre du volet « services »** à l'issue des derniers versements (il est prévu qu'une fois formées, les *Mama Yeleen* continuent de dispenser des formations sans que cela nécessite de ressources supplémentaires). Le maintien des services est particulièrement important pour obtenir des résultats sur le plan de l'égalité des genres, car l'évolution de normes de genre solidement ancrées dans le contexte local ne peut se faire qu'à moyen ou long terme et nécessite des interventions de longue durée.

PROGRAMME COMPLET

- **Renforcer les mécanismes de suivi du programme**, notamment le suivi post-distribution des aides en espèces, pour s'assurer que toutes les femmes éligibles reçoivent bien les transferts. Il convient également de suivre attentivement la composition des EPC, car des changements

interviennent au fil du temps et l'enregistrement des bénéficiaires peut devoir être révisé en conséquence. Dans le cadre du suivi, il importe également de veiller à bien collecter les données relatives au coût des deux volets (transferts monétaires et services) afin de pouvoir évaluer la rentabilité du programme.

- **Envisager dans quelles conditions il serait possible d'améliorer la flexibilité du programme**, de telle manière qu'il contribue à renforcer la capacité des ménages à s'adapter aux chocs. Une solution pourrait être de prévoir des versements complémentaires et/ou une intensification des services en prévision ou en réaction à des chocs nouveaux ou plus graves que prévu. Le versement supplémentaire accordé en réponse à la hausse des prix donne un bon exemple de cette approche, et une meilleure formalisation des mesures d'anticipation pourrait contribuer à renforcer l'efficacité du programme.

SERVICES SOCIAUX EN GÉNÉRAL

- **Élargir la couverture des programmes de filets sociaux classiques essentiellement destinés à réduire la pauvreté.** Le programme réactif aux chocs évalué ici s'adressait à des femmes ayant déjà bénéficié du programme de filets sociaux classique et faisant désormais partie d'un EPC. Les résultats de l'étude qualitative mettent en évidence l'existence de ménages pauvres (n'appartenant pas aux EPC) qui auraient besoin d'une aide financière régulière. Ainsi, si le soutien apporté aux EPC est essentiel pour favoriser les activités de production et promouvoir la résilience, l'étude montre également la nécessité d'une aide financière en espèces régulières et des systèmes de protection sociale classiques pour les segments les plus pauvres de la population.
- **Étudier comment le programme standard des filets sociaux pourrait être complété par des mesures d'adaptation**, ceci afin d'offrir aux ménages une protection permanente face aux chocs récurrents, et notamment aux chocs climatiques. Il serait possible, par exemple, de recourir à des indices climatiques qui déclencheraient des transferts monétaires, y compris en amont d'un choc climatique, pour que les ménages puissent mieux s'y préparer.
- **Renforcer la fourniture de services sociaux de qualité.** L'analyse met en évidence des lacunes dans la fourniture des services sociaux, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Renforcer la fourniture de services de qualité dans ces deux secteurs, ainsi que les liens entre ces services, est également essentiel pour consolider les progrès réalisés sur le plan du capital humain, dans des domaines tels que la santé et la scolarisation des enfants.

Recommandations de recherche

Les données issues de cette étude pourraient servir à de futures recherches dans les domaines suivants :

- Élargir l'analyse aux effets sur la jeunesse, en s'intéressant par exemple au mariage précoce et à la transition vers un emploi sûr.

Pour les études futures :

- Évaluer les impacts d'interventions limitées aux **seuls transferts monétaires** et les comparer avec les interventions « Transferts monétaires et services » et « Services uniquement ».
- Déterminer **si les effets du programme se prolongent à plus long terme** (à l'issue de l'intervention).
- Approfondir l'analyse de l'**effet de la saisonnalité** (c'est-à-dire des différences d'impacts entre la saison creuse et celle suivant les récoltes) en augmentant la fréquence des collectes de données.
- Mener une **analyse coût-efficacité** de programmes similaires afin d'optimiser les investissements et la durabilité des résultats sur le long terme.

Pour conclure, cette étude souligne de manière significative, dans le cas particulier des EPC, l'intérêt de mesures de protection sociale réactives aux chocs. Si les résultats obtenus dans le cadre de cette évaluation sont liés à la période à laquelle le programme a été mis en œuvre, à sa durée et à ses critères d'éligibilité, et si ces résultats ne peuvent donc que partiellement être transposés dans un autre contexte, certaines des observations présentées dans le rapport sont applicables à des programmes similaires dans des régions comparables, et peuvent être mises à profit pour renforcer l'efficacité des programmes en cours et futurs visant à soutenir la résilience des ménages, la santé des enfants et l'égalité des genres. Il s'agit notamment et surtout des observations portant sur l'importance, d'une part, de veiller à ce que les transferts monétaires soient prévisibles et non retardés, et, d'autre part, de mettre en place une composante « services » solide, centrée sur la protection et la santé des enfants ainsi que sur le droit des femmes. Les conclusions de l'étude mettent également en évidence l'importance d'une aide à la fois régulière et réactive aux chocs, car ces deux modalités répondent à des besoins différents qui peuvent s'appliquer à différents segments de la population de la région.

Contents

Résumé analytique	2
1. Introduction	23
2. Description du programme	26
3. Cadre conceptuel et questions de recherche	28
3.1 Cadre conceptuel	28
3.1.1 Résultats de premier ordre	28
3.1.2 Résultats de deuxième ordre	29
3.1.3 Alignement sur le Cadre conceptuel de la protection sociale sensible au genre et à l'âge	30
3.2 Questions de recherche	32
4. Méthodologie	34
4.1 Conception de l'étude et échantillonnage	34
4.1.1 Approche quantitative et échantillonnage	34
4.1.2 Approche qualitative et échantillonnage	35
4.2 Collecte des données et déontologie	37
4.2.1 Instruments quantitatifs, collecte des données et attrition	37
4.2.2 Instruments qualitatifs et collecte des données	39
4.2.3 Déontologie	39
4.3 Méthodes	40
4.3.1 Analyse quantitative	40
4.3.2 Analyse qualitative	42
5. Évaluation de la mise en œuvre et du déroulement du programme	43
5.1 Ciblage et sélection des bénéficiaires	43
5.1.1 Population éligible	43
5.1.2 Sélection des bénéficiaires	44
5.2 Connaissance du programme et exposition des ménages aux différentes composantes	47
5.3 Montant des transferts, fréquence et mécanisme de distribution	49
5.4 Mise en œuvre du volet « services complémentaires »	53
6. Performance des groupements d'épargne et résultats obtenus à l'échelle de ces groupements	58
6.1 Nombre de membres, participation et organisation	58
6.2 Épargne, crédit et prêts	61
7. Impacts du programme sur les ménages, les enfants et l'égalité des genres	66
7.1 Utilisation des transferts monétaires	66
7.2 Impacts sur le bien-être et la résilience économiques des ménages	67
7.2.1 Impacts sur la consommation, la pauvreté et sécurité alimentaire des ménages	67
7.2.2 Impacts sur les activités de production des ménages	71

7.3 Impacts sur la santé et résultats liés à la santé	77
7.3.1 Connaissance des pratiques familiales essentielles chez les femmes	77
7.3.2 Impacts sur les enfants âgés de 0 à 5 ans	79
7.4 Impacts sur l'égalité des genres	91
7.4.1 Autonomisation des femmes	92
7.4.2 Expérience de la violence au sein du couple et cohésion sociale	105
7.4.3 Niveau de stress autoévalué des femmes	108
7.4.4 Occupation du temps au sein des ménages	109
8. Impacts sur les résultats de deuxième ordre	122
8.1 Actifs durables et logement des ménages	122
8.2 Épargne et dettes des ménages	123
8.3 Scolarisation et travail des enfants	124
8.3.1 Scolarisation	124
8.3.2 Travail des enfants	129
8.4 Impacts sur la santé des personnes âgées de plus de 5 ans	130
9. Influence des caractéristiques des ménages et du contexte sur les impacts du programme	132
10. Conclusions et recommandations	135
10.1 Conclusions	135
10.2 Recommandations	138
10.2.1 Recommandations programmatiques	138
10.2.2 Recommandations de recherche	140
Notes de fin	142
Tableaux et figures	146

1. Introduction

Ce chapitre propose un aperçu du contexte socioéconomique au Mali et décrit les fondements et le périmètre de l'étude. Il présente également une description du programme de protection sociale et du cadre conceptuel, et se conclut par une section consacrée aux questions de recherche.

Le Sahel est l'une des régions les plus vulnérables et les plus exposées d'Afrique. Il est particulièrement sensible aux répercussions économiques et sociales de la pandémie. La région est confrontée à de multiples crises aux lourdes conséquences socioéconomiques pour les ménages, en particulier les plus vulnérables. Au Mali, ces crises sont liées à l'insécurité persistante, aux changements climatiques et, plus récemment, à la pandémie de COVID-19, à la hausse mondiale du coût de la vie et à l'embargo commercial imposé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, autant de facteurs qui ont exacerbé les vulnérabilités existantes⁹. Selon les estimations, le produit intérieur brut (PIB) du pays a progressé d'environ 1,8 % en 2022. Le PIB par habitant, en revanche, a diminué de 1,3 %¹⁰. Le taux de pauvreté est passé de 42,1 % en 2018 à 46,9 % en 2022, et l'extrême pauvreté a progressé de 4,3 points de pourcentage pour atteindre 19,1 %¹¹. L'insécurité, l'embargo commercial imposé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires ont accéléré l'inflation, qui est passée de 3,9 % en 2021 à 9,7 % en 2022¹².

Le Mali est particulièrement marqué par les inégalités entre les genres. L'indice d'inégalité de genre y atteignait 0,613 en 2021, et le pays occupait la 155^e place sur 170 pays dans le classement du Programme des Nations Unies pour le développement. Le pays se classe également au deuxième rang mondial pour ce qui est de la prévalence de la polygamie (34 %) ¹³, et le niveau d'instruction des femmes y est parmi les plus faibles : seulement 8 % des femmes âgées de plus de 25 ans ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire¹⁴. Les femmes et les filles étant relativement plus vulnérables aux répercussions négatives des chocs, il est essentiel d'introduire des éléments tenant compte du genre dans les programmes de protection sociale.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, par l'intermédiaire de la banque de développement KfW, a financé un programme de transferts monétaires multipays visant à atténuer les répercussions de la pandémie sur les ménages vulnérables au Mali, en Mauritanie et au Niger. Les domaines d'intervention et les groupes ciblés par le programme multipays s'alignent dans la mesure du possible sur ceux définis dans les plans nationaux de riposte à la COVID-19 du Mali, de la Mauritanie et du Niger.

Au Mali, le Gouvernement a élaboré un plan national de protection sociale (Mesures présidentielles d'assistance sociale dans le cadre du COVID-19) qu'il a mis en œuvre par l'intermédiaire du programme *Jigisémèjiri* (programme national de transferts monétaires). Le programme de transferts monétaires s'adressait aux membres des groupements d'épargne des femmes (Épargne pour le changement, ou EPC) créés dans le cadre du programme national de filets sociaux *Jigisémèjiri*, auquel la plupart des bénéficiaires participaient depuis trois ans. Cette intervention se compose d'un volet « transferts monétaires » et d'un volet « services », comprenant des formations sur les pratiques familiales essentielles, le leadership et les droits des femmes. Les deux volets sont mis en œuvre

par l'intermédiaire des EPC afin d'accroître la capacité du programme à faire progresser l'égalité des genres.

Une évaluation d'impact a été conçue afin d'apprécier les retombées de ce programme visant les EPC sur l'égalité des genres, la santé et l'éducation des enfants, ainsi que sur la consommation et la pauvreté des ménages des femmes appartenant aux EPC. Cette étude a été menée dans le cadre du programme de protection sociale sensible au genre et à l'âge (GRASSP) 2018-2023, dirigé par le Centre mondial de la recherche et de la prospective UNICEF Innocenti et financé par le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Elle vise à déterminer les impacts du programme sur l'autonomisation des femmes, le bien-être des enfants et les conditions de vie des ménages. Ce rapport expose les conclusions de l'étude concernant les impacts du programme à court terme ainsi que sa mise en œuvre et ses aspects opérationnels. Il présente également une comparaison entre le groupe ayant bénéficié à la fois d'aides en espèces et de services (« Transferts monétaires et services ») et celui ayant uniquement bénéficié des services (« Services uniquement »), et il étudie le rôle joué par des facteurs contextuels tels que les normes de genre dans les impacts du programme. Cette étude devrait orienter une éventuelle transposition à grande échelle du programme au Mali (et dans des environnements similaires) ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes de protection sociale tenant compte des enfants et des questions de genre.

Cette étude met en évidence plusieurs constats. Le programme a la particularité d'accorder des transferts monétaires aux membres des EPC. Ce type de programme intégré a vocation à atteindre de multiples objectifs, tels que l'autonomisation des femmes et la création de synergies entre les groupements d'épargne et les programmes publics de protection sociale. Quelques études (essentiellement menées au Népal) révèlent que ces programmes intégrés améliorent la diversité alimentaire et accroissent la part de nourriture allouée aux femmes enceintes¹⁵ ; en revanche, ils n'ont qu'un impact limité sur la capacité d'action des femmes, et aucun effet sur le poids des enfants à la naissance¹⁶. Une autre étude visant à évaluer les impacts de la création de groupements d'épargne communautaires (Épargne pour le changement) dans la région de Ségou, au Mali, a conclu que cette initiative avait donné lieu à une hausse de l'épargne totale et de la possession d'animaux d'élevage, mais également amélioré le lissage de la consommation. Elle n'a en revanche pas eu d'influence sur des aspects tels que le niveau de consommation, l'éducation ou les dépenses de santé¹⁷. Des études récentes ont montré les effets délétères de la pandémie de COVID-19 sur la santé financière des groupements d'épargne, et recommandé la distribution de transferts monétaires aux EPC pour aider les ménages à faire face aux chocs covariables et protéger les biens et l'épargne des groupes ciblés¹⁸. Toutefois, on ne dispose guère de données probantes sur les retombées des transferts monétaires pour les groupements d'épargne et pour leurs membres pendant ou après des chocs covariables¹⁹. Cette étude vise à combler cette carence.

Ce programme est en outre un bon exemple d'intervention de protection sociale tenant compte du genre dans un contexte fragile. On manque de données sur les impacts de ce type de programme, et cette étude entend y remédier. Le programme répond par ailleurs aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et, de ce fait, contribue aux recherches de plus en plus nombreuses sur la protection sociale réactive aux chocs, qui démontrent en particulier comment les programmes de protection sociale peuvent renforcer la résilience des enfants et des ménages.

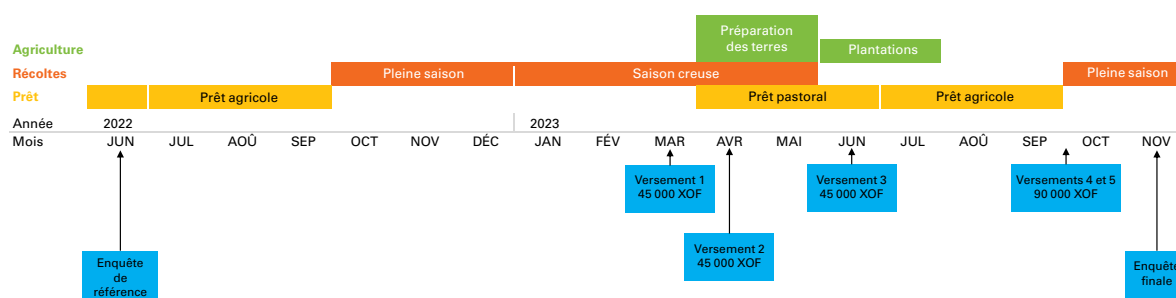
Enfin, étant donné que le programme s'adressait à des EPC dont les membres avaient déjà bénéficié du programme de filets sociaux classique, cette étude permet d'apprécier s'il a contribué à préserver ou à renforcer encore davantage les capacités que les participantes avaient acquises dans le cadre du programme *Jigisémèjiri*.

2. Description du programme

En réponse à la pandémie de COVID-19, le Mali a élargi la fourniture de transferts monétaires et de services complémentaires aux EPC. Le programme qui fait ici l'objet d'une évaluation est mis en œuvre dans les régions méridionales de Koulikoro, Ségou et Sikasso. Il est mené à bien par la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire, avec le soutien du bureau de pays de l'UNICEF au Mali²⁰. L'élargissement du programme aux EPC s'est opéré progressivement, ce qui a permis de concevoir une évaluation par étapes sur la base d'un essai contrôlé randomisé²¹.

Initialement, il était prévu que les membres des EPC reçoivent au total quatre transferts monétaires par an, chacun d'un montant de 45 000 francs CFA (environ 68 dollars des États-Unis), versé tous les trois mois de juin-juillet 2022 à juin 2023. Le programme a finalement été mis en œuvre sur une période de huit mois, de mars à octobre 2023. Cinq versements ont ainsi été versés aux mois de mars, avril, juin, et sous la forme d'un double versement final en septembre-octobre 2023 (voir la figure 1). Cette modification du calendrier des versements résultait de plusieurs facteurs, notamment de retards et de difficultés opérationnelles concernant l'enregistrement des bénéficiaires dans le système de gestion de l'information, ainsi que des retards dans la mise en place de la fourniture simultanée des transferts monétaires et des services. Les versements ont finalement été concentrés pendant la saison creuse afin de protéger les bénéficiaires et de les aider à renforcer leur résilience, et le cinquième versement a été ajouté pour permettre aux ménages de faire face à la hausse des prix. La valeur des versements a été calculée sur la base d'un montant mensuel de 15 000 francs CFA, aligné sur le montant versé dans le cadre du programme national de filets sociaux classique (*Jigisémèjiri*)²².

Figure 1 : Calendrier du programme et du processus d'évaluation



Les transferts monétaires s'accompagnent des activités complémentaires suivantes :

- i. **Des formations adaptées aux besoins des enfants** sur les pratiques familiales essentielles, portant sur les domaines suivants : l'allaitement ; la nutrition ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; la santé (notamment la COVID-19) ; le développement de l'enfant ; et la scolarisation des filles. Il est également prévu que chaque bénéficiaire sensibilise 10 ménages supplémentaires aux pratiques familiales essentielles, quoique cette disposition ne soit pas obligatoire.
- ii. **Des activités d'autonomisation économique tenant compte du genre** : gestion financière des transferts monétaires, notamment une sensibilisation à l'investissement dans des activités

génératrices de revenus (AGR), mise en place d'une plateforme de vente et de commercialisation des produits des groupements, formations aux bases de la comptabilité d'entreprise, et garanties proposées par le groupement en cas de demande de microcrédit.

iii. Des formations transformatrices de la conception des genres sur le leadership et la prise de décisions, et une amélioration de la position des femmes au sein de leur ménage et de leur communauté grâce à la contribution financière permise par les transferts monétaires.

iv. Des formations au respect de l'environnement axées sur les pratiques écologiques de gestion et d'élimination des déchets et sur les pratiques agricoles et d'élevages durables.

Des services complémentaires adaptés aux besoins des enfants ont été mis en œuvre dans le cadre de la stratégie des *Mama Yeleen*, fondée sur la communication interpersonnelle et le leadership des femmes. Les *Mama Yeleen* sont des mères prises comme modèles au sein de la communauté, sélectionnées et formées afin de transmettre à d'autres mères (et futures mères) des informations sur la santé, la nutrition et le développement de l'enfant.

La sélection et les formations ont été assurées par les Directions régionales du développement social et de l'économie solidaire (DRDSES), avec l'appui de l'équipe chargée du changement social et comportemental au sein du bureau de l'UNICEF au Mali. Les *Mama Yeleen* ont été directement recrutées parmi les membres des EPC afin d'intégrer les séances de conseil aux activités habituelles de chaque groupement. Les séances de formation ont été menées de façon à ce que les membres des EPC puissent acquérir les capacités nécessaires pour diffuser à leur tour ces messages au sein de leur communauté. Une stratégie de déploiement en cascade a été utilisée, chaque *Mama Yeleen* formant environ 25 femmes membres d'une EPC qui, à leur tour, devaient partager leurs connaissances avec d'autres femmes (l'objectif étant que chaque membre d'une EPC sensibilise environ 10 ménages supplémentaires).

D'autres services axés sur le leadership et l'autonomisation économique des femmes ont été mis en œuvre par des organisations non gouvernementales partenaires, avec le soutien du Gouvernement par l'intermédiaire du programme national de filets sociaux *Jigiséjàjiri*.

3. Cadre conceptuel et questions de recherche

3.1 Cadre conceptuel

Le programme visait à produire de multiples impacts sur les ménages, les femmes et les enfants, notamment sur le plan de l'égalité des genres.

3.1.1 Résultats de premier ordre

Les transferts monétaires versés aux membres des EPC en réponse à la COVID-19 et à d'autres chocs négatifs ont pour but d'aider les ménages à faire face aux chocs, en évitant qu'ils aient recours à des stratégies d'adaptation néfastes, telles que la réduction de leur consommation ou l'épuisement de leurs biens de production. La possession de biens de production comme les animaux d'élevage et les terres est donc supposée s'améliorer. L'utilisation des transferts pour des investissements productifs peut être encouragée par le fait que l'argent est distribué sous forme de montants forfaitaires plutôt que de versements mensuels classiques²³. En outre, il est important de rappeler que la population ciblée avait déjà diminué son niveau de pauvreté grâce aux aides reçues pendant environ trois ans dans le cadre du programme de filets sociaux classique du Gouvernement²⁴. On peut donc s'attendre à ce que l'argent versé aux membres des EPC soit utilisé au moins en partie pour des investissements productifs plutôt que pour des besoins de consommation alimentaire immédiats.

Le volet « services complémentaires » du programme est supposé influencer directement les conditions de vie des femmes et des enfants. Les éléments tenant compte du genre et transformateurs de la conception des genres dans les séances de formation dispensées aux EPC, en particulier, visent à accroître la capacité d'action des femmes et leur participation aux activités de production et aux AGR, ce qui pourrait modifier l'occupation du temps au sein des ménages en faveur d'une meilleure implication économique des femmes. La capacité d'action des femmes et leur participation à la vie économique peuvent également être favorisées indirectement par l'impact des transferts monétaires sur la consommation et la résilience des ménages.

Les formations adaptées aux besoins des enfants dispensées par les *Mama Yeleen* dans le cadre du programme visent à influencer les conditions de vie des jeunes enfants, notamment sur les indicateurs relatifs à leur santé, leur nutrition et leur développement. Ces aspects peuvent également être améliorés indirectement grâce à l'impact des transferts monétaires sur la consommation des ménages.

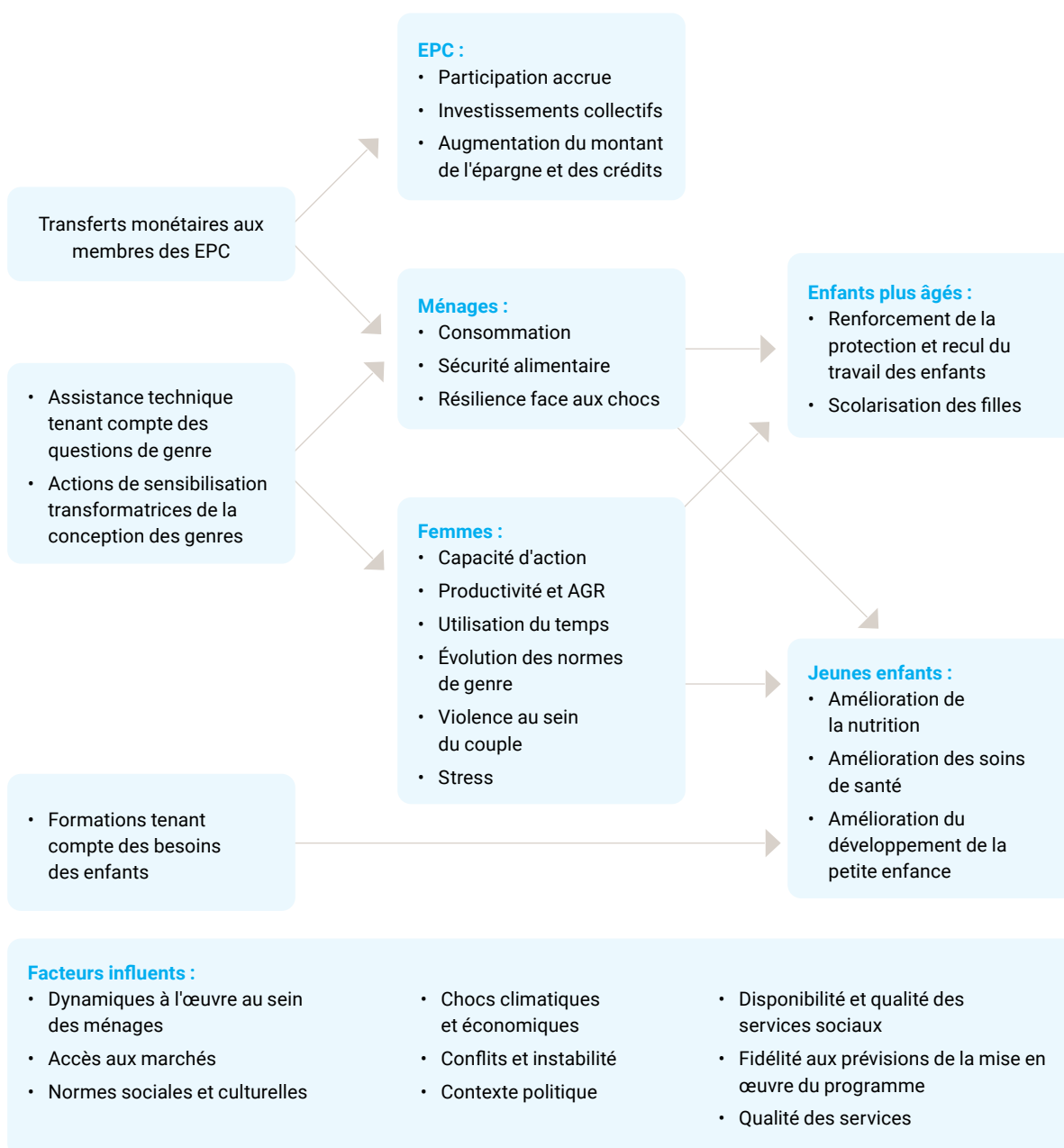
Enfin, le volet « transferts monétaires » destiné aux membres des EPC devrait également avoir des retombées directes pour les EPC, avec notamment une participation accrue des femmes, et potentiellement une hausse de l'épargne et des investissements collectifs.

3.1.2 Résultats de deuxième ordre

Compte tenu de son impact sur la consommation et les biens des ménages, le programme devrait en outre réduire le niveau de stress autoévalué des femmes, en particulier concernant les questions financières.

L'augmentation des ressources financières peut également permettre aux ménages d'améliorer leur possession de biens durables, leurs conditions de logement et leur épargne, mais également de réduire leur endettement. Par ailleurs, l'accroissement de la consommation et des ressources des ménages, associé au renforcement de la capacité d'action des femmes, pourrait également améliorer les conditions de vie des enfants plus âgés, notamment en matière de scolarisation et de protection, en réduisant par exemple le travail des enfants.

Figure 2 : Impacts attendus du programme

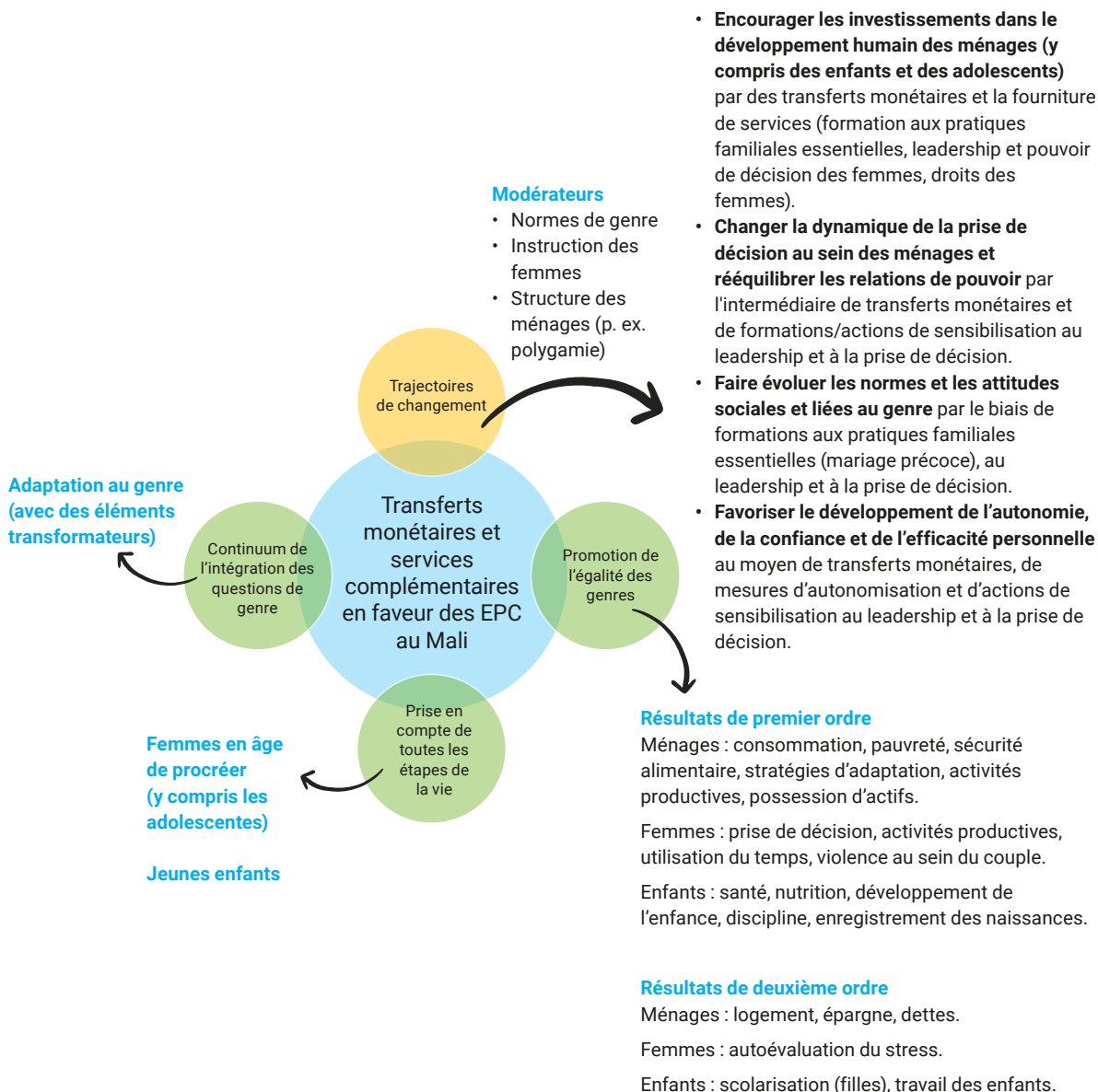


3.1.3 Alignement sur le Cadre conceptuel de la protection sociale sensible au genre et à l'âge

La trajectoire d'impact présentée à la figure 2 s'aligne sur le cadre conceptuel du programme de recherche GRASSP mis au point par l'UNICEF Innocenti²⁵. À partir de ce cadre conceptuel, la figure 3 schématise l'intégration des questions de genre et la prise en compte de toutes les étapes de la vie par le programme ainsi que les trajectoires d'impact attendues. Le programme répond aux risques auxquels sont exposés les individus aux différentes étapes de leur vie, en ciblant plus particulièrement les femmes (y compris les adolescentes) et les jeunes enfants.

D'une manière générale, le programme Cash Plus est considéré comme tenant compte des questions de genre. S'il propose des formations adaptées aux besoins des enfants sur les pratiques familiales essentielles et des formations respectueuses de l'environnement sur l'agriculture durable et l'élimination des déchets, différents éléments des services complémentaires ont également une dimension sensible au genre, notamment la formation des femmes aux finances et aux compétences entrepreneuriales (formations aux bases de la comptabilité d'entreprise, à la gestion financière et à l'investissement des transferts monétaires dans des AGR). D'autres éléments des services complémentaires, tels que les formations au leadership et à la prise de décisions concernant les droits des femmes, avaient vocation à transformer la conception des genres, grâce à leur capacité à s'attaquer aux déterminants structurels des inégalités de genre en transformant les rôles de genre et les rapports de force entre hommes et femmes.

Figure 3 : Alignement sur le Cadre conceptuel de la protection sociale sensible au genre et à l'âge (GRASSP)



Le cadre conceptuel GRASSP permet de mettre en évidence quatre grandes trajectoires de changement par l'intermédiaire desquelles le programme pourra donner lieu à des changements transformateurs :

- **Encourager les investissements dans le développement humain des ménages** par des transferts monétaires destinés aux femmes, une éducation aux pratiques familiales essentielles, des mesures d'autonomisation économique, ainsi qu'une sensibilisation et des formations au leadership et à la prise de décisions. Cela pourrait favoriser l'obtention de plusieurs résultats de premier ordre pour les enfants (santé, nutrition, développement de l'enfance, méthodes disciplinaires, enregistrement des naissances), les femmes (activités de production, occupation du temps, violence au sein du couple) et les ménages (consommation, pauvreté,

sécurité alimentaire, stratégies d'adaptation, activités de production, biens ménagers). Cette trajectoire permettrait également d'obtenir des résultats de deuxième ordre pour les ménages (améliorations du logement, épargne, endettement) et les enfants (scolarisation, travail des enfants).

- **Faire évoluer les dynamiques décisionnelles au sein des ménages et rééquilibrer les rapports de force** grâce aux transferts monétaires destinés aux femmes et aux activités de formation et de sensibilisation au leadership et à la prise de décisions. Cela pourrait accroître l'autonomie décisionnelle des femmes et leur participation aux activités de production, optimiser l'occupation du temps et réduire la violence au sein du couple (résultats de premier ordre). L'évolution des dynamiques décisionnelles au sein des ménages pourrait en outre avoir des effets en cascade sur d'autres résultats de premier et de deuxième ordre.
- **Faire évoluer les attitudes et les normes sociales et de genre** par l'intermédiaire de l'éducation aux pratiques familiales essentielles (mariage précoce) et de formations au leadership, à la prise de décisions et aux droits des femmes. Cela pourrait entraîner des changements positifs pour les femmes en matière de prise de décisions, d'occupation du temps, d'expérience de la violence au sein du couple et de scolarisation des filles.
- **Améliorer l'autonomie des femmes, leur assurance et leur confiance dans leurs propres capacités** grâce aux transferts monétaires, aux mesures d'autonomisation économique, ainsi qu'à la sensibilisation au leadership et à la prise de décisions. Cela pourrait accroître l'autonomie décisionnelle des femmes et leur participation aux activités de production, optimiser l'occupation du temps, réduire la violence au sein du couple et améliorer la santé mentale (résultat de deuxième ordre).

Conformément au cadre conceptuel GRASSP, on s'attend en outre à ce que plusieurs facteurs conceptuels aient une influence sur les impacts du programme. Compte tenu des importantes inégalités entre les genres et de la prévalence de la polygamie dans le pays (*voir l'introduction*), l'étude examine l'influence de trois facteurs contextuels à l'échelle des individus, des ménages et des communautés : la structure des ménages (polygames ou monogames), le niveau d'instruction des femmes et les normes de genre au sein des communautés.

3.2 Questions de recherche

L'étude cherchait à connaître les retombées du programme sur les membres des EPC, leurs enfants et leur ménage. Elle visait également à examiner le rôle des facteurs contextuels ainsi que l'influence de la conception et de la mise en œuvre sur les impacts du programme.

Plus précisément, l'étude avait pour objectif de répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quelle a été la performance opérationnelle du programme, et comment la conception et la mise en œuvre ont-elles influencé les impacts du programme sur le plan de l'égalité des genres ? Cette question porte sur l'efficacité de la mise en œuvre des transferts monétaires (couverture, montant, fréquence, mécanismes de réclamation et de réponse aux doléances, communication) et des activités complémentaires. Elle s'intéresse également aux perceptions des bénéficiaires concernant la qualité des services fournis (opportunité, pertinence, dynamiques sociales).

- Quelle est la différence de performance (nombre de membres, taux de participation, montants reçus, mobilisation d'épargne, encours de crédits, etc.) entre les EPC qui ont bénéficié de l'intervention « Transferts monétaires et services » et ceux qui n'ont pas reçu d'aide en espèces ?
- Quelles retombées le programme Cash Plus destiné aux EPC a-t-il eues sur : les ménages (consommation, pauvreté monétaire, sécurité alimentaire, stratégies d'adaptation, activités et moyens de production) ; la situation des enfants selon leur genre (nutrition, santé, méthodes disciplinaires, développement de l'enfant, enregistrement des naissances, etc.) ; et la situation en matière d'égalité des genres (prise de décisions, activités de production des femmes, occupation du temps, violence au sein du couple) ? Cette question cherche à déterminer les impacts à court terme en distinguant les retombées produites par l'intervention « Transferts monétaires et services » de celles générées par l'intervention « Services uniquement ».
- Dans quelle mesure les impacts du programme sont-ils influencés par des facteurs contextuels et par les caractéristiques des ménages (structure des ménages [polygamie ou monogamie], normes de genre, etc.) ?

4. Méthodologie

Ce chapitre décrit les méthodes quantitatives et qualitatives employées dans le cadre de l'étude. Le volet quantitatif prend la forme d'un essai contrôlé randomisé en grappes : 23 villages ont été sélectionnés de façon aléatoire pour recevoir l'intervention « Transferts monétaires et services », 23 autres pour recevoir l'intervention « Services uniquement », et 25 villages pour faire partie du groupe « Contrôle ». Chaque groupe d'étude comptant 40 EPC, l'étude porte sur 120 EPC au total. Dans chaque groupe d'étude, environ 580 femmes ont été interrogées avec leur ménage. Le volet qualitatif comprenait à la fois des discussions de groupe, des entretiens approfondis menés dans chaque groupe d'étude, et des entretiens avec des informateurs clés, en l'occurrence des parties prenantes du programme. Pour le volet quantitatif, la principale stratégie empirique était une analyse de la covariance (ANCOVA), tandis que la partie qualitative s'est appuyée sur une analyse thématique réalisée à l'aide du logiciel NVivo.

4.1 Conception de l'étude et échantillonnage

4.1.1 Approche quantitative et échantillonnage

L'étude quantitative repose sur un essai contrôlé randomisé en grappes, réalisé à l'occasion de l'élargissement progressif du programme Cash Plus à 343 EPC supplémentaires dans 71 villages. Ces EPC ont été répartis de manière aléatoire, en fonction des villages, en deux groupes tests (108 EPC dans le groupe « Transferts monétaires et services » et 113 dans le groupe « Services uniquement ») et un groupe « Contrôle » (122 EPC). Au bout d'un an, il était prévu que le groupe test « Services uniquement » commence à recevoir les transferts monétaires et que le groupe « Contrôle » commence à bénéficier de l'intégralité du programme Cash Plus.

Plus précisément, voici ce qui était prévu pour chaque groupe d'étude :

- Groupe test 1 : les membres des EPC bénéficient des transferts monétaires et des services. Il était prévu que les membres des EPC reçoivent au total quatre transferts monétaires, chacun d'un montant de 45 000 francs CFA (environ 68 dollars des États-Unis), versés tous les trois mois sur une période d'un an, entre juin-juillet 2022 et juin 2023.
- Groupe test 2 : les membres des EPC bénéficient des services uniquement à partir de juin-juillet 2022. Ce groupe devait commencer à recevoir les transferts monétaires à partir de juin 2023.
- Groupe contrôle : les membres des EPC restants ne bénéficient d'aucune intervention jusqu'en juin 2023, date à laquelle les transferts monétaires et les services devaient commencer.

Les EPC ont été randomisés en trois groupes d'étude en fonction des villages (71 villages), afin que tous les EPC d'un même village bénéficient des mêmes interventions. Le cadre d'échantillonnage utilisé pour l'étude était la liste des 343 EPC et de leurs membres sélectionnés en vue de

l'élargissement du programme. Le registre du programme contenait des informations de base sur la localisation géographique, le nom des EPC et le nombre de membres.

Dans un premier temps, 40 EPC ont été sélectionnés de manière aléatoire dans les trois groupes d'étude. Ensuite, les listes des membres des EPC étant disponibles au moment de la collecte des données, 14 ou 15 membres (âgées de 18 à 49 ans) ont été sélectionnées dans chaque EPC au moyen d'un simple échantillonnage aléatoire pour constituer les échantillons au niveau individuel et au niveau des ménages. Si certaines femmes de l'échantillon n'étaient pas trouvées ou refusaient de participer à l'évaluation de référence, les enquêteurs recevaient une liste de répondantes de remplacement (cinq noms de substitution pour chaque EPC).

Les données de référence ont donc été collectées auprès d'un panel de 40 EPC sélectionnés de manière aléatoire dans chaque groupe d'étude, et des entretiens ont été menés avec 14 à 15 femmes par EPC (soit environ 580 par groupe d'étude, pour un échantillon total de 1 780 femmes) ainsi que leur ménage respectif.

Cet échantillon est suffisant pour pouvoir estimer une taille d'effet minimum détectable (EMD) dans le groupe « Transferts monétaires et services » (groupe test 1) par rapport au groupe « Contrôle », avec une diminution de 12 points de pourcentage du nombre de ménages en situation de pauvreté monétaire (à partir d'une base de 31 %), pour un niveau de confiance (alpha) de 95 %, une puissance statistique (bêta) de 80 %, un taux d'attrition de 10 % et un coefficient intragroupe (rho) au niveau des villages de 0,0772 (calculé à partir des données de référence). De même, l'EMD de l'intervention « Transferts monétaires et services » correspond à une augmentation de 0,295 écart type du niveau de consommation des ménages, pour un coefficient intragroupe (rho) de 0,0912 (calculé à partir des données de référence) et pour les autres paramètres ci-dessus. Pour l'intervention « Services uniquement » (groupe test 2), nous avons calculé que l'EMD correspondait à une hausse de 3,6 points d'un indice mesurant la part de bonnes réponses concernant 12 pratiques familiales essentielles (par rapport à une valeur de référence de 51,25 points sur 100), pour un coefficient intragroupe (rho) de 0,0793 (calculé à partir des données de référence) et pour les autres paramètres indiqués précédemment.

4.1.2 Approche qualitative et échantillonnage

L'objectif du volet qualitatif de l'étude était d'obtenir des informations approfondies sur l'environnement socioéconomique, notamment sur l'appauvrissement et la sensibilité des familles, la disponibilité des services communautaires, les coutumes liées au genre et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Il visait également à recueillir le point de vue des bénéficiaires sur le montant et la mise en œuvre des transferts monétaires, ainsi que sur l'évolution des conditions de vie des ménages et des individus qui en a résulté.

Les discussions de groupe ont servi à examiner de plus près les améliorations observées sur les plans de la solidarité au sein de la communauté, de la santé, de l'éducation, du bien-être global et de la situation financière des participants. En parallèle, les entretiens approfondis ont abordé des sujets sensibles, notamment les cas de violence. Enfin, les entretiens avec des informateurs clés ont permis de discuter de la conception et de la mise en œuvre du programme avec les principales parties prenantes.

Au total, 47 entretiens ont été menés en novembre 2023, avec des répondants sélectionnés dans le groupe « Contrôle » et dans les deux groupes tests (bénéficiaires de l'intervention « Transferts monétaires et services » et de l'intervention « Services uniquement »). Dans chaque groupe, deux discussions de groupe ou entretiens approfondis ont été organisés par région, l'un avec un ou plusieurs hommes, et l'autre avec une ou plusieurs femmes. Les hommes qui ont participé à ces entretiens étaient les maris des femmes interrogées ; ils ont été intégrés à l'échantillon afin de recueillir les points de vue d'hommes et de femmes, compte tenu de l'importance accordée aux questions de genre par le programme de recherche GRASSP. Les 47 entretiens étaient répartis de la façon suivante :

- 18 discussions de groupe :
 - 12 avec les groupes tests (6 avec le groupe « Services uniquement » et 6 avec le groupe « Transferts monétaires et services ») ;
 - 6 avec le groupe « Contrôle » (hommes et femmes).
- 18 entretiens approfondis :
 - 12 avec les groupes tests (6 avec le groupe « Services uniquement » et 6 avec le groupe « Transferts monétaires et services ») ;
 - 6 avec le groupe « Contrôle » (hommes et femmes).
- 11 entretiens avec des informateurs clés :
 - 3 avec des membres du personnel de l'UNICEF et des organisations partenaires ;
 - 8 avec des dirigeants communautaires, des représentants des services sociaux et des organismes partenaires dans les communautés.

Plus précisément, les entretiens ont été menés avec les informateurs clés suivants :

- 2 représentants de l'UNICEF au niveau national ;
- 1 représentant de la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire ;
- 3 représentants des Services du développement social et de l'économie solidaire au niveau communal ;
- 3 dirigeants communautaires au niveau communal ;
- 2 représentants de groupements d'épargne au niveau communal.

L'échantillon qualitatif a été délibérément sélectionné de façon à assurer une représentation équitable des individus. Certaines adaptations ont toutefois dû être apportées en raison du contexte d'insécurité. Les discussions de groupe ont eu lieu dans le cadre de groupes non mixtes afin que les personnes interrogées puissent s'exprimer librement. Les discussions de groupe et les entretiens approfondis ont été menés dans les langues locales et enregistrés après obtention du consentement éclairé des participants.

4.2 Collecte des données et déontologie

4.2.1 Instruments quantitatifs, collecte des données et attrition

Lors de l'étude de référence, l'évaluation d'impact comportait cinq types d'instruments :

- **Enquête auprès des ménages** : administrée aux chefs de ménage ou autres adultes informés. Principaux résultats mesurés par les différents modules : les caractéristiques sociodémographiques des ménages, le bien-être subjectif, la scolarisation, l'état de santé, l'occupation du temps, le logement, les biens ménagers, les dépenses, les activités économiques, les revenus fonciers ou issus de l'élevage, l'épargne et le crédit, la consommation, la sensibilisation à la COVID-19, les pratiques et leurs impacts perçus, l'assistance sociale, les chocs et les stratégies d'adaptation. Afin de suivre les ménages au fil des vagues d'enquête, outre la localisation géographique exacte, les enquêteurs ont collecté les coordonnées des ménages interrogés ainsi que celles de leurs voisins.
- **Questionnaire destiné aux femmes** : administré aux membres des EPC ciblées par les transferts monétaires ; l'objectif était de réinterroger les mêmes femmes lors des enquêtes de suivi. Principaux résultats mesurés : le bien-être subjectif, les connaissances en matière de nutrition, la santé des enfants, la nutrition des enfants, le développement de l'enfant, les caractéristiques anthropométriques, les AGR, la propriété foncière, l'utilisation et la vente des récoltes, la production agricole, les revenus, les pratiques et perceptions relatives aux groupements d'épargne, le soutien social, la santé mentale, le pouvoir de négociation dans la prise de décisions au sein du ménage, les préférences et attitudes liées au genre, les normes de genre et l'exposition à la violence au sein du couple.
- **Questionnaire destiné aux EPC** : administré aux personnes présidant les EPC afin de déterminer la composition de chaque groupe, le taux de participation, les montants d'épargne mobilisés, l'accès aux services financiers formels (crédit, notamment), les volumes de crédit remboursés par le groupement, les conséquences de la COVID-19 sur les activités du groupement et les problèmes rencontrés actuellement.
- **Questionnaire sur les communautés** : administré aux dirigeants communautaires ou autres membres bien informés de la communauté dans chaque village afin d'étudier les caractéristiques sociodémographiques du village, l'accès aux marchés et aux services sociaux, les prix, les normes de genre, les chocs (notamment la COVID-19), l'agriculture, les pratiques environnementales durables et les programmes humanitaires ou de développement existants.
- **Questionnaire sur les prix** : administré sur les principaux marchés de chaque région couverte par l'étude afin de recueillir les prix des articles alimentaires et non alimentaires.

Pour l'enquête finale, trois modules ont été ajoutés au questionnaire quantitatif adressé aux femmes : la discipline imposée aux enfants, la vaccination et les résultats opérationnels du programme. Un nouveau questionnaire a également été ajouté :

- **Questionnaire destiné aux *Mama Yeleen*** : pour recueillir des renseignements sur les formations spécifiques reçues par les *Mama Yeleen* et sur les activités de formation qu'elles ont dispensées.

La collecte de données finale a débuté par une formation des enquêteurs, organisée du 13 octobre au 3 novembre 2023. La collecte des données a commencé peu après, et s'est déroulée du 6 novembre au 11 décembre. Les enquêteurs chargés de la collecte de données finales se sont efforcés de retrouver les femmes et les ménages interrogés durant l'évaluation de référence. Un protocole de suivi avait été mis en place avant le début de l'enquête sur le terrain pour déterminer dans quelles situations les enquêteurs tenteraient de retrouver la trace d'une femme (et/ou de son ménage) pour l'interroger. Les équipes de terrain ont ainsi continué à suivre les femmes lorsque celles-ci se trouvaient dans l'une des trois régions étudiées ou à Bamako. Les résultats de l'enquête finale sur le terrain sont synthétisés dans le tableau 1. L'échantillon final utilisé pour l'évaluation de référence comprenait 1 747 femmes et leur ménage. Pour l'évaluation finale, 1 738 ménages et 1 725 femmes ont été retrouvés et interrogés. Cela représente un taux d'attrition de moins de 1 % pour les ménages et de 1,3 % pour les femmes. Le plus souvent, les ménages perdus de vue avaient déménagé dans une région non couverte par l'étude. Huit femmes sont par ailleurs décédées entre les deux évaluations. Compte tenu de ces taux d'attrition très faibles, nous avons procédé à une analyse formelle de l'attrition et conclu que celle-ci ne risquait pas de compromettre la validité interne et externe de l'étude. Pour ce qui est des enquêtes sur les EPC, sur les communautés et sur les prix, l'évaluation finale a repris à l'identique les EPC, les communautés et les marchés sélectionnés pour l'évaluation de référence. Le questionnaire destiné aux *Mama Yeleen*, introduit lors de l'évaluation finale, a été rempli par 77 *Mama Yeleen* sur les 80 ciblées (une par EPC). Les trois observations manquantes s'expliquent par l'absence de *Mama Yeleen* dans trois EPC.

Tableau 1 : Nombre d'enquêtes réalisées dans le cadre de l'évaluation finale

TYPE D'ENQUÊTE	PRÉVUES	EFFECTUÉES	DIFFÉRENCE	% DE DIFFÉRENCE
Ménages	1 747	1 738	9	0,5
Femmes	1 747	1 725	22	1,3
EPC	120	120	0	0,0
Communautés	71	71	0	0,0
Prix	24	24	0	0,0
<i>Mama Yeleen</i>	80	77	3	3,8

4.2.2 Instruments qualitatifs et collecte des données

Pour la collecte des données qualitatives, huit guides détaillés ont été rédigés en français afin de couvrir tous les types de répondants possibles :

- Un guide pour les discussions de groupe avec des hommes et des femmes des groupes tests et du groupe contrôle ;
- Un guide pour les entretiens approfondis avec des hommes et des femmes des groupes tests et du groupe contrôle ;
- Un guide pour les entretiens avec les informateurs clés au niveau national ;
- Un guide pour les entretiens avec les informateurs clés au niveau communautaire.

Une formation aux méthodes qualitatives, notamment aux techniques d'entretien et aux méthodes de collecte de données, s'est déroulée du 6 au 12 novembre 2023. Les équipes ont été formées aux différents guides, aux techniques de collecte de données qualitatives et aux protocoles déontologiques. Une séance pilote a ensuite été organisée pour tester les instruments et vérifier que les enquêteurs avaient bien compris les questionnaires et les protocoles déontologiques.

La collecte des données qualitatives s'est déroulée entre novembre et décembre 2023. Durant toute la période d'enquête, l'équipe chargée de la collecte des données n'a rencontré aucune difficulté liée à un refus de participer de la part d'un répondant de l'étude qualitative. Elle n'a pas non plus été confrontée à des problèmes de sécurité au cours de cette période. Le bureau du Groupement d'intérêts scientifiques des statisticiens économistes a informé les enquêteurs de l'heure à laquelle arrêter leurs activités quotidiennes pour ne pas déranger les communautés sélectionnées tout en permettant aux membres de l'équipe de regagner leur hébergement suffisamment tôt pour éviter tout risque sur le plan de la sécurité.

À en juger par les commentaires recueillis lors de la collecte des données, les répondants du groupe « Contrôle » étaient plus motivés par la perspective de savoir quels bénéfices ils pourraient tirer du programme que par celle de répondre aux questions. Ils se sont néanmoins montrés coopératifs. L'équipe n'a rencontré aucune réticence de la part d'aucun répondant, quel que soit le groupe, à participer activement à l'étude qualitative.

4.2.3 Déontologie

L'évaluation d'impact a reçu l'approbation déontologique du Comité scientifique de l'Institut national de la statistique (INSTAT) (n° 2022/04/MEF-INSTAT, 10 juin 2022) et du Comité d'examen institutionnel du Health Media Lab (n° 435MALI21, 5 septembre 2021, accompagné d'un amendement approuvé pour la collecte de données finales le 2 octobre 2023). L'étude a été enregistrée dans le Registre des essais contrôlés randomisés de l'American Economic Association sous le numéro AEARCTR-0012377.

4.3 Méthodes

4.3.1 Analyse quantitative

ANALYSE DES DONNÉES PRINCIPALES

L'évaluation d'impact s'est principalement appuyée sur un modèle d'ANCOVA pour estimer les impacts à partir des données de l'étude de référence (juin-juillet 2022) et de celles de l'évaluation finale (novembre-décembre 2023, soit environ 16 mois après l'étude de référence). Pour les résultats recueillis uniquement lors de l'évaluation finale, les impacts intersectionnels ont été estimés à l'aide des covariables de l'enquête de référence.

La principale formule d'estimation utilisée dans le cadre d'ANCOVA est le Modèle 1 ci-dessous :

$$Y_{iv,t=1} = \alpha + \beta_1 \cdot T1_v + \beta_2 \cdot T2_v + \beta_3 \cdot Y_{iv,t=0} + \Gamma \cdot \mathbf{X}_{iv} + \epsilon_{iv}$$

Où T1 est une variable fictive correspondant à l'intervention « Transferts monétaires et services » et T2 un indicateur relatif à l'intervention « Services uniquement », tous deux indexés au niveau des villages (v). $Y_{iv,t=1}$ correspond à la valeur de résultat de Y pour un individu ou un ménage (i) dans un village (v) lors de l'évaluation finale ($t=1$). Nous contrôlons la valeur de référence du résultat ($Y_{iv,t=0}$) ainsi qu'un ensemble de covariables de référence, notamment les variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le sexe et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les erreurs standard sont agrégées au niveau des villages (niveau de randomisation). Des poids d'échantillonnage ont été utilisés pour prendre en compte les différences de probabilité de faire partie de l'échantillon. Le Modèle 1 est estimé sur l'échantillon de ménages ou de femmes, à l'aide des observations réalisées lors des deux vagues d'enquête.

Pour déterminer les impacts intersectionnels au moment de l'évaluation finale, nous utilisons le même modèle que dans l'équation du Modèle 1 appliqué à l'échantillon de ménages/de femmes, excepté pour le paramètre ($Y_{iv,t=0}$).

Les principaux paramètres qui nous intéressent sont β_1 , qui représente l'impact de l'intervention « Transferts monétaires et services » par rapport au groupe « Contrôle », et β_2 , qui représente l'impact de l'intervention « Services uniquement » par rapport au groupe « Contrôle ». Nous mesurons alors la différence d'impact entre les deux groupes tests à l'aide d'un simple test de Wald pour vérifier l'égalité entre les paramètres β_1 et β_2 . Il convient toutefois de noter que l'étude n'ayant pas été prévue pour détecter les différences d'impact entre les deux groupes tests, ces résultats doivent être interprétés avec prudence.

ANALYSE D'HÉTÉROGÉNÉITÉ

Les principaux facteurs contextuels présumés influencer les impacts du programme sont les normes de genre, la situation matrimoniale/structure des ménages (monogamie ou polygamie) et le niveau d'instruction des femmes. Ces indicateurs sont mis en interaction avec l'indicateur relatif à l'intervention afin d'examiner d'éventuels effets hétérogènes. La formule d'estimation que nous avons utilisée pour le Modèle 2 est la suivante :

$$Y_{iv,t=1} = \alpha + \beta_1 \cdot T1_v + \beta_2 \cdot T2_v + \beta_3 \cdot Y_{iv,t=0} + \beta_4 \cdot T1_v \cdot H_{iv} + \beta_5 \cdot T2_v \cdot H_{iv} + \beta_6 \cdot H_{iv} + \Gamma \cdot X_{iv} + \epsilon_{iv}$$

Où H_{iv} correspond au facteur d'hétérogénéité exprimé sous la forme d'une variable fictive comparant : i) les villages aux normes progressistes et ceux aux normes plus conservatrices²⁶ ; ii) les femmes qui vivent dans un mariage polygame et celles qui ne vivent pas dans un mariage polygame ; et iii) les femmes qui ont reçu une instruction et celles qui ne sont jamais allées à l'école. Tous les facteurs d'hétérogénéité sont construits à partir des données de référence.

TESTS D'HYPOTHÈSES MULTIPLES

Ce programme, comme tout dispositif de transferts monétaires inconditionnels, a la capacité d'influer sur un grand nombre de domaines. Dans ce rapport, nous estimons les impacts du programme sur un grand nombre d'indicateurs, ventilés en plusieurs domaines d'intérêt. En estimant un si grand nombre d'impacts différents, on risque de détecter un impact significatif uniquement dû au hasard, alors qu'il n'y a en réalité aucun lien de causalité. Pour nous prémunir de ce risque, nous avons pris les mesures suivantes :

- Pour chaque domaine d'intérêt, nous avons défini un indicateur agrégé primaire. Il s'agit généralement d'un indice calculé à partir de plusieurs sous-indicateurs ou d'un indicateur global associant plusieurs indicateurs en un seul. Pour établir les indices agrégés, nous avons suivi l'approche proposée par Anderson (2008)²⁷, à savoir, calculer une pondération inversement proportionnelle à la covariance. Chaque indicateur est d'abord standardisé en écart type dans le groupe « Contrôle » pour chaque vague d'enquête. L'indice est également exprimé en écart type. Les indicateurs primaires étant des indicateurs agrégés, nous n'appliquons pas de correction de tests d'hypothèses multiples, car l'agrégation de plusieurs indicateurs en un indice global nous prémunit déjà contre ce risque.
- Pour les sous-indicateurs, les résultats de deuxième ordre ou les résultats de premier ordre non exprimés sous la forme d'indicateurs agrégés, nous utilisons le taux de fausses découvertes proposé par Anderson (2008)²⁸ d'après Benjamini, Krieger et Yekutieli (2006)²⁹ afin de calculer des valeurs q plus précises pour certains indicateurs. Cette correction des tests d'hypothèses multiples est appliquée séparément pour chaque groupe d'étude. Un effet est considéré comme corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples si la valeur q corrigée est inférieure à 0,1.

4.3.2 Analyse qualitative

Tous les enregistrements des entretiens ont été transcrits textuellement en français en décembre 2023. Les transcriptions ont ensuite été téléchargées dans le logiciel NVivo afin d'être analysées en janvier 2024. Les guides d'entretien et les enquêtes, établis au préalable à partir des questions de recherche, ont orienté l'élaboration d'une liste de codage qui a ensuite été intégrée dans le logiciel NVivo. Cette liste de codage a initialement été utilisée pour catégoriser les transcriptions, et des ajustements ont été opérés à mesure de l'évolution du processus de codage. Une analyse thématique a été réalisée afin de répondre aux questions de recherche sur lesquelles repose l'étude. Les données ont été minutieusement examinées afin de détecter des thèmes, des sujets et des concepts récurrents et de dégager des tendances significatives. Une fois ces thèmes identifiés, ils ont été rigoureusement analysés et structurés, de façon à vérifier que chaque thème était étayé par des données suffisantes. Ce processus a finalement permis de présenter les observations de façon à faire connaître les résultats de l'évaluation au public.

5. Évaluation de la mise en œuvre et du déroulement du programme

Ce chapitre rend compte des résultats opérationnels du programme. Nous y examinons l'exposition aux différentes composantes du programme (les transferts monétaires et les services complémentaires), les perceptions concernant le processus de sélection, et certains aspects de la mise en œuvre des transferts monétaires et des services complémentaires. Ces observations s'appuient sur un module opérationnel intégré dans l'enquête finale réalisée auprès des femmes, à laquelle les femmes bénéficiaires ont elles-mêmes répondu.

5.1 Ciblage et sélection des bénéficiaires

5.1.1 Population éligible

Comme nous l'avons indiqué dans la section 2, le programme s'adressait aux membres des EPC. Il est important de décrire la situation de cette population avant de se pencher sur les impacts du programme. Les membres des EPC ciblées par le programme avaient auparavant participé au programme national de filets sociaux *Jigisé mējiri* et reçu une aide en espèces régulière pendant trois ans. Par conséquent, leur situation était relativement meilleure que celle des femmes non membres de la région. Le programme de filets sociaux avait en effet permis de réduire progressivement la pauvreté, de sorte que la proportion de ménages vivant sous le seuil national de pauvreté était passée de 87 % lors de l'enquête de référence à 65 % lors de l'évaluation finale³⁰.

D'après les données de référence de notre étude, en moyenne, 41,5 % des individus inclus dans l'échantillon vivaient sous le seuil national de pauvreté, pour un taux de pauvreté allant de 34,7 % dans la région de Koulikoro à 51,2 % dans la région de Sikasso (*voir le tableau 2*). Pour les habitants des régions de Ségou et Sikasso, les taux de pauvreté enregistrés dans l'échantillon de l'évaluation d'impact étaient sensiblement plus faibles que ceux indiqués dans les *profils de pauvreté* établis par l'*Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages* (EHCVM) pour les périodes 2018-2019 et 2021-2022. Pour la région de Koulikoro, le taux de pauvreté enregistré dans l'échantillon était similaire à celui rapporté par l'EHCVM pour la période 2018-2019, mais nettement plus faible que les chiffres recueillis pour la période 2021-2022.

On peut également comparer le niveau moyen de consommation des ménages inclus dans l'échantillon aux différents déciles du *profil de pauvreté* 2021-2022. Lors de l'étude de référence, les ménages échantillonnés affichaient une consommation moyenne par personne d'environ 25 106 francs CFA par mois ou 301 272 francs CFA par an (calculée en valeur nominale, au niveau des prix de juin 2022). Ces chiffres montrent que les ménages de l'échantillon ont un niveau de consommation similaire à la consommation moyenne des ménages du cinquième décile (300 280 francs CFA pour le cinquième décile)³¹.

Tableau 2 : Taux de pauvreté dans l'échantillon d'évaluation des impacts (données de référence) et d'après les *profils de pauvreté* établis par les EHCVM pour les périodes 2018-2019 et 2021-2022

	ÉCHANTILLON D'ÉVALUATION DES IMPACTS	EHCVM 2018-2019	EHCVM 2021-2022
Koulikoro	34,7	33,6	46,2
Ségou	45,7	52,6	53,2
Sikasso	51,2	59,0	57,1
Total	41,5		

Remarque : Les taux de pauvreté régionaux calculés par l'EHCVM sont tirés des *profils de pauvreté* publiés par l'INSTAT.

Enfin, on peut comparer le niveau de pauvreté des ménages de l'échantillon à celui observé dans le cadre d'autres programmes de protection sociale du pays et de la région. Au Burkina Faso, le taux de pauvreté chez les bénéficiaires ciblés par le Programme de protection sociale adapté aux besoins des enfants s'élevait à 80 %³². Dans d'autres études sur des programmes de transferts monétaires menés en Afrique subsaharienne, les taux de pauvreté en amont du programme étaient de 85 % au Malawi, 91 % au Ghana et 97 % au Zimbabwe³³.

Toutes ces comparaisons montrent que la population éligible au programme évalué semble plus aisée que les populations généralement éligibles à ce type de programmes dans des contextes similaires.

5.1.2 Sélection des bénéficiaires

Le module opérationnel demandait également aux répondants qui connaissaient le programme leur avis sur le processus de sélection en matière de clarté, d'équité et de satisfaction globale. Cette évaluation s'est globalement avérée plus positive chez les femmes du groupe « Transferts monétaires et services », dans lequel plus de 80 % des répondantes ont jugé le processus de sélection clair et équitable, que chez les femmes des groupes « Services uniquement » et « Contrôle » (*voir le tableau 3*).

Tableau 3 : Perceptions concernant le processus de sélection (chez les répondants ayant entendu parler du programme)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Le processus de sélection était clair	0,170***	0,031	0,140***	0,718	0,869	0,741
	(0,06)	(0,07)	(0,05)			
Le processus de sélection était équitable	0,105*	0,001	0,104*	0,771	0,839	0,755
	(0,05)	(0,06)	(0,05)			
Satisfaction à l'égard du processus de sélection	0,079	-0,049	0,128**	0,781	0,830	0,716
	(0,05)	(0,07)	(0,06)			
N	976	976		114	549	313

Remarque : Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

L'étude qualitative a également abordé la question de la **sélection des bénéficiaires** avec les répondants, mais les résultats obtenus sont plus mitigés que ceux issus de l'étude quantitative. Bien que l'effort d'inclusivité et d'implication des autorités locales dans la sélection des bénéficiaires ait généralement été salué, le processus a également été critiqué, car dans certains cas, toutes les membres des groupements d'épargne n'ont pas été enregistrées comme bénéficiaires, ce qui a provoqué une certaine frustration chez les femmes exclues du programme. Lors de la conception du programme, les villages ont été sélectionnés en privilégiant les plus pauvres. Tous les EPC d'un village sélectionné étaient éligibles au programme. En outre, une fois un EPC sélectionné pour bénéficier des transferts monétaires, toutes ses membres étaient enregistrées comme bénéficiaires. Les décalages entre l'appartenance à un groupement et la réception des transferts monétaires parfois mis en évidence lors de l'évaluation finale peuvent s'expliquer par l'adhésion de nouvelles membres après l'enregistrement, peut-être dans l'espoir de bénéficier des transferts. Il est donc probable que les résultats du volet qualitatif de l'étude découlent de modifications de la composition des groupements survenues après l'enregistrement, plutôt que d'un défaut de versement à des femmes éligibles. Les difficultés opérationnelles rencontrées lors de la mise en œuvre des paiements mobiles ont sans doute également joué un rôle. En effet, dans certains cas, les paiements mobiles n'ont pas pu aboutir en raison de vérifications supplémentaires des coordonnées téléphoniques des bénéficiaires imposées par le système.

Le fait que toutes les membres des EPC n'aient pas été enregistrées comme bénéficiaires a été source de mécontentement pour les femmes exclues du programme. C'est ce qu'explique un participant à un groupe de discussion dans la région de Koulikoro :

« Je suis très satisfait de la façon dont les bénéficiaires ont été ciblées. La seule chose qui n'a pas bien fonctionné, c'est que toutes les membres des EPC n'ont pas été enregistrées comme bénéficiaires. Sur l'ensemble du groupement, seules 30 femmes ont été enregistrées, mais pas les autres membres. C'est frustrant pour certaines femmes. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Contrairement à ce qui ressort de l'enquête quantitative, certains répondants de l'étude qualitative ont fait part d'une confusion et d'un manque d'informations sur les modalités de sélection des bénéficiaires, les critères de sélection n'étant pas connus de la plupart des répondants, comme le montrent les témoignages de participants à un groupe de discussion :

« Je ne sais pas comment les gens ont été choisis, mais j'ai trouvé ça bien. »
« Moi non plus, je ne sais pas comment les bénéficiaires ont été choisis. »

Un participant à un groupe de discussion, M'Pessoba, Sikasso
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Même des informateurs clés de niveau national qui avaient pourtant participé à l'élaboration et à la gestion du programme n'étaient pas certains des critères de sélection, quoiqu'ils aient souligné l'inclusivité du processus du fait de l'implication des autorités locales et de l'absence de critères initiaux autres que l'adhésion à un EPC existant. Cette approche visait à favoriser la cohésion sociale et la durabilité en encourageant des activités collectives.

« Pour ce qui est du ciblage, il était plus ou moins inclusif, car nous avons impliqué les autorités locales et communales. Nous n'avons pas fixé de critères dès le début ; nous sommes simplement partis des groupements existants. Comme je l'ai déjà dit, nous avons dressé une liste exhaustive de tous les groupements existants. [...] Nous avons travaillé avec les équipes de développement social. En réalité, il y a eu des comptes rendus de réunion, et ensuite un tri a été opéré, mais je ne sais pas comment on est arrivés au nombre de bénéficiaires final. »

Informateur clé de niveau national (UNICEF), Bamako

De plus, bien que les activités proposées par les *Mama Yeleen* aient également bénéficié à des femmes non membres des EPC grâce aux visites en porte à porte, certaines personnes ont estimé que le projet aurait dû inclure davantage de femmes n'appartenant pas à des groupements d'épargne, comme l'explique cet informateur clé de niveau national :

« Je ne dirais pas que c'est un problème, mais plutôt un inconvénient, car ce projet aurait normalement dû concerner toutes les femmes. En effet, quand on veut intervenir dans une famille, on cible une personne qui a le même profil que d'autres, et parfois, ça crée des frustrations. Et nous nous sommes rendu compte que beaucoup de femmes qui ne bénéficiaient pas forcément des transferts monétaires auraient voulu acquérir ces connaissances. Certaines *Mama Yeleen* nous ont appelés de façon informelle pour nous le faire savoir. Elles nous ont dit que des femmes qui n'appartiennent pas forcément aux groupements voudraient également bénéficier des interventions. »

Informateur clé de niveau national (UNICEF), Bamako

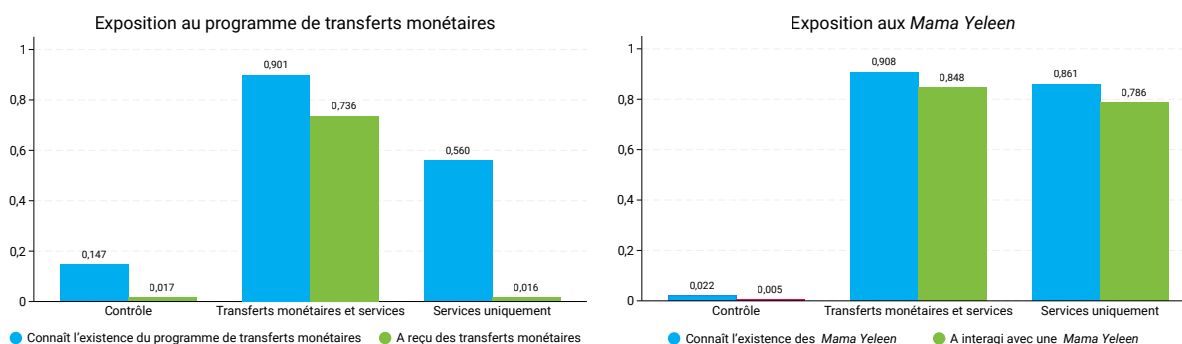
Les observations ci-dessus montrent bien les difficultés que présente le ciblage des membres des EPC, dans la mesure où la composition de ces groupes peut évoluer au fil du temps. Les résultats évoquent par ailleurs l'existence d'autres habitants du village qui ne font pas partie des EPC sélectionnés et qui auraient sans doute besoin d'une protection sociale. Bien que des personnes non membres des EPC sélectionnés aient été ciblées par le programme de filets sociaux *Jigisémejiri*, ce dernier ne couvrait qu'une partie de la population vivant sous le seuil de pauvreté, de sorte que certains ménages pauvres n'en ont vraisemblablement pas bénéficié³⁴. Ce dispositif a en outre été interrompu en juin 2023.

5.2 Connaissance du programme et exposition des ménages aux différentes composantes

Nous commençons par examiner l'exposition des ménages aux différentes composantes du programme dans les différents groupes d'étude afin de déterminer si le programme a été mis en œuvre comme prévu et si la conception de l'étude n'a pas été compromise. Le graphique de gauche de la figure 4 montre la part de femmes qui avaient connaissance du programme de transferts monétaires et la part de femmes qui ont indiqué avoir reçu au moins un versement d'espèces. De toute évidence, le groupe « Transferts monétaires et services » était nettement plus au fait de l'existence du programme que le groupe « Contrôle » ; dans le premier groupe, plus de 90 % des femmes avaient en effet entendu parler du programme de transferts monétaires. Dans le groupe « Services uniquement », plus de la moitié des femmes connaissaient l'existence du programme, tandis qu'à peine 15 % des femmes du groupe « Contrôle » étaient informées du volet « transferts monétaires ». Pour ce qui est des transferts monétaires reçus, près de trois quarts des femmes (73,6 %) du groupe « Transferts monétaires et services » déclarent avoir reçu au moins un versement, contre une proportion négligeable des femmes des groupes « Services uniquement » et « Contrôle ». Cela témoigne d'une très faible contamination de la composante « transferts monétaires » dans les groupes qui n'étaient pas supposés en bénéficier. En revanche, cela montre aussi qu'environ 25 % des femmes du groupe « Transferts monétaires et services » n'ont reçu aucun versement d'espèces. Ces constats contredisent les résultats du suivi post-distribution du programme, selon lesquels environ 89 % des bénéficiaires prévues avaient reçu au moins un versement entre mars 2022 et avril 2023 (l'écart entre les données de l'enquête et celle du suivi post-distribution s'explique peut-être par la difficulté des répondants à correctement identifier et se rappeler précisément le versement au sujet duquel ils sont interrogés).

S'agissant des services complémentaires assurés par les *Mama Yeleen*, une large majorité du groupe « Transferts monétaires et services » et du groupe « Services uniquement » (respectivement 90,8 % et 86,1 %) avait connaissance de ce volet du programme, contre une proportion minimale de femmes dans le groupe « Contrôle » (2,2 %, voir la figure 4, graphique de droite). Une part légèrement plus faible de femmes dans les deux groupes tests font en outre part d'interactions avec les *Mama Yeleen* au cours des six mois précédant l'enquête finale (respectivement 84,8 % et 78,6 %).

Figure 4 : Exposition aux différentes composantes du programme, les transferts monétaires (à gauche) et les *Mama Yeleen* (à droite)



L'examen de ces estimations formelles révèle que le programme a produit des impacts forts et significatifs sur la connaissance du volet « transferts monétaires » dans les deux groupes tests. Les retombées du programme sur la réception des transferts monétaires se concentrent naturellement dans le groupe « Transferts monétaires et services », tandis que les impacts sur la connaissance de l'existence des *Mama Yeleen* et sur les interactions avec ces dernières sont observés à la fois dans le groupe « Transferts monétaires et services » et dans le groupe « Services uniquement ». Il convient de noter que les impacts estimés sont tous sensiblement plus importants dans le groupe « Transferts monétaires et services », et ce, pour les quatre indicateurs d'exposition (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Impacts du programme sur l'exposition aux différentes composantes

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Connaît l'existence du programme de transferts monétaires	0,780***	0,402***	0,378***	0,147	0,901	0,560
	(0,06)	(0,09)	(0,08)			
A reçu des transferts monétaires	0,731***	-0,010	0,741***	0,017	0,736	0,016
	(0,04)	(0,02)	(0,04)			
Connaît l'existence des <i>Mama Yeleen</i>	0,922***	0,823***	0,100*	0,022	0,908	0,861
	(0,03)	(0,05)	(0,05)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
A interagi avec une <i>Mama Yeleen</i>	0,884***	0,768***	0,116**	0,005	0,848	0,786
	(0,03)	(0,05)	(0,05)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566

Remarque : Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

5.3 Montant des transferts, fréquence et mécanisme de distribution

Une série de questions a été posée aux bénéficiaires des transferts monétaires concernant le nombre de versements, leur montant et l'utilisation faite de cet argent. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, le programme prévoyait initialement d'adresser aux bénéficiaires quatre versements, chacun d'un montant de 45 000 francs CFA. Un cinquième versement a finalement été ajouté en réaction à la flambée des prix qui a suivi le début de la guerre en Ukraine, en 2022. Parmi les bénéficiaires, la plupart des répondants ont reçu leur premier versement en mars ou avril 2023, et le dernier en octobre 2023. Pour le dernier versement, la majorité des répondants déclare avoir reçu le double du montant initialement prévu (90 000 francs CFA, pour 74 % des répondants), ce qui correspond au double versement décidé en réponse aux poussées inflationnistes. Un peu plus de la moitié des bénéficiaires des transferts monétaires (53,8 %) ont reçu cinq versements, tandis que 36,4 % n'en ont reçu que quatre (*voir l'annexe II*).

L'étude qualitative révèle que les irrégularités et les anomalies du processus de distribution ont été les principaux **problèmes rencontrés dans la réception des transferts monétaires**. Bien que l'enquête quantitative fasse état d'une part relativement faible de bénéficiaires ayant reçu moins de quatre versements, plusieurs répondants ont déclaré dans le cadre de l'étude qualitative avoir reçu seulement une partie de l'argent prévu, voire rien du tout, comme l'explique ce participant un groupe de discussion :

« Certaines femmes n'ont reçu qu'un versement, et d'autres, seulement deux. Il y en a même qui n'en ont pas reçu un seul. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Ces disparités ont parfois été source de confusion et de frustration pour les membres des groupements. Des problèmes d'enregistrement et d'identification ont également été évoqués par quelques répondants. Dans certains cas, par exemple, le numéro de téléphone était incorrect, ou les chiffres étaient intervertis :

« Certaines femmes n'ont rien reçu parce que certains chiffres de leur numéro de téléphone étaient intervertis. »

Une participante à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

En théorie, il existe un mécanisme de réclamation, accessible par l'intermédiaire d'un référent nommé par le maire dans le village. Cependant, de nombreux répondants n'avaient pas connaissance de l'existence d'un quelconque mécanisme de traitement des réclamations ou de recours en cas de non-réception des versements prévus. Les bénéficiaires ne savaient pas qui contacter ni où trouver le personnel chargé du programme pour signaler des problèmes de versement :

« Nous n'avons personne à qui faire appel. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Une autre suggestion formulée dans le cadre de l'étude qualitative concerne la fréquence des transferts monétaires. Il a été suggéré d'accroître la fréquence des versements à un par mois ou tous les deux mois afin de mieux répondre aux besoins financiers des bénéficiaires :

« Ce serait mieux si les versements pouvaient être effectués tous les deux mois plutôt que tous les trois mois. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

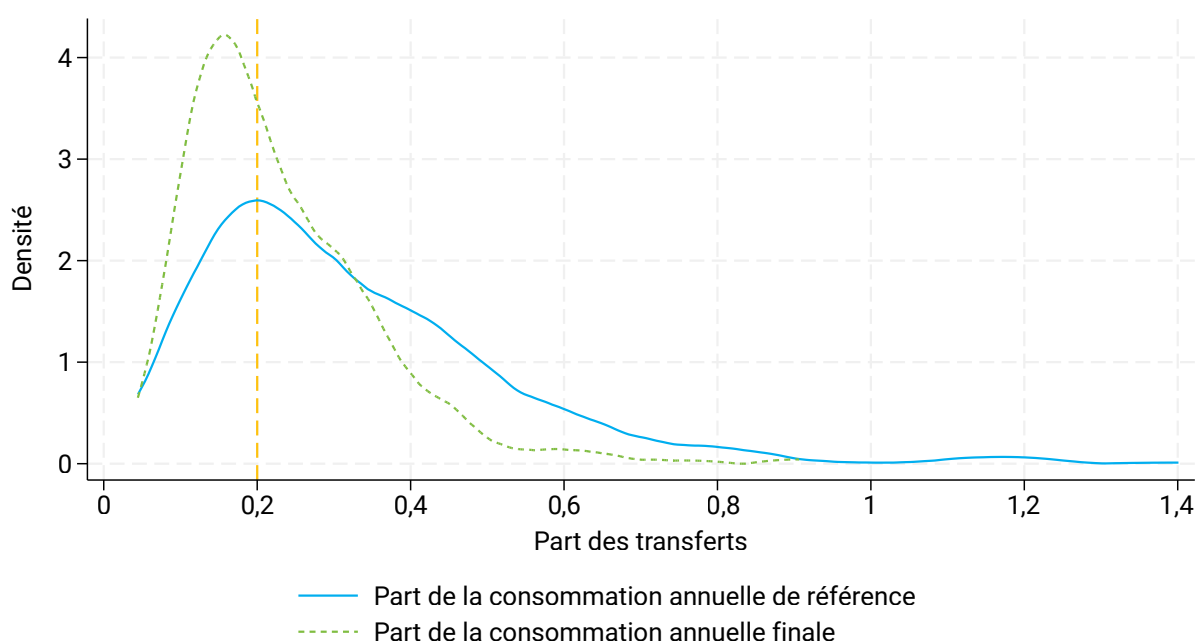
Un aspect important à prendre en compte dans tous les programmes de transferts monétaires concerne la valeur des versements par rapport au budget des ménages. Plus le montant des versements représente une part importante du niveau de consommation des ménages avant le début du programme, plus celui-ci a de chances de produire des impacts marqués. Étant donné que le programme de transferts monétaires a pour but d'aider les ménages à faire face aux chocs et à accroître leurs activités de production, et non de lisser la consommation, la part que représente le montant total des versements sur la période de 12 mois prévue (225 000 francs CFA) a été calculée pour représenter un certain pourcentage de la consommation annuelle des ménages.

La figure 5 montre la part que représentent les transferts dans la consommation, et fait apparaître une densité plus importante à gauche de la ligne correspondant au seuil de 20 % si l'on compare le montant des transferts au niveau de consommation annuelle de référence. La part moyenne des transferts monétaires s'élève à 13 % de la consommation de référence, et pour environ 16 % des ménages, les transferts représentent une augmentation du budget supérieure à 20 %. Si l'on compare aux chiffres de la consommation enregistrée lors de l'évaluation finale, les transferts monétaires représentent en moyenne 9,6 % du budget, et pour une part minimale des ménages bénéficiaires (3,5 %), le montant total des versements est supérieur à 20 % de la consommation annuelle totale du ménage (*voir l'annexe II*). À en juger par ces chiffres, les transferts monétaires tels

qu'ils étaient prévus à l'origine auraient entraîné une très légère augmentation des revenus annuels des ménages.

Or, les transferts ont finalement été versés sur une période de huit mois. Nous avons donc également calculé la part totale des transferts par rapport à la consommation des ménages sur huit mois. Sur la base de ce calcul, les transferts représentent une part moyenne de 20 % de la consommation de référence ou de 14,4 % de la consommation finale (voir l'annexe II), soit une hausse plus conséquente des revenus des ménages.

Figure 5 : Part des transferts dans la consommation de référence et la consommation finale



Les résultats qualitatifs font état de sentiments mitigés quant au **montant des transferts**. Plusieurs répondants, bénéficiaires et informateurs clés pensent qu'un montant plus élevé serait plus bénéfique pour les activités économiques et les besoins des ménages, comme l'indique ce participant à un groupe de discussion :

« Moi, je trouve que le montant des versements est faible. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Un autre informateur clé estime pour sa part que quatre versements de 45 000 francs CFA représentent un montant suffisant :

« Pour ce qui est du montant des transferts, même dans la première cohorte, il était de 45 000 francs CFA par versement, et il était prévu que les femmes reçoivent quatre versements. Je trouve que c'est un montant correct. »

Informateur clé de niveau national (UNICEF), Bamako

Le module opérationnel comportait également des questions sur les attentes des répondants quant à de futurs transferts monétaires. Étant donné que les versements d'espèces avaient pris fin au moment de l'enquête finale, il était important d'évaluer l'idée que se faisaient les bénéficiaires d'éventuels versements futurs. Plus de la moitié des bénéficiaires des transferts monétaires (53,2 %) s'attendaient à recevoir un versement le mois suivant, et 24,4 % pensaient recevoir un paiement dans les deux mois suivants. De surcroît, 58,7 % des bénéficiaires de transferts monétaires imaginaient recevoir des versements jusqu'à la fin de leur vie (*voir l'annexe II*). Ces résultats indiquent un profond décalage entre attentes et réalités.

Les résultats qualitatifs montrent que le **mécanisme de versement** a été globalement bien accueilli par les bénéficiaires et considéré comme confidentiel et sécurisé :

« Ce mécanisme de paiement est bien, c'est très pratique. »

Une participante à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Si plusieurs informateurs clés jugent que l'utilisation du service de transfert d'argent SAMA Money constitue une amélioration par rapport au système Orange Money, avec lequel ils avaient rencontré plusieurs difficultés, d'autres affirment que la plateforme présente des contraintes (devoir aller retirer l'argent à un point de retrait, notamment) et suggèrent de chercher une autre solution, quoiqu'aucune proposition concrète n'ait été formulée :

« Je pense qu'il faudrait revoir le mécanisme de versement, parce que les femmes ne connaissent pas bien la plateforme SAMA Money. En plus, elles devaient se rendre jusqu'au cercle pour retirer leur argent. Pour les femmes bénéficiaires, ce n'était pas pratique. »

Informateur clé de niveau national (UNICEF), Bamako

En effet, certaines bénéficiaires ont également signalé avoir rencontré des difficultés pour retirer leur argent, ce qui laisse penser qu'il faudrait peut-être mettre en place des points de retrait dans leur village :

« Nous devons trouver un autre moyen de retirer l'argent, un point de retrait spécifique. »

Un participant à un groupe de discussion, M'Pessoba, Sikasso
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

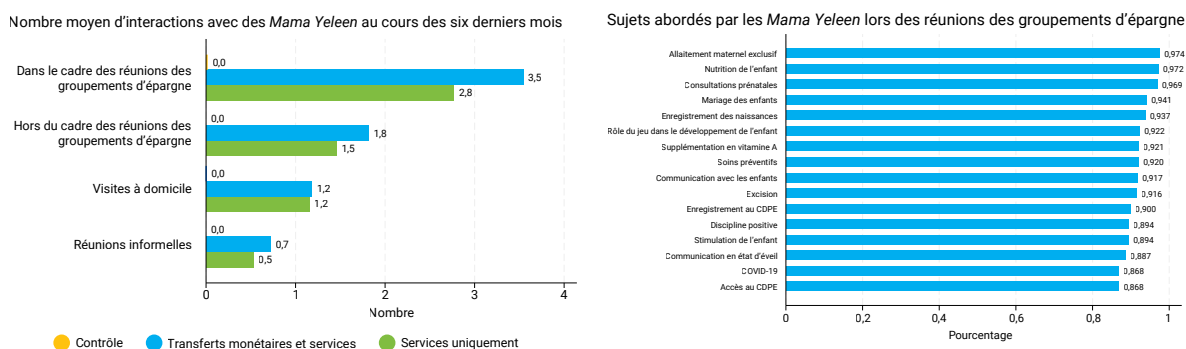
Enfin, il a également été demandé aux bénéficiaires des transferts monétaires s'ils avaient donné ou si on leur avait demandé de donner une partie de l'argent reçu à d'autres membres de la communauté. Plus de 90 % des bénéficiaires ont répondu ne pas avoir reçu ce type de demande et ne pas non plus l'avoir proposé de leur propre chef. Une petite partie (6,5 %) a indiqué avoir pris l'initiative de proposer de l'argent à une personne qui l'a accepté. Une part encore plus faible (2,6 %) s'est vu demander de donner l'argent et a répondu favorablement à cette demande (*voir l'annexe II*).

5.4 Mise en œuvre du volet « services complémentaires »

La composante « services complémentaires », essentiellement dispensée par les *Mama Yeleen*, a été mise en œuvre dans les deux groupes tests (mais pas dans le groupe « Contrôle »). Les questions du module opérationnel consacré aux services complémentaires portaient sur le nombre d'interactions, les lieux des séances et les sujets abordés avec les *Mama Yeleen*. Le questionnaire a également permis d'obtenir des informations sur la participation à d'autres services complémentaires, notamment des activités de formation et un soutien proposés dans le cadre d'autres programmes.

La figure 6 présente le nombre d'interactions avec les *Mama Yeleen* au cours des six mois précédant l'enquête finale. Ces interactions sont majoritairement survenues durant les réunions régulières des EPC, avec en moyenne 3,5 interactions dans le groupe « Transferts monétaires et services » et 2,8 dans le groupe « Services uniquement ». Cette différence est statistiquement significative (voir l'annexe II). D'autres séances, moins nombreuses, ont eu lieu en dehors des réunions classiques des EPC (1,8 pour le groupe « Transferts monétaires et services » et 1,5 pour le groupe « Services uniquement », ce qui n'est pas une différence statistiquement significative), ou lors de visites à domicile (1,2 visite pour les deux groupes tests). Pour ce qui est des sujets abordés durant les séances avec les *Mama Yeleen*, les 16 thèmes figurant dans le programme ont tous été mentionnés par une grande majorité des répondants, mais trois sujets ont été particulièrement cités : l'allaitement exclusif, la nutrition des enfants et les consultations prénatales (voir la figure 6, graphique de droite).

Figure 6 : Nombre d'interactions avec les *Mama Yeleen* au cours des six derniers mois, en fonction du cadre des séances (à gauche) et des sujets abordés par les *Mama Yeleen* (à droite)



Remarque : CDPE = Centre de développement de la petite enfance

Outre l'intervention des *Mama Yeleen*, d'autres services complémentaires étaient prévus pour les deux groupes tests, sous la forme d'activités de formation sur neuf sujets différents : une sensibilisation à l'intérêt d'investir une partie des transferts monétaires dans des activités de production ; une plateforme dédiée à la vente et à la commercialisation des produits des groupements ; et des formations sur les bases de la comptabilité d'entreprise, la création de groupements d'épargne et de crédit des femmes, les garanties offertes par les groupements en cas de demande de microcrédit, le leadership et les droits des femmes, la place des femmes au sein des ménages et de la communauté grâce aux contributions financières, les pratiques écologiques de réduction et d'élimination des déchets, et les pratiques agricoles et d'élevage durables. Pour chacune de ces activités de formation, on observe un taux de participation sensiblement supérieur chez les bénéficiaires du groupe « Transferts monétaires et services » (entre 30 % et 50 %) que chez celles du groupe « Services uniquement » (entre 16 % et 34 %) (voir le tableau 5).

Tableau 5 : Participation à d'autres activités de formation au cours des six derniers mois

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Sensibilisation à l'investissement d'une partie des transferts monétaires dans des activités de production	0,460***	0,234***	0,227***	0,016	0,466	0,246
	(0,05)	(0,05)	(0,06)			
Plateforme de vente et de commercialisation des produits du groupement	0,316***	0,159***	0,157***	0,012	0,326	0,164
	(0,05)	(0,04)	(0,06)			
Formation aux bases de la comptabilité d'entreprise	0,290***	0,164***	0,126**	0,016	0,302	0,174
	(0,04)	(0,04)	(0,05)			
Création de groupements d'épargne et de crédit des femmes, le cas échéant	0,401***	0,209***	0,192***	0,027	0,416	0,234
	(0,06)	(0,05)	(0,06)			
Garanties proposées par le groupement en cas de demande de microcrédit	0,324***	0,174***	0,150**	0,017	0,334	0,187
	(0,05)	(0,04)	(0,06)			
Leadership et droits des femmes	0,374***	0,232***	0,142**	0,016	0,381	0,242
	(0,05)	(0,05)	(0,06)			
Place des femmes au sein des ménages et de la communauté grâce aux contributions financières	0,387***	0,238***	0,149**	0,010	0,391	0,240
	(0,04)	(0,05)	(0,06)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Pratiques écologiques de réduction et d'élimination des déchets	0,485***	0,274***	0,212***	0,072	0,537	0,344
	(0,07)	(0,07)	(0,08)			
Pratiques agricoles et d'élevage durables	0,370***	0,201***	0,168***	0,053	0,409	0,246
	(0,06)	(0,05)	(0,06)			
N	1 725	1 725		577	582	566

Remarque : Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Le questionnaire destiné aux EPC comportait également des questions sur les formations dispensées au groupement. Dans le cadre de l'évaluation finale, seuls 20 % des EPC du groupe « Contrôle » ont indiqué avoir bénéficié de formations, contre 97,5 % dans le groupe « Transferts monétaires et services » et 77,5 % dans le groupe « Services uniquement » (*voir l'annexe II*). Les impacts observés sur les formations à l'échelle des EPC sont en outre positifs et marqués (avec un seuil de signification de 1 %). La différence d'impact entre le groupe « Transferts monétaires et services » et le groupe « Services uniquement » est également significative, ce qui concorde avec les résultats enregistrés à l'échelle des femmes présentés dans le tableau 5, selon lesquels l'intervention a vraisemblablement été plus complète dans le premier groupe que dans le deuxième. Malgré de légères différences dans la liste des sujets de formation entre le questionnaire destiné aux EPC et celui destiné aux femmes, les formations dispensées à l'échelle des EPC qui ont montré des impacts positifs sont celles qui portaient sur l'épargne collective, les droits humains, les AGR et la comptabilité simplifiée (*voir l'annexe II*).

Les participants à l'étude qualitative confirment que, dans l'ensemble, les **activités de formation et de sensibilisation** ont été bien accueillies et ont entraîné des changements positifs dans les pratiques de santé, les soins aux enfants, l'autonomisation économique et l'implication dans la communauté. Les répondants ont montré qu'ils avaient compris et appliqué le contenu des formations, ce qui témoigne de l'efficacité du programme sur le plan du renforcement des connaissances et des compétences. Les formations ont donné lieu à des modifications de comportement, en particulier chez les femmes, générant un impact positif plus large sur la santé et le bien-être des communautés.

Les différentes activités proposées dans le cadre du programme ont été globalement applaudies. Les répondants, en particulier les femmes, ont exprimé leur gratitude à l'égard des formations et du soutien reçus. Les formations sur la santé, en particulier la santé maternelle et infantile, ont été extrêmement appréciées. Ces formations ont notamment sensibilisé les participantes aux soins prénatals, aux pratiques d'alimentation appropriées pour les enfants et à l'importance de la vaccination :

« J'ai apprécié les séances de sensibilisation sur les pratiques de soins prénatals et la bonne manière d'allaiter un enfant. »

Une participante à un groupe de discussion, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe test (« Services uniquement »)

De nombreux répondants ont par ailleurs salué la formation sur la parentalité et la gestion familiale. Les pratiques parentales positives ont régulièrement été mises en avant, ce qui a contribué à améliorer les relations avec les enfants. Les formations ont également insisté sur l'importance de l'éducation des enfants et de l'obtention des certificats de naissance :

« Les participantes ont appris que les enfants doivent avoir un certificat de naissance et qu'ils doivent être inscrits à l'école. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Une fois formées, les bénéficiaires ont partagé leurs connaissances avec d'autres femmes de la communauté, et il semblerait que cette implication communauté ait amplifié l'impact des formations, comme l'explique cette participante à un groupe de discussion :

« Celles qui ont suivi les formations ont appris beaucoup de choses, donc elles sont chargées d'aller faire du porte-à-porte pour sensibiliser les femmes qui n'ont pas reçu de formations. »

Une participante à un groupe de discussion, Tamani, Ségou
— groupe test (« Services uniquement »)

Cette déclaration rend compte de l'une des conditions (non obligatoire) du volet « *Mama Yeleen* » du programme, qui prévoyait que chacune des mères ayant suivi des formations forme à son tour 10 autres femmes de la communauté.

Certains répondants ont mis en avant les retombées des formations sur les petits commerces et la création de groupements d'épargne, qui ont notamment aidé les femmes à gérer leurs finances et à contribuer aux revenus de leur ménage :

« J'ai aussi apprécié les activités liées au fonctionnement du groupement. C'est comme ça qu'une banque d'épargne a été créée. Grâce à cela, si une femme rencontre des problèmes financiers, elle peut faire appel à cette banque. »

Un participant à un groupe de discussion, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe test (« Services uniquement »)

Les répondants des groupes tests rapportent également que le nombre de réunions a augmenté depuis le début du programme, grâce aux **formations** dispensées, entre autres raisons :

« Quels sont les facteurs qui expliquent cette évolution ? C'est grâce aux activités de formation et de sensibilisation organisées dans le cadre du programme. Avant, les femmes du groupement se réunissaient une fois par mois. Maintenant, les réunions ont lieu quatre fois par mois. »

Un participant à un groupe de discussion, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe test (« Services uniquement »)

Enfin, le fait que les formations aient été dispensées par l'intermédiaire des groupements d'épargne a également favorisé l'adhésion à ces groupements, comme le révèle le témoignage suivant :

« Oui, ces six derniers mois, certaines femmes ont demandé à adhérer aux groupements en raison des formations qu'elles ont reçues sur la manière de gérer correctement les groupements, la parentalité, la scolarisation des enfants, la nutrition des enfants, les certificats de naissance, etc. Plusieurs femmes ont été formées dans ce but, pour pouvoir à leur tour former d'autres femmes de la communauté. Avant, certaines femmes faisaient peu de cas de leur groupement. Mais maintenant, elles prennent cela au sérieux. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Enfin, le module opérationnel comportait des questions visant à déterminer si les ménages avaient reçu d'autres formes de soutien en plus du programme de transferts monétaires. Les résultats montrent un impact fort et significatif (31,8 points de pourcentage) sur la probabilité de recevoir d'autres formes de soutien dans le groupe « Transferts monétaires et services », mais aucun impact dans le groupe « Services uniquement ». Parmi les personnes concernées dans le groupe « Transferts monétaires et services », ce soutien supplémentaire était rarement apporté par un programme gouvernemental, mais plutôt par une organisation internationale. De leur côté, les répondants du groupe « Services uniquement » étaient plus susceptibles de recevoir l'appui d'une organisation non gouvernementale, et également moins susceptibles de bénéficier d'un soutien du Gouvernement. L'aide apportée dans le groupe « Transferts monétaires et services » serait en outre d'un montant nettement supérieur à celle déclarée dans les autres groupes (79 100 francs CFA de plus que dans le groupe « Contrôle » et 86 944 francs CFA de plus que dans le groupe « Services uniquement ») (*voir l'annexe II*). Cependant, on ne sait pas exactement d'où provient ce soutien supplémentaire.

6. Performance des groupements d'épargne et résultats obtenus à l'échelle de ces groupements

Nous examinons ici les impacts du programme sur la performance des EPC en nous appuyant sur les données issues du questionnaire destiné aux EPC (à l'échelle des groupements) et du module consacré aux EPC dans l'enquête destinée aux femmes. Le questionnaire destiné aux EPC révèle un impact positif sur la participation des membres aux réunions dans les EPC du groupe « Transferts monétaires et services ». Dans ce même groupe, les EPC sont également plus nombreux à avoir élaboré un document de gouvernance. Toutefois, cette hausse de la participation ne s'est pas traduite par un accroissement de l'épargne ou de l'accès aux prêts et au crédit. La proportion d'EPC ayant bénéficié de formations a par ailleurs sensiblement augmenté. Les résultats du module consacré aux EPC de l'enquête destinée aux femmes suggèrent des conclusions similaires. Les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » font état d'une augmentation du nombre et la régularité de réunions et d'une intensification des activités collectives. En revanche, aucun impact n'a été détecté sur le montant moyen des contributions ni sur le montant total épargné au sein du groupe. On observe cependant une diminution de la probabilité que les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » aient emprunté de l'argent à leur EPC, ce qui peut témoigner d'un effet de substitution dû aux transferts monétaires. Les entretiens qualitatifs révèlent également une motivation accrue des membres des EPC dans les deux groupes tests grâce aux formations reçues sur l'épargne collective.

6.1 Nombre de membres, participation et organisation

Les données recueillies auprès des EPC montrent que l'intervention a produit un impact positif sur le nombre de femmes qui ont participé à la dernière réunion du groupement dans le groupe « Transferts monétaires et services » (*voir le tableau 6*). Elle a également favorisé l'élaboration de documents de gouvernance pour les groupements, mais n'a pas eu d'impact sur la mise en place de procédures de résolution des litiges, dont de nombreux EPC étaient déjà dotés lors de l'évaluation de référence.

Tableau 6 : Impacts sur le nombre de membres, la participation et l'organisation (à l'échelle des EPC)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Nombres de membres présentes à la dernière réunion	8,078***	0,820	7,258**	21,025	28,225	21,775
	(3,01)	(2,35)	(3,27)			
Évolution du nombre de membres	4,320*	4,275	0,045	-5,450	-2,250	-4,075
	(2,52)	(2,99)	(3,51)			
Toutes les membres assistent régulièrement aux réunions	-0,001	-0,024	0,023	0,325	0,325	0,275
	(0,12)	(0,11)	(0,10)			
Toutes les membres ou la plupart assistent régulièrement aux réunions	0,048	-0,059	0,106***	0,950	1,000	0,875
	(0,03)	(0,05)	(0,04)			
Le groupement dispose d'un document de gouvernance	0,239**	0,122	0,116	0,400	0,650	0,525
	(0,10)	(0,12)	(0,12)			
Le groupement dispose d'un mécanisme de résolution des litiges	0,060	0,020	0,040	0,925	0,975	0,950
	(0,06)	(0,06)	(0,05)			
N	120	120		40	40	40

Les résultats du module consacré aux EPC dans le questionnaire destiné aux femmes sont présentés dans le tableau 7. Dans la plupart des cas, ils viennent confirmer les conclusions de l'analyse réalisée à l'échelle des EPC. On observe un impact positif sur le nombre de réunions suivies au cours des quatre semaines précédentes dans le groupe « Transferts monétaires et services », ainsi que sur l'indicateur relatif aux réunions hebdomadaires. Cela tend à indiquer une augmentation du nombre de réunions et de leur régularité dans le groupe « Transferts monétaires et services ». L'étude révèle en outre un impact positif de 22 points de pourcentage sur l'indicateur relatif à l'existence d'AGR collectives proposées par le groupement, probablement en raison des formations supplémentaires dispensées aux EPC. L'intervention n'a en revanche pas eu d'effet sur la participation aux activités collectives, si tant est que les EPC en proposent.

Tableau 7 : Impacts sur l'organisation des EPC (à l'échelle des femmes)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
La femme est membre d'un EPC	0,005	0,003	0,002	0,990	0,996	0,990
	(0,01)	(0,01)	(0,01)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566
Nombre de groupements auxquels la femme participe	0,141	0,337*	-0,196	1,872	2,090	2,215
	(0,17)	(0,17)	(0,19)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Nombre de mois depuis l'adhésion	-1,853	2,229	-4,082	47,305	45,813	50,709
	(4,73)	(4,81)	(3,64)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Nombre de réunions au cours des quatre dernières semaines	0,302**	0,102	0,200	2,711	3,152	2,653
	(0,14)	(0,22)	(0,22)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Temps nécessaire pour assister à une réunion	2,364	-4,651	7,015	115,406	119,300	112,508
	(4,83)	(4,46)	(5,00)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Réunions hebdomadaires	0,181**	0,065	0,116	0,624	0,869	0,662
	(0,07)	(0,08)	(0,09)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Réunions bimensuelles	-0,164***	-0,082	-0,082	0,220	0,018	0,106
	(0,05)	(0,06)	(0,06)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Réunions mensuelles	-0,027	0,023	-0,050	0,148	0,087	0,224
	(0,07)	(0,08)	(0,07)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
L'EPC coordonne des AGR collectives	0,218**	-0,029	0,247***	0,578	0,822	0,581
	(0,09)	(0,11)	(0,09)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
A participé à des activités collectives	0,027	0,011	0,016	0,834	0,877	0,863
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
N	690	690		326	463	332
A l'intention de rester dans le groupement à l'issue du programme	-0,007	-0,005	-0,001	0,992	0,988	0,986
	(0,01)	(0,01)	(0,01)			
N	1 706	1 706		571	579	561

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Dans la partie qualitative de l'évaluation, des répondants ont évoqué l'importance cruciale des EPC pour permettre aux ménages de couvrir diverses dépenses, notamment pour l'éducation des enfants et les besoins de la famille. Les groupements d'épargne ont joué un rôle déterminant dans **l'autonomisation des femmes et le renforcement de la cohésion sociale** entre ces dernières. Les répondants des groupes tests ont particulièrement souligné l'impact positif de ces groupements sur les dynamiques communautaires et l'autonomisation individuelle.

De même que l'enquête quantitative, l'étude qualitative tend à indiquer une différence sensible entre les groupes tests et le groupe contrôle. Les répondants des groupes tests font état de changements plus positifs, notamment une hausse de la motivation et de l'implication dans les groupements d'épargne, en grande partie attribuée aux transferts monétaires et aux formations reçus. En revanche, de tels changements ne sont pas évoqués au sein du groupe « Contrôle ».

Quelques répondants, par exemple, font part d'une **augmentation du nombre de femmes qui adhèrent** à un groupement d'épargne, en particulier dans les groupes tests. Le plus souvent, cependant, les personnes interrogées rapportent une participation et une motivation accrues ainsi que des réunions plus régulières, ce qui concorde avec les observations présentées plus haut.

6.2 Épargne, crédit et prêts

L'analyse consacrée à l'épargne, au crédit et à l'accès aux prêts à l'échelle des EPC montre que l'intervention n'a eu d'effet sur aucun de ces indicateurs, ni en matière d'ampleur (nombre de groupes) ni en matière d'intensité (montants concernés) (voir le tableau 8). L'épargne et l'octroi de prêts étant des services couramment fournis par les EPC, la plupart des groupements les proposaient déjà lors de l'évaluation de référence et ont continué de le faire. À l'échelle des groupements, l'accès au crédit a diminué (d'environ 28 % dans le groupe « Contrôle » et de 35 % dans le groupe « Services uniquement » lors de l'évaluation finale).

À l'échelle des femmes, nous n'avons pas non plus détecté d'impact sur la contribution moyenne par réunion ni sur le montant total épargné depuis l'adhésion au groupement (*voir le tableau 9*). Le programme n'a pas non plus eu d'effet sur les difficultés à contribuer au cours des 12 derniers mois. Concernant le crédit, on observe une diminution significative (15 points de pourcentage) de la probabilité d'avoir emprunté de l'argent à l'EPC dans le groupe « Transferts monétaires et services », ainsi qu'une réduction de 13 points de pourcentage de la probabilité d'avoir emprunté de l'argent plusieurs fois depuis l'adhésion au groupement (*voir le tableau 10*). Cet effet est constaté dans les deux groupes tests, mais surtout dans le groupe « Transferts monétaires et services ». Cela pourrait signifier que grâce aux transferts monétaires, les femmes ont moins eu besoin d'emprunter de l'argent aux EPC.

L'effet insignifiant observé sur les contributions est corroboré par les données qualitatives, qui révèlent que malgré une participation et une motivation accrues, le **montant des contributions** de chaque membre est resté relativement stable, même si certains groupements autorisent des contributions flexibles selon les capacités de leurs membres :

« Ça n'a pas changé, il n'y a pas eu d'augmentation. »

Une participante à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

La plupart des répondants font état de contributions d'un montant de 100 francs CFA, et 200 francs CFA dans certains cas.

Cependant, bien que les résultats quantitatifs n'aient pas mis en évidence d'effet sur le montant de l'épargne et les difficultés à contribuer, les répondants des groupes tests indiquent que les transferts monétaires et les formations reçues par les femmes ont sensiblement **augmenté la participation et les contributions** aux groupements d'épargne :

« Tout ça, c'était à cause de la pauvreté, car même lorsque nous demandions les contributions, nous ne recevions pas l'argent dans les temps. Maintenant, tous les mois, chaque membre contribue à hauteur de 500 francs CFA à l'épargne collective. »

Une participante à un entretien approfondi, Fani, Ségou — groupe test (« Transferts monétaires et services »)

En outre, la **motivation des femmes** a redoublé grâce au soutien financier apporté dans le cadre du projet :

« Souvent, les femmes n'avaient pas d'argent pour payer leur cotisation, et cela les démotivait. Mais grâce aux versements d'argent reçus dans le cadre du projet, nous remarquons qu'elles sont beaucoup plus motivées pour participer aux réunions du groupement. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro — groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Tableau 8 : Impacts sur l'épargne, le crédit et les prêts (à l'échelle des EPC)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
L'EPC épargne actuellement	-0,029	-0,000	-0,029	1,000	0,975	1,000
	(0,03)	(0,01)	(0,03)			
<i>N</i>	120	120		40	40	40
L'EPC accorde des prêts	0,047	0,010	0,037	0,900	0,950	0,900
	(0,06)	(0,06)	(0,06)			
<i>N</i>	120	120		40	40	40
L'EPC a accès au crédit	0,180	0,040	0,140	0,275	0,450	0,350
	(0,11)	(0,11)	(0,13)			
<i>N</i>	120	120		40	40	40
Montant épargné par membre de l'EPC et par mois	5 903	2 709	3 194	709	8 724	529
	(5 852)	(2 723)	(3 237)			
<i>N</i>	112	112		40	39	40
Montant de l'épargne de l'EPC	-334 817	-59 164	-275 653	1 197 383	872 616	1 217 803
	(290 859)	(317 249)	(317 096)			
<i>N</i>	120	120		40	40	40
Montant des prêts accordés par l'EPC à ses membres	66 705	-9 977	76 682	423 750	469 819	554 111
	(128 321)	(185 607)	(189 306)			
<i>N</i>	98	98		36	38	36
Montant des prêts accordés par l'EPC aux non-membres	-85 346	-95 121	9 775	76 111	3 026	12 500
	(55 231)	(66 386)	(20 911)			
<i>N</i>	98	98		36	38	36
Montant des crédits contractés par l'EPC au cours des six derniers mois	373 615	-257 087	630 701	209 091	230 556	178 571
	(472 353)	(298 775)	(373 361)			
<i>N</i>	120	120		40	40	40

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Tableau 9 : Impacts sur l'épargne (à l'échelle des femmes)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Contribution moyenne à chaque réunion	-35,477	-88,096	52,619	371,429	301,967	279,122
	(77,87)	(65,68)	(70,31)			
<i>N</i>	1 695	1 695		571	577	561
Montant total épargné depuis l'adhésion	-8 094	-6 106	-1 988	40 616	32 799	37 322
	(7 632)	(10 738)	(9 339)			
<i>N</i>	1 557	1 557		567	573	559
Motif d'épargne : famille	0,080**	-0,003	0,083*	0,460	0,568	0,445
	(0,04)	(0,03)	(0,04)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Motif d'épargne : biens	0,021	-0,000	0,021	0,030	0,053	0,026
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Motif d'épargne : agriculture et pêche	-0,029	0,015	-0,044	0,493	0,432	0,491
	(0,05)	(0,05)	(0,06)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Motif d'épargne : entreprise	-0,035	0,013	-0,048	0,313	0,257	0,352
	(0,04)	(0,05)	(0,04)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Difficultés à contribuer au cours des 12 derniers mois	0,003	0,088	-0,085*	0,357	0,356	0,432
	(0,06)	(0,06)	(0,05)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Tableau 10 : Impacts sur le crédit (à l'échelle des femmes)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
A emprunté au groupement	-0,149***	-0,101**	-0,048	0,775	0,654	0,680
	(0,05)	(0,04)	(0,05)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Montant total emprunté depuis l'adhésion	287	-3 034	3 320	37 383	32 606	37 251
	(6 952)	(4 085)	(7 237)			
<i>N</i>	880	880		431	403	390
A contracté plusieurs emprunts	-0,129**	-0,087*	-0,042	0,596	0,487	0,517
	(0,06)	(0,05)	(0,06)			
<i>N</i>	1 706	1 706		571	579	561
Motif du prêt : famille	0,001	-0,005	0,006	0,600	0,643	0,599
	(0,04)	(0,05)	(0,05)			
<i>N</i>	883	883		431	403	390
Motif du prêt : biens	0,026	-0,001	0,027	0,020	0,030	0,026
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
<i>N</i>	883	883		431	403	390
Motif du prêt : agriculture et pêche	0,038	0,066	-0,027	0,311	0,283	0,350
	(0,06)	(0,06)	(0,06)			
<i>N</i>	883	883		431	403	390
Motif du prêt : entreprise	-0,041	-0,010	-0,031	0,261	0,212	0,250
	(0,06)	(0,06)	(0,05)			
<i>N</i>	883	883		431	403	390

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

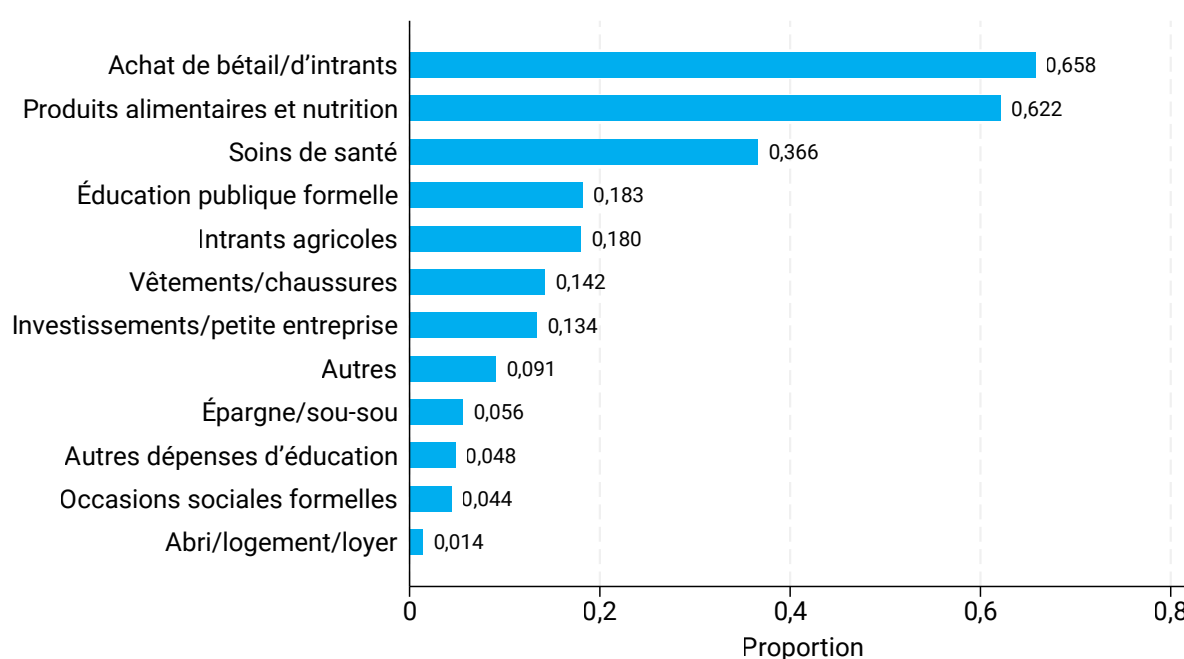
7. Impacts du programme sur les ménages, les enfants et l'égalité des genres

Ce chapitre commence par décrire la manière dont les femmes ont utilisé les transferts monétaires, puis présente les impacts du programme dans les principaux domaines qui nous intéressent, à savoir le bien-être économique et la résilience des ménages, l'état de santé des enfants âgés de 0 à 5 ans et l'égalité des genres. Ce dernier domaine englobe l'autonomisation des femmes, leur niveau de stress auto-évalué et leur expérience de la violence au sein du couple.

7.1 Utilisation des transferts monétaires

Avant d'aborder les impacts du programme, il est important de comprendre comment les ménages du groupe « Transferts monétaires et services » ont utilisé l'argent reçu. Ces prestations n'étant pas assorties de conditions, l'argent pouvait être utilisé pour différentes choses au sein des ménages. Les données sur les tendances d'utilisation peuvent donc nous aider à expliquer les impacts observés. Dans le cadre du module opérationnel de l'enquête finale, les bénéficiaires ont été invités à citer jusqu'à trois catégories de dépenses engagées grâce aux transferts monétaires. La catégorie la plus courante concerne les achats et intrants liés à l'élevage, mentionnés par 65,8 % des bénéficiaires des transferts monétaires (voir la figure 7). Viennent ensuite l'alimentation et la nutrition (62,2 %), puis les soins de santé (36,6 %). Ces résultats sont similaires à ceux observés dans le cadre du suivi post-distribution des programmes, qui mettent également en évidence l'alimentation et la nutrition et les achats liés à l'élevage comme étant les deux principales utilisations des transferts.

Figure 7 : Principales utilisations des transferts monétaires



7.2 Impacts sur le bien-être et la résilience économiques des ménages

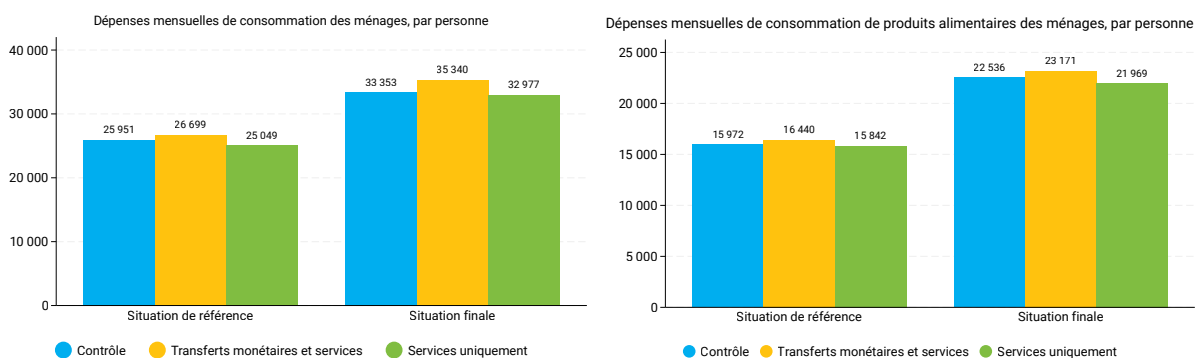
L'un des principaux objectifs du programme de transferts monétaires au Mali est d'accroître le bien-être économique des ménages en augmentant la consommation, en améliorant la sécurité alimentaire et en réduisant la pauvreté. Le programme vise également à améliorer la résilience des ménages aux chocs négatifs tels que la crise de la COVID-19 ou les chocs cycliques liés à la météo. Cette section décrit les impacts sur la consommation, la pauvreté et la sécurité alimentaire, ainsi que sur les activités de production des ménages, notamment la possession d'animaux d'élevage et les dépenses en intrants agricoles. La possession d'animaux d'élevage et les activités de production représentent en effet d'autres aspects importants de la résilience des ménages.

7.2.1 Impacts sur la consommation, la pauvreté et sécurité alimentaire des ménages

L'enquête destinée aux ménages comportait un module détaillé sur les dépenses consacrées à différents articles non alimentaires et sur la consommation alimentaire de chaque ménage. Toutes les valeurs monétaires ont été calculées sur une base mensuelle et agrégées pour chaque ménage. Les valeurs de référence ont été gonflées de façon à obtenir le même niveau de prix que les valeurs finales. Afin de tenir compte des différences de taille des ménages, l'analyse porte sur les dépenses par personne.

Les résultats concernant la consommation et la consommation alimentaire des ménages sont présentés sous forme de graphiques à la figure 8. Lors de l'évaluation de référence, la consommation totale par personne et par mois était comprise entre 25 000 et 27 000 francs CFA. La consommation moyenne a augmenté jusqu'à une fourchette comprise entre 33 000 et 35 000 francs CFA lors de l'évaluation finale, soit une augmentation moyenne d'environ 30 % entre les deux vagues d'enquête. Cette tendance est encore plus marquée pour la consommation alimentaire, avec une augmentation moyenne de 40 % entre les deux vagues d'enquête. La figure 8 met également en évidence une différence relativement faible entre les trois groupes lors de l'enquête finale.

Figure 8 : Consommation totale des ménages (à gauche) et consommation de produits alimentaires (à droite), par personne et par mois



Les impacts estimés sur les indicateurs relatifs à la consommation sont présentés dans le tableau 11. On observe des impacts non significatifs sur chacun des trois grands indicateurs de consommation dans le groupe « Transferts monétaires et services », et aucun impact dans le groupe « Services uniquement ».

Si l'on ventile la consommation agrégée en différentes catégories, les effets observés sont également limités. L'intervention ne montre en effet aucun impact sur les 10 sous-catégories de consommation dans aucun des deux groupes tests³⁵. Nous avons également calculé la part de chacune de ces catégories de consommation dans le budget total des ménages et examiné les impacts du programme sur ces proportions. Les résultats révèlent que dans le groupe « Transferts monétaires et services », une partie du budget des ménages a été réaffectée de l'alimentation à des articles non alimentaires (3 points de pourcentage de différence). Dans le groupe « Services uniquement », le programme a eu un effet significatif (2 points de pourcentage) sur la proportion du budget consacrée au logement et aux fluides (*voir l'annexe II*). Ces résultats ne sont toutefois pas corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*).

L'ensemble d'indicateurs suivants porte sur la pauvreté. Les agrégats de consommation ont été comparés aux seuils de pauvreté établis pour le Mali (pour en savoir plus sur l'établissement et la comparaison des seuils de pauvreté, *voir l'annexe II*). Lors de l'évaluation finale, 20 % à 28 % des individus de l'échantillon vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 38 % à 44 % lors de l'étude de référence, ce qui représente une diminution sensible. De même qu'il n'a pas influencé les indicateurs relatifs à la consommation, le programme n'a pas eu d'impact sur l'incidence de la pauvreté. Il n'a pas non plus eu d'effets sur l'écart de pauvreté ni sur l'écart de pauvreté au carré.

Le principal indicateur de l'étude relatif à la sécurité alimentaire est le score de consommation alimentaire (SCA), établi sur la base de la diversité et de la fréquence de consommation de différents groupes d'aliments au cours de la semaine précédant l'entretien. Ce score peut aller de 0 à 112 ; plus il est élevé, plus la consommation alimentaire correspond aux recommandations. Le programme a eu un léger impact (4,2 points de pourcentage) sur le SCA dans le groupe « Transferts monétaires et services » (avec un seuil de signification de 10 %). Le score de consommation alimentaire peut être jugé acceptable, limite ou pauvre, suivant des seuils prédéterminés. Dans l'échantillon final de l'étude réalisée au Mali, environ 95 % des ménages appartenaient à la catégorie « consommation alimentaire acceptable », et le programme n'a montré aucun effet sur cet indicateur³⁶.

Une autre mesure de l'insécurité alimentaire utilisée dans l'étude est l'indice de stratégie d'adaptation (*Coping Strategy Index*, ou CSI), qui mesure le nombre de stratégies d'adaptation appliquées par les ménages au cours des sept jours précédant l'enquête. Cet indice est mesuré sur une échelle de 0 à 56, les valeurs les plus élevées indiquant des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire. On considère en effet qu'un ménage affichant un CSI de 10 ou plus a recours à des stratégies d'adaptation intenses, signe d'une faible sécurité alimentaire. Le CSI moyen enregistré dans l'échantillon final est faible, avec des valeurs comprises entre 1,5 et 1,8. Seuls 6 % des ménages environ ont été considérés comme ayant recours à des stratégies d'adaptation intenses, et le nombre moyen de stratégies d'adaptation utilisées au cours des 30 jours précédant l'enquête se situait entre 0,5 et 0,6. Le programme ne semble pas avoir eu d'impact sur les indicateurs relatifs aux stratégies d'adaptation.

Enfin, certains de ces indicateurs sont agrégés en un indice global de bien-être des ménages, qui tient compte des dépenses totales des ménages par personne, du SCA et du CSI (inversé afin que les valeurs les plus élevées correspondent à de meilleures conditions de vie), à l'aide des méthodes décrites dans la section 4.3. Le programme a eu un impact de 0,19 écart type sur cet indicateur dans le groupe « Transferts monétaires et services », ce qui est jugé statistiquement significatif (avec un seuil de signification de 10 %).

Collectivement, ces estimations quantitatives révèlent que la sécurité alimentaire et la consommation des ménages ont été faiblement influencées par le programme, et que celui-ci n'a pas non plus eu d'effet sur le niveau de pauvreté des ménages.

Tableau 11 : Impacts du programme sur la consommation, la sécurité alimentaire, la pauvreté et les stratégies d'adaptation

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Consommation des ménages (exprimée en valeur réelle par personne)						
Consommation totale	1 809,086	85,875	1 723,210	33 353,288	35 340,448	32 977,392
	(2 408,97)	(2 969,09)	(2 360,40)			
Consommation alimentaire	600,223	-448,052	1 048,275	22 536,000	23 170,819	21 969,143
	(1 500,04)	(1 905,55)	(1 777,20)			
Consommation non alimentaire	1 243,534	513,069	730,465	10 817,289	12 169,629	11 008,250
	(1 124,41)	(1 271,57)	(829,62)			
Indicateurs de pauvreté						
Incidence de la pauvreté	0,002	0,065	-0,062	0,206	0,257	0,280
	(0,03)	(0,05)	(0,05)			
Écart de pauvreté	-0,002	0,018	-0,020	0,045	0,065	0,066
	(0,01)	(0,02)	(0,02)			
Écart de pauvreté au carré	0,000	0,009	-0,009	0,014	0,025	0,025
	(0,01)	(0,01)	(0,01)			
Sécurité alimentaire						
SCA	4,209*	0,670	3,539	74,080	78,406	76,069
	(2,12)	(3,10)	(2,72)			
SCA acceptable	0,009	0,001	0,008	0,943	0,954	0,948
	(0,02)	(0,02)	(0,01)			
Stratégies d'adaptation						
CSI fondé sur la consommation	-0,331	-0,030	-0,301	1,738	1,586	1,763
	(0,66)	(0,77)	(0,51)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
CSI fondé sur la consommation élevé	-0,007	-0,004	-0,003	0,059	0,056	0,055
	(0,03)	(0,03)	(0,02)			
Nombre total de stratégies d'adaptation utilisées au cours des 30 derniers jours	0,107	-0,009	0,117	0,538	0,614	0,553
	(0,13)	(0,14)	(0,08)			
Indice global						
Indice de bien-être des ménages (écart type)	0,191*	0,027	0,165	-0,000	0,179	0,038
	(0,10)	(0,15)	(0,13)			
<i>N</i>	1 738	1 738		583	584	571

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Pour les indicateurs de pauvreté, le poids d'échantillonnage est multiplié par la taille du ménage afin d'obtenir des estimations individuelles. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Dans ces communautés, la sécurité alimentaire est étroitement liée à la réussite de l'activité agricole, à la stabilité économique et au soutien extérieur. L'étude qualitative révèle que les répondants du groupe « Contrôle » continuent de faire face à des difficultés économiques et à une production alimentaire insuffisante, tandis que les répondants du groupe test « Transferts monétaires et services » font part d'une amélioration de leur sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire est extrêmement liée à la réussite de la saison agricole. Les mauvaises récoltes dues aux intempéries ont en effet de lourdes répercussions sur la disponibilité alimentaire :

« Si la saison agricole n'est pas bonne, on ne peut pas assurer la sécurité alimentaire. »

Un participant à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

La hausse des prix alimentaires et les difficultés économiques ont également continué de compromettre la sécurité alimentaire. Contrairement à ce qui ressort de l'enquête quantitative, l'étude qualitative montre que les transferts monétaires ont joué un rôle important dans le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition dans ces communautés. La plupart des répondants des groupes tests ont signalé une amélioration de la sécurité alimentaire grâce au soutien apporté par le programme, qui les a aidés à couvrir les dépenses essentielles et à améliorer leur alimentation, comme l'indique ce participant à un groupe de discussion :

« Grâce au soutien apporté à nos femmes par le programme, nous avons réussi à assurer notre sécurité alimentaire. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro — groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Certains soulignent que le programme leur a permis non seulement de disposer de nourriture en quantité suffisante, mais aussi d'avoir une alimentation diversifiée et de qualité :

« Il y a eu des changements, car les aides nous ont été accordées alors que nous étions en difficulté, mais elles nous ont permis de surmonter nos problèmes et d'améliorer la qualité de notre alimentation. »

Un participant à un groupe de discussion, M'Pessoba, Sikasso
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Il a également été rapporté que certaines communautés adoptent des stratégies d'amélioration de la nutrition, en transformant par exemple des produits agricoles en aliments plus nutritifs, grâce aux formations reçues dans le cadre du programme :

« Les femmes ont aussi appris à transformer les produits agricoles pour les consommer sous d'autres formes. »

Un participant à un groupe de discussion, Koulikoro, Koulikoro
— groupe test (« Services uniquement »)

Pour mieux interpréter les résultats des études quantitative et qualitative, il est important de prendre en compte le moment où ont été réalisées la collecte des données de référence et la collecte des données finales. Les données de référence ont été recueillies en juin-juillet 2022, pendant la saison creuse, tandis que la collecte des données finales a eu lieu en novembre 2023, pendant la période des récoltes. De plus, tous les indicateurs relatifs à la consommation et à la sécurité alimentaire sont mesurés par rapport au mois ou à la semaine précédant l'entretien. Ces éléments expliquent pourquoi la consommation des ménages s'avère nettement supérieure lors de l'évaluation finale que dans l'étude de référence, et ce, à la fois dans les groupes tests et dans le groupe contrôle. Cela peut également expliquer le taux de pauvreté relativement faible et le niveau élevé de sécurité alimentaire enregistrés dans l'ensemble de l'échantillon lors de l'évaluation finale. Compte tenu de ces conditions, le programme avait relativement peu de marge pour générer un impact sur ces indicateurs.

L'enquête qualitative finale a également été réalisée en novembre 2023. Elle portait cependant sur l'évolution de la sécurité alimentaire et de la consommation des ménages au cours des six mois précédant l'entretien, de sorte qu'elle couvrait également une partie de la saison creuse. Durant cette dernière, il est plus probable que les ménages ayant bénéficié de transferts monétaires les aient utilisés pour améliorer leur consommation alimentaire.

7.2.2 Impacts sur les activités de production des ménages

POSSESSION DE BÉTAIL ET DE VOLAILLES PAR LES MÉNAGES

Le programme, en augmentant les revenus disponibles grâce aux transferts monétaires ou aux modifications du temps consacré aux différentes activités de production, a la capacité d'influer sur la possession d'animaux d'élevage, les investissements, les dépenses et les ventes, tant dans les villages du groupe « Transferts monétaires et services » que dans ceux du groupe « Services uniquement ». Les impacts sur la propension des ménages à élever différents animaux sont récapitulés dans le tableau 12. Une large majorité de ménages possède des animaux d'élevage

(97,2 % dans le groupe « Contrôle »), et aucun impact statistiquement significatif n'a été observé sur cet indicateur dans aucun des groupes tests. Ce résultat n'est pas surprenant, compte tenu de la faible marge d'amélioration existant pour cet indicateur. Ce constat est également corroboré lorsqu'on utilise un indice destiné à mesurer la possession d'animaux d'élevage : celui-ci met également en évidence des impacts non significatifs³⁷.

Le tableau 12 montre que dans le groupe « Transferts monétaires et services », le nombre de chèvres possédées par les ménages a augmenté de 1,2 point de pourcentage (+19 %). Cet impact n'est toutefois pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (voir l'annexe III). L'étude ne fait pas non plus apparaître d'impact statistiquement significatif sur le nombre total d'animaux possédés ni sur le nombre total de têtes de bétail mesuré en unités de bétail tropical (UBT)³⁸.

Tableau 12 : Impacts sur la possession d'animaux d'élevage

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Possède des animaux d'élevage	0,016	0,007	0,009	0,972	0,982	0,981
	(0,01)	(0,01)	(0,01)			
Indice de possession de bétail (écart type)	-0,007	0,016	-0,023	0,000	-0,048	-0,090
	(0,05)	(0,07)	(0,07)			
Nombre total de bêtes	2,661	-0,271	2,932	43,114	45,279	40,573
	(1,95)	(2,72)	(2,84)			
Nombre total de bêtes (UBT)	0,498	-0,062	0,560	7,974	8,328	7,133
	(0,56)	(0,73)	(0,74)			
Nombre d'animaux de trait	-0,049	-0,259	0,209	3,060	2,856	2,818
	(0,17)	(0,20)	(0,22)			
Nombre de bovins	0,006	0,003	0,003	0,048	0,054	0,042
	(0,01)	(0,01)	(0,01)			
Nombre de moutons	0,651	0,444	0,207	4,712	5,690	4,881
	(0,67)	(0,72)	(0,85)			
Nombre de chèvres	1,162**	-0,641	1,803***	5,907	7,137	5,001
	(0,49)	(0,49)	(0,52)			
Nombre de chameaux	-0,106	-0,095	-0,011	0,168	0,104	0,030
	(0,10)	(0,08)	(0,08)			
Nombre de chevaux	0,030	-0,018	0,048	0,219	0,260	0,159
	(0,08)	(0,07)	(0,08)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Nombre d'ânes	-0,053 (0,09)	-0,004 (0,13)	-0,048 (0,13)	1,546	1,431	1,555
Nombre de cochons	-0,101 (0,10)	0,076 (0,12)	-0,176* (0,11)	0,409	0,226	0,297
Nombre de volailles	0,708 (1,32)	0,451 (1,54)	0,256 (1,47)	22,307	22,216	21,601
<i>N</i>	1 738	1 738		583	584	571

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

En ce qui concerne les activités d'élevage (voir le tableau 13), l'intervention « Transferts monétaires et services » a augmenté de 14 points de pourcentage (+36,5 %) la probabilité que les ménages aient acheté des animaux d'élevage au cours des 12 mois précédant l'enquête finale. L'intervention « Services uniquement » a de son côté réduit la probabilité que les ménages aient vendu des animaux d'élevage de 8,2 points de pourcentage (impact significatif uniquement pour un seuil de 10 %, et non corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples). Cette diminution de probabilité explique la réduction sensible des revenus liés aux activités d'élevage observée chez les ménages du groupe « Services uniquement » (-38 417 francs CFA, ou -37,4 %). Au Mali, la vente de bétail est parfois une stratégie d'adaptation néfaste visant à obtenir des fonds en cas d'urgence. La diminution des ventes de bétail dans le groupe « Services uniquement » pourrait donc témoigner d'une résilience accrue.

Tableau 13 : Impacts sur les activités d'élevage

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
A acheté des animaux d'élevage au cours des 12 derniers mois	0,140***	0,030	0,110***	0,383	0,502	0,417
	(0,04)	(0,05)	(0,04)			
Dépenses d'investissement dans des animaux d'élevage	433	140	293	5 575	5 826	5 553
	(688)	(616)	(756)			
A vendu des animaux d'élevage au cours des 12 derniers mois	-0,005	-0,082*	0,077**	0,299	0,257	0,241
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
Revenus issus de la vente de produits de l'élevage	-11 889	-38 417**	26 527*	102 509	81 776	72 190
	(15 389)	(17 705)	(13 555)			
<i>N</i>	1 738	1 738		583	584	571

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Les entretiens qualitatifs, à l'instar de l'étude quantitative, ont mis en évidence de nombreuses modifications des pratiques d'élevage en raison du soutien extérieur et d'évolutions au sein des communautés. Les données qualitatives montrent que l'aide extérieure et l'évolution des pratiques communautaires ont pour effet d'autonomiser les femmes et de transformer les activités économiques liées à l'élevage.

Les femmes, qui traditionnellement ne participaient pas à l'élevage, exercent de plus en plus cette activité. Dans la région de Koulikoro, par exemple, des femmes ayant bénéficié des transferts monétaires ont utilisé l'argent reçu pour acheter et élever des chèvres, des volailles et des moutons. Cette évolution est notable, car jusque-là, la possession d'animaux d'élevage et les avantages qui en découlent étaient essentiellement réservés aux hommes. Cette tendance en faveur d'une possession partagée et d'une implication accrue des femmes dans les activités d'élevage marque un profond tournant culturel. L'un des répondants le fait remarquer :

« Avec l'argent qu'elles ont reçu, les femmes ont acheté des chèvres, des volailles et des moutons pour les élever. Avant, le chef du ménage était le seul à tout posséder. Mais maintenant, les femmes aussi possèdent des animaux pour en tirer profit. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Il semblerait que quelques femmes du groupe « Contrôle » participent également aux activités d'élevage, mais cette tendance est moins prononcée que dans les groupes tests.

Les conséquences économiques de ces changements sont également évidentes. Dans la région de Ségou, hommes et femmes ont utilisé les transferts monétaires pour investir dans l'élevage, ce qui les a aidés à se remettre des répercussions économiques de la COVID-19. Comme l'explique une répondante :

« Beaucoup de gens ont acheté des bovins à élever. »

Une participante à un groupe de discussion, Fani, Ségou
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Les répondants ont mis l'accent sur les avantages pratiques, notamment une meilleure stabilité financière et la possibilité de contribuer à répondre aux besoins du ménage. Dans la région de Koulikoro, un répondant d'un groupe test confie :

« Nous avons fait beaucoup de choses. Nous avons acheté des animaux pour les élever ou les vendre si nécessaire. Certains font aussi un peu de commerce pour se sortir des répercussions économiques de la pandémie. Nous avons fait tout cela avec l'argent envoyé à nos femmes par l'UNICEF. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Le groupe « Contrôle » a rencontré des difficultés économiques plus marquées, faute d'une aide financière extérieure, et n'a pas enregistré de hausse des investissements dans l'élevage.

DÉPENSES DES MÉNAGES CONSACRÉES AUX INTRANTS AGRICOLES

Les dépenses agricoles constituent un autre domaine productif susceptible d'être affecté par l'intervention. Les impacts estimés du programme sur les dépenses agricoles sont présentés dans le tableau 14. Aucun effet significatif n'est observé sur la probabilité que les ménages aient engagé des dépenses pour des intrants agricoles ou des ouvriers agricoles au cours des 12 mois précédant l'enquête finale³⁹.

Tableau 14 : Impact sur les dépenses agricoles (au cours des 12 mois précédents)

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
A engagé des dépenses pour des intrants agricoles ou des ouvriers agricoles	0,020	0,008	0,012	0,917	0,928	0,919
	(0,02)	(0,02)	(0,03)			
A engagé des dépenses pour des intrants agricoles	0,009	0,018	-0,008	0,862	0,856	0,882
	(0,03)	(0,03)	(0,04)			
A engagé des dépenses pour des ouvriers agricoles	0,009	-0,040	0,049	0,637	0,651	0,598
	(0,05)	(0,05)	(0,05)			
<i>N</i>	1 738	1 738		583	584	571

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

La situation économique des ménages pour ce qui est des activités agricoles et des difficultés qui y sont liées n'est pas la même dans les groupes tests et le groupe contrôle. Bien que les répondants de tous les groupes d'étude indiquent avoir été confrontés à des difficultés similaires, notamment aux répercussions du manque de précipitations sur les rendements agricoles, les ménages des groupes tests ont vu leur situation évoluer de manière plus favorable grâce aux aides en espèces, aux formations et à la participation active des femmes dans l'agriculture. Sans soutien extérieur, les ménages du groupe « Contrôle », en revanche, ont rencontré des difficultés.

Les trois groupes d'étude évoquent le rôle essentiel des précipitations dans l'agriculture. Les pluies insuffisantes ont provoqué une baisse des rendements agricoles, comme l'indique ce répondant du groupe « Contrôle » lors d'une discussion de groupe :

« C'est parce que nous avons eu une mauvaise saison agricole l'an dernier, à cause du manque de pluie. C'est ça qui a affecté notre économie. Pour le moment, nous n'avons pas terminé la récolte de cette année, donc il est trop tôt pour savoir si le rendement sera meilleur. »

Un participant à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Contrairement à ce qui ressort de l'enquête quantitative, les répondants de l'étude qualitative font état d'une amélioration notable de la situation économique des répondants des groupes tests grâce au soutien apporté par le programme, qui leur a permis d'acheter des intrants agricoles, notamment des engrais pour protéger leurs cultures ou des bovins pour labourer leurs champs, comme l'explique ce participant à un entretien approfondi :

« Nous n'avions pas d'engrais, alors ma femme m'a donné de l'argent et nous avons pu acheter de l'engrais pour notre champ. [...] C'est grâce au programme que nous avons pu cultiver cette année. En plus, nous n'avions pas de bœuf pour labourer notre champ, car le seul que nous possédions est mort au début de la saison des pluies. C'est justement à cette période que le premier versement d'argent est arrivé. Ma femme m'a donné de l'argent, et j'ai pu louer un bœuf pour labourer notre champ jusqu'à la fin de la récolte. »

Un participant à un entretien approfondi, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Par ailleurs, l'implication des femmes des groupes tests dans l'agriculture, en particulier par l'intermédiaire des groupements d'épargne, a eu des retombées positives sur l'économie des ménages. Les femmes indiquent que le fait d'exercer des activités agricoles telles que la culture maraîchère leur a permis d'augmenter leurs revenus. Elles confient également que les formations dispensées dans le cadre du programme ont amélioré l'efficacité et les pratiques agricoles, comme le montre l'échange suivant :

« Au cours des six derniers mois, les femmes ont fait beaucoup de profits grâce à leurs activités de culture maraîchère.

— Quels sont les facteurs qui expliquent cette évolution ?

— C'est grâce à la formation dont elles ont bénéficié dans le cadre du programme.

— Pouvez-vous nous donner un exemple de changement ?

— Avant la formation, les femmes utilisaient une technique inappropriée pour semer.

Mais grâce à la formation, elles ont appris une autre technique qui leur permet de semer différemment. Même la manière dont elles arrosent les plates-bandes a changé. Elles ont appris une nouvelle manière de faire qui ne gaspille pas trop d'eau. »

Un participant à un groupe de discussion, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe test (« Services uniquement »)

Ce témoignage va dans le sens des impacts notables de la participation aux formations observés sur l'agriculture dans le groupe « Services uniquement », déjà décrits dans la section 5.

7.3 Impacts sur la santé et résultats liés à la santé

7.3.1 Connaissance des pratiques familiales essentielles chez les femmes

Le tableau 15 présente les résultats obtenus concernant la connaissance des pratiques familiales essentielles chez les femmes bénéficiaires. Le questionnaire destiné aux femmes portait notamment sur la connaissance de 12 pratiques essentielles, parmi lesquelles le nombre de consultations prénatales nécessaires, l'importance de l'allaitement immédiat, la durée minimale de l'allaitement exclusif, les besoins des nourrissons et des jeunes enfants en matière de soins de santé, l'aide apportée par les centres de développement de la petite enfance, ou encore les conséquences néfastes du mariage précoce. Les réponses ont été codées sous la forme de variables binaires égales à 1 si la femme interrogée connaissait la pratique en question, ou à 0 dans le cas contraire. Un indice global de connaissance de ces pratiques a également été élaboré de façon à rendre compte de la proportion de pratiques connues des femmes interrogées. Lors de l'évaluation finale, cet indice s'établissait entre 0,1 et 0,9 chez les femmes du groupe « Contrôle », avec une valeur moyenne de

0,56, ce qui indique que les femmes connaissent en moyenne à peu près la moitié des pratiques familiales essentielles (voir le tableau 15).

Les estimations indiquent une connaissance accrue des pratiques familiales essentielles à la fois dans le groupe « Transferts monétaires et services » et dans le groupe « Services uniquement », comme le montrent les impacts observés sur l'indice agrégé. Une ventilation en fonction des sujets révèle une amélioration des connaissances particulièrement marquée concernant les raisons de se soumettre des examens médicaux, les formes de communication avec les enfants et les raisons justifiant de mettre fin à l'excision, quoique les estimations relatives aux indicateurs individuels ne soient pas corroborées après correction pour tests d'hypothèses multiples (voir l'annexe III)⁴⁰.

Tableau 15 : Impacts sur la connaissance des pratiques familiales essentielles chez les femmes

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Connaissance des pratiques familiales essentielle (indice)	0,030**	0,031*	-0,001	0,556	0,585	0,585
	(0,01)	(0,02)	(0,02)			
Nombre de consultations prénatales	0,048*	0,031	0,018	0,863	0,906	0,905
	(0,03)	(0,02)	(0,03)			
Allaitement immédiat	0,030*	0,011	0,019	0,934	0,959	0,944
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
Allaitement exclusif jusqu'à 6 mois	0,018	-0,012	0,030	0,796	0,792	0,789
	(0,03)	(0,02)	(0,03)			
Introduction d'aliments solides à 6-7 mois	0,013	0,034	-0,021	0,774	0,783	0,811
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Connaissance des raisons de se soumettre aux examens médicaux cités	0,045**	0,061**	-0,016	0,441	0,492	0,500
	(0,02)	(0,03)	(0,03)			
Connaissance des soins à apporter aux enfants âgés de 6 mois à 5 ans	0,030	0,044	-0,015	0,444	0,469	0,482
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Connaissance des formes de communication avec les enfants	0,050**	0,054*	-0,005	0,455	0,496	0,511
	(0,02)	(0,03)	(0,03)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Connaissance des formes de soutien apportées aux enfants par les centres de développement de la petite enfance	-0,002	0,003	-0,005	0,377	0,384	0,373
	(0,02)	(0,03)	(0,02)			
Connaissance de l'importance de l'enregistrement des naissances	0,014	0,023	-0,009	0,631	0,658	0,651
	(0,02)	(0,02)	(0,03)			
Connaissance des effets néfastes du mariage précoce	0,015	0,033	-0,018	0,445	0,467	0,477
	(0,03)	(0,03)	(0,02)			
Connaissance des raisons justifiant de mettre fin à l'excision	0,043**	0,043**	-0,000	0,099	0,141	0,131
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
Connaissance des méthodes de discipline positives	0,042*	0,037	0,006	0,414	0,475	0,442
	(0,02)	(0,02)	(0,03)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

7.3.2 Impacts sur les enfants âgés de 0 à 5 ans

Cette section examine les impacts du programme sur divers indicateurs relatifs aux enfants âgés de moins de 5 ans : la prévalence de certains symptômes de maladie (fièvre et diarrhée), le calendrier vaccinal, l'alimentation et le régime alimentaire, le développement de la petite enfance, les méthodes de discipline et l'enregistrement des naissances. Pour évaluer de manière globale les impacts sur le bien-être des enfants, un indice a été établi à partir des informations collectées lors des deux vagues d'enquête au sujet des enfants âgés de moins de 5 ans, à savoir la santé des enfants, les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, le développement de la petite enfance et l'état nutritionnel.

INDICE DE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Les impacts estimés sur l'indice de bien-être des enfants sont présentés dans le tableau 16. L'intervention « Transferts monétaires et services » a produit un impact fort et significatif de plus de 0,3 écart type sur cet indice, tandis que l'intervention « Services uniquement » n'a pas généré d'impact. Ces impacts sont similaires pour les garçons et les filles. Les sections suivantes analyseront plus en détail les composantes de cet indice afin de déterminer quels indicateurs sont les plus concernés par ces impacts positifs.

Tableau 16 : Impacts sur l'indice de bien-être des enfants pour les enfants âgés de 0 à 5 ans

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice de bien-être des enfants	0,342***	0,109	0,233**	0,000	0,264	0,025
	(0,06)	(0,08)	(0,09)			
<i>N</i>	1 061	1 061		488	433	520
Indice de bien-être des enfants (garçons)	0,333***	0,128	0,205*	0,004	0,168	0,018
	(0,10)	(0,11)	(0,12)			
<i>N</i>	552	552		249	236	258
Indice de bien-être des enfants (filles)	0,377***	0,087	0,290**	-0,004	0,377	0,031
	(0,10)	(0,11)	(0,12)			
<i>N</i>	509	509		239	197	262

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

SANTÉ

Les impacts estimés du programme sur les indicateurs de santé sont présentés dans le tableau 17. Lors de l'évaluation finale, il est apparu que 13,8 % des enfants avaient souffert de diarrhée et que 35,3 % avaient présenté de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'entretien. Le programme ne montre aucun effet majeur sur la proportion d'enfants ayant présenté l'un ou l'autre symptôme. Une ventilation par genre (voir l'annexe II) révèle un impact faiblement significatif sur la probabilité que les garçons aient souffert de diarrhée (+5,4 points de pourcentage ou 55,2 % par rapport à la moyenne du groupe « Contrôle ») dans le groupe « Services uniquement ». Cet impact n'est toutefois pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. À l'inverse, l'intervention « Transferts monétaires et services » a réduit de 12,9 points de pourcentage (-37,9 %) la probabilité que les garçons aient présenté de la fièvre par rapport aux enfants du groupe « Contrôle ». Cet effet est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. Aucun impact n'est en revanche observé sur les filles.

Tableau 17 : Impacts sur les indicateurs de santé pour les enfants âgés de 0 à 5 ans

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
L'enfant a souffert de diarrhée au cours des 2 dernières semaines	-0,004	0,012	-0,017	0,125	0,124	0,163
	(0,03)	(0,02)	(0,03)			
L'enfant a présenté de la fièvre au cours des 2 dernières semaines	-0,070	0,017	-0,087*	0,352	0,314	0,387
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
<i>N</i>	1 061	1 061		488	433	520

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Les impacts décrits sont cohérents avec la figure 7, qui montre que les soins de santé ont constitué l'une des principales utilisations des transferts monétaires (usage mentionné par 36,6 % des femmes bénéficiaires). Le fait que les transferts monétaires aient en bonne partie servi aux soins de santé est en outre confirmé par les entretiens qualitatifs. Les répondants du groupe « Transferts monétaires et services » soulignent l'impact positif de l'aide financière sur les soins de santé de leurs enfants, tant curatifs que préventifs, comme l'explique cet homme :

« Chaque fois qu'un enfant tombe malade, nous l'améons au centre de santé. Nous n'avons pas à nous inquiéter au sujet de l'argent, car leur mère reçoit l'argent nécessaire. »

Un participant à un entretien approfondi, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Un informateur clé précise d'ailleurs qu'avant les transferts, l'incapacité de certains ménages à accéder aux soins de santé les conduisait parfois à ne pas faire soigner leurs enfants :

« Quand les enfants tombaient malades, ils restaient chez eux et souffraient beaucoup, car nous n'avions pas les moyens de les amener rapidement au centre de santé. Certains ont même perdu la vie. Mais grâce à cette aide, les enfants sont immédiatement amenés au centre de santé afin d'être soignés. »

Informateur clé de la commune, Tioribougou, Koulikoro

Les répondants du groupe « Contrôle », de leur côté, rencontrent des difficultés d'accès aux services de santé à cause des contraintes financières. Ils déclarent se rendre au centre de santé dès qu'un enfant tombe malade, mais cela les oblige parfois à emprunter de l'argent :

« On prend la décision ensemble de trouver le moyen d'amener le patient au centre de santé. [...] Oui, tous les enfants qui tombent malades sont amenés au centre de santé. »

Une participante à un entretien approfondi, Yasso, Ségou — groupe « Contrôle »

Une évolution positive des attitudes à l'égard des soins de santé a également été observée au sein de la communauté ; les enfants ont notamment été amenés plus régulièrement dans les centres de santé pour subir des examens de routine et se faire vacciner, en particulier dans les ménages du groupe « Transferts monétaires et services », désormais moins en difficulté pour payer des services de santé.

Enfin, l'importance de l'éducation à la santé (grâce aux interventions des *Mama Yeleen*) pour améliorer la santé des enfants a été soulignée par les informateurs clés et par certains répondants bénéficiaires (à la fois dans les groupes « Transferts monétaires et services » et « Services uniquement »).

VACCINATION

Les impacts du programme sur la couverture vaccinale sont présentés dans le tableau 18. Le module d'enquête consacré à ce sujet n'ayant été intégré que pour l'évaluation finale, ce tableau repose sur des estimations intersectionnelles. Compte tenu de la taille relativement réduite des échantillons (192 enfants âgés de 12 à 23 mois et 287 enfants âgés de 24 à 35 mois), il est possible que l'analyse de ces indicateurs présente une faible puissance statistique. Les résultats ci-dessous doivent par conséquent être interprétés avec prudence.

Lors de l'évaluation finale, 72,8 % des enfants âgés de 12 à 23 mois avaient reçu l'intégralité des vaccins de base dans le groupe « Contrôle »⁴¹. L'intervention « Services uniquement » a augmenté le taux de vaccination complète des enfants de 12 à 23 mois de 16,3 points de pourcentage (+22,4 %), mais aucun impact statistiquement significatif n'a été observé chez les enfants du groupe « Transferts monétaires et services ». Cette dernière intervention a cependant réduit sensiblement la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin, au point que tous les enfants de 12 à 23 mois sont au moins partiellement vaccinés dans ce groupe test. Néanmoins, ces effets ne sont pas corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*).

La ventilation de cette analyse en fonction du genre (*voir l'annexe III*) révèle que la part de garçons complètement vaccinés a augmenté de respectivement 17,5 points de pourcentage (+26,2 %) et 26,1 points de pourcentage (+39,2 %) dans les groupes « Transferts monétaires et services » et « Services uniquement », mais qu'aucun effet n'a été observé sur les filles de ces groupes. Notons toutefois que dans le groupe « Contrôle », le taux de vaccination complète est plus élevé chez les filles que chez les garçons, ce qui pourrait signifier que l'intervention contribue à réduire les disparités en matière de vaccination entre les garçons et les filles de 12 à 23 mois. Ces résultats n'ont cependant pas été corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Lors de l'évaluation finale, 67,4 % des enfants âgés de 24 à 35 mois du groupe « Contrôle » avaient reçu l'intégralité des vaccins de base et environ 7 % n'en avaient reçu aucun. Le programme semble avoir eu un impact négatif sur la proportion d'enfants ayant reçu au moins un vaccin dans le groupe « Transferts monétaires et services » (-9,2 points de pourcentage), quoique ce résultat ne soit pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Tableau 18 : Impacts sur la vaccination des enfants

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Enfants de 12 à 23 mois						
L'enfant a reçu tous les vaccins de base	0,054	0,163*	-0,109	0,728	0,776	0,858
	(0,08)	(0,09)	(0,07)			
L'enfant a reçu au moins un vaccin (possession d'un carnet de vaccination)	0,067**	-0,015	0,082**	0,935	1,000	0,928
	(0,03)	(0,05)	(0,04)			
N	192	192		61	55	76
Enfants de 24 à 35 mois						
L'enfant a reçu tous les vaccins de base	-0,002	0,010	-0,012	0,674	0,687	0,713
	(0,08)	(0,06)	(0,08)			
L'enfant a reçu au moins un vaccin (possession d'un carnet de vaccination)	-0,092*	-0,033	-0,059	0,928	0,874	0,906
	(0,05)	(0,03)	(0,05)			
N	287	287		92	90	105

Remarque : Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

PRATIQUES D'ALIMENTATION

L'enquête quantitative a recueilli des informations sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, notamment sur l'allaitement exclusif des nourrissons de moins de 6 mois, ainsi que des indicateurs sur la quantité suffisante, la diversité et la fréquence journalière des apports de nourriture pour les enfants de 6 à 23 mois. Les indicateurs en question ont été établis suivant les dernières recommandations de l'UNICEF et de l'Organisation mondiale de la Santé pour les enfants de 0 à 23 mois⁴². Nous avons en outre élaboré un indice des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants en fonction de l'âge inspiré de Ruel et Menon (2002) pour tous les enfants de l'échantillon âgés de moins de 77 mois au moment de l'évaluation finale⁴³.

Les estimations intersectionnelles de l'impact des interventions sur ces indicateurs sont présentées dans le tableau 19. Nous n'avons pas détecté d'impact significatif sur l'indice des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. S'agissant de l'allaitement exclusif, en moyenne, 59 % des nourrissons de moins de six mois bénéficient d'un allaitement maternel exclusif, et le programme ne semble pas avoir eu d'effet sur cet indicateur.

Pour ce qui est des pratiques d'alimentation des enfants âgés de 6 à 23 mois, l'intervention « Services uniquement » a eu un impact négatif sur le respect des recommandations relatives à la fréquence journalière des repas (-11,6 points de pourcentage ou 17,2 %), quoique cet effet, exclusivement observé chez les filles, ne soit pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. Aucune différence de diversité alimentaire minimale n'est observée entre le groupe contrôle et les groupes tests. En revanche, l'intervention « Transferts monétaires et services » a produit un impact positif (+11,2 points de pourcentage ou 38,6 %) sur la proportion d'enfants ayant consommé un apport alimentaire minimum acceptable au cours de la journée précédant l'entretien. Toutefois, cet effet semble uniquement observé chez les garçons (*voir l'annexe II*) et il n'est pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Tableau 19 : Impacts sur les indicateurs relatifs aux pratiques d'alimentation

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (de 0 à 77 mois)	0,027	-0,085	0,112	0,000	-0,021	-0,065
	(0,08)	(0,07)	(0,09)			
<i>N</i>	1 441	1 441		488	433	520
Allaitement maternel exclusif (bébés de moins de 6 mois)	-0,078	0,008	-0,086	0,620	0,574	0,566
	(0,12)	(0,10)	(0,11)			
<i>N</i>	95	95		35	21	39
Fréquence minimale des repas (enfants de 6 à 23 mois)	-0,008	-0,116*	0,107	0,674	0,661	0,585
	(0,08)	(0,06)	(0,09)			
<i>N</i>	294	294		94	86	114
Diversité alimentaire minimale (enfants de 6 à 23 mois)	0,050	-0,041	0,090	0,371	0,441	0,318
	(0,07)	(0,07)	(0,06)			
<i>N</i>	294	294		94	86	114
Apport alimentaire minimum acceptable (enfants de 6 à 23 mois)	0,112*	-0,065	0,177***	0,289	0,397	0,225
	(0,07)	(0,07)	(0,06)			
<i>N</i>	294	294		94	86	114

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Certaines de ces améliorations relatives à l'alimentation des enfants sont corroborées dans les entretiens qualitatifs. Les deux groupes tests font état d'une situation globalement plus positive sur le plan de la **sécurité alimentaire des enfants**, et ces améliorations peuvent être attribuées au soutien apporté par le programme. Dans le groupe « Contrôle », en revanche, on observe des problèmes et une diminution de la fréquence des repas en raison des difficultés économiques.

Certains répondants des groupes tests expliquent que les transferts monétaires les ont aidés à acheter des produits alimentaires essentiels et à nourrir leurs enfants correctement :

« Grâce au soutien apporté par le projet, nous avons réussi à nourrir les enfants de façon à éviter la malnutrition. L'argent nous a notamment permis d'acheter les aliments dont avaient besoin les enfants souffrant de malnutrition, suivant les instructions des agents de santé, lorsque leurs parents n'avaient pas les moyens de le faire. Grâce aux transferts monétaires versés aux femmes dans le cadre du programme, les parents ont pu emmener les enfants concernés au centre de santé afin qu'ils reçoivent un traitement contre la malnutrition. [...] Ces six derniers mois, les soins des enfants ont été assurés grâce au soutien reçu par les femmes. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

À l'inverse, on constate une diminution du nombre de repas par jour chez les enfants du groupe « Contrôle » en raison des contraintes économiques :

« Ces six derniers mois, le nombre de repas a diminué. Tous les ménages qui auparavant consommaient 5 kg de millet ont réduit leur consommation à 2,5 ou 3 kg de millet par jour. [...] Au lieu de faire trois repas par jour, nous n'en faisons que deux. Avant, nous mangions matin, midi et soir. Et là, nous ne mangions plus que le matin et le soir. Honnêtement, c'est à cause du manque de nourriture que nous sommes revenus à deux repas par jour. [...] La nutrition des enfants s'est détériorée. Ils n'avaient pas trois repas par jour et ne pouvaient pas manger jusqu'à satiété. Ils ne mangeaient que deux fois par jour. Depuis le début de la nouvelle récolte, ils recommencent à avoir trois repas par jour. »

Un participant à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Cette dernière déclaration ne concorde pas avec les résultats de l'enquête quantitative, qui révèlent une proportion similaire d'enfants mangeant selon la fréquence minimale des repas dans les différents groupes d'étude. Toutefois, comme l'enquête quantitative portait uniquement sur la journée précédant l'entretien, il est possible que cela ait coïncidé avec l'amélioration de la disponibilité alimentaire évoquée dans la dernière phrase du témoignage ci-dessus.

ÉTAT NUTRITIONNEL

L'évaluation de l'état nutritionnel repose sur un suivi des principaux indicateurs anthropométriques. On parle d'insuffisance pondérale lorsque le z-score poids-pour-l'âge (WAZ) d'un enfant est inférieur de plus de 2 écarts types à la médiane de la population de référence pour un âge donné. De même, on parle de retard de croissance lorsque le z-score taille-pour-l'âge (HAS) est inférieur de plus de 2 écarts types à la médiane ; cet indicateur vise à rendre compte de la malnutrition chronique, qui

résulte d'une longue période sans recevoir une alimentation suffisante. L'émaciation concerne les enfants dont le z-score poids-pour-la taille (WHZ) est inférieur de plus de 2 écarts types à la médiane ; elle indique un déficit nutritionnel récent. Un score WAZ, HAZ ou WHZ inférieur à la médiane de plus de 3 écarts types est considéré comme le signe d'une grave insuffisance pondérale, d'un grave retard de croissance ou d'une grave émaciation.

Les impacts estimés du programme sur les indicateurs anthropométriques des enfants âgés de 0 à 5 ans sont présentés dans le tableau 20. L'intervention « Transferts monétaires et services » a entraîné une diminution significative de l'insuffisance pondérale (-4,7 points de pourcentage ou 24,6 %) et de l'émaciation (-3,9 points de pourcentage ou 37,6 %). Si l'on tient compte du genre (*voir l'annexe II*), il apparaît que les effets du programme observés sur l'insuffisance pondérale (-5,0 points de pourcentage) et l'émaciation (-5,2 points de pourcentage) concernent principalement les filles, aucun de ces coefficients n'étant statistiquement significatif pour les garçons. Aucun effet n'est observé sur le retard de croissance, ce qui peut être dû au fait que la collecte des données finales a eu lieu relativement peu de temps après celle des données de référence, alors que les modifications de l'alimentation n'ont qu'une influence à long terme sur la taille. Le fait que l'intervention « Services uniquement » ne montre aucun effet sur les indicateurs anthropométriques porte à croire que les impacts observés sont dus soit au volet « transferts monétaires » du programme, soit à l'interaction entre les transferts monétaires et les services. L'observation des z-scores révèle un impact positif sur le score WHZ (avec un seuil de signification de 10 %), mais pas sur les scores WAZ et HAZ.

Tableau 20 : Impacts sur l'état nutritionnel

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Retard de croissance (HAZ < -2 écarts types)	-0,033	-0,007	-0,026	0,211	0,206	0,227
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
N	931	931		444	409	478
Émaciation (WHZ < -2 écarts types)	-0,039**	-0,009	-0,030	0,105	0,075	0,106
	(0,02)	(0,03)	(0,02)			
N	722	722		354	328	379
Insuffisance pondérale (WAZ < -2 écarts types)	-0,047**	-0,032	-0,015	0,190	0,147	0,174
	(0,02)	(0,03)	(0,03)			
N	946	946		444	409	479
Score HAZ	-0,057	0,007	-0,064	-1,059	-1,120	-1,117
	(0,07)	(0,08)	(0,09)			
N	931	931		444	409	478
Score WAZ	0,008	0,052	-0,044	-1,097	-1,063	-1,121
	(0,06)	(0,07)	(0,07)			
N	946	946		444	409	479

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Score WHZ	0,136*	0,090	0,046	-0,697	-0,600	-0,668
	(0,08)	(0,09)	(0,09)			
<i>N</i>	722	722		354	328	379

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Pour rendre compte des concepts de stimulation précoce et de soins adaptés, on calcule la proportion d'enfants avec lesquels un adulte a participé à au moins quatre activités de développement au cours des trois jours précédant l'entretien. Les activités de développement concernées sont les suivantes : i) lire des livres ou regarder des livres d'images ; ii) raconter des histoires ; iii) chanter des chansons ou des berceuses ; iv) passer du temps à l'extérieur ; v) jouer ; et vi) nommer, compter ou dessiner des choses. Les impacts du programme sur ces activités sont présentés dans le tableau 21. Les interventions montrent un impact positif significatif sur les indicateurs de développement de l'enfant. L'intervention « Transferts monétaires et services » est associée à une hausse de 12,2 points de pourcentage (+182,1 %) de la probabilité qu'un enfant ait participé à au moins quatre activités avec un adulte du ménage. L'intervention « Services uniquement », quant à elle, semble avoir entraîné une augmentation de 8,1 points de pourcentage (+120,1 %) de cet indicateur. À en juger par les données finales collectées dans le groupe « Contrôle », la prévalence de ces activités était relativement faible dans l'échantillon étudié, si bien que la marge de progression était importante, ce qui contribue à expliquer l'ampleur notable des impacts.

D'une manière générale, les mères sont plus enclines à passer du temps à stimuler leurs enfants et à leur procurer des soins adaptés. Dans le groupe « Contrôle », 41,5 % des enfants ont participé à au moins une activité avec leur mère, mais seulement 22,4 % ont participé à au moins une activité avec leur père. L'intervention « Transferts monétaires et services » a produit un effet positif sur le fait d'avoir pris part à au moins une activité avec la mère » (18,7 points de pourcentage) et avec le père (9,3 points de pourcentage), tandis que l'intervention « Services uniquement » n'a eu d'effets que sur les activités avec la mère (14,8 points de pourcentage). Ces impacts se traduisent également par une augmentation du nombre d'activités auxquelles les mères et les pères du groupe « Transferts monétaires et services » ont participé avec leurs enfants.

La ventilation de ces données en fonction du genre des enfants (*voir l'annexe II*) révèle une certaine hétérogénéité des retombées : dans le groupe « Services uniquement », l'impact positif sur la probabilité que les adultes aient participé à au moins quatre activités avec leur enfant et sur le nombre total d'activités est significatif uniquement pour les garçons, et celui concernant la probabilité d'avoir participé à au moins une activité avec la mère, uniquement pour les filles. Dans le groupe « Transferts monétaires et services », en revanche, les impacts sont similaires chez les garçons et les filles.

Tableau 21 : Impacts sur les indicateurs de développement de la petite enfance

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Nombre d'activité avec n'importe quel adulte du ménage	0,850***	0,575**	0,274	1,392	2,189	1,849
	(0,22)	(0,26)	(0,23)			
Au moins 4 activités avec n'importe quel adulte du ménage	0,122***	0,081*	0,041	0,067	0,196	0,127
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
Au moins une activité avec la mère	0,187***	0,148*	0,039	0,415	0,568	0,546
	(0,06)	(0,08)	(0,06)			
Au moins une activité avec le père	0,093**	0,049	0,044	0,224	0,293	0,255
	(0,04)	(0,05)	(0,05)			
N	1 061	1 061		488	433	520

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

DISCIPLINE DES ENFANTS

La discipline des enfants désigne un ensemble de pratiques visant à enseigner aux enfants à se contrôler et à adopter un comportement acceptable. Il est établi que les méthodes de discipline fondées sur la violence, qu'elle soit physique ou psychologique, nuisent au développement de l'enfant et entraînent des répercussions négatives sur le long terme, lorsque les enfants concernés deviennent adultes⁴⁴. Les indicateurs relatifs à la discipline des enfants, tirés d'une liste de questions sur les méthodes employées par les parents ou les personnes qui s'occupent des enfants pour discipliner les enfants âgés de 0 à 5 ans, sont présentés dans le tableau 22. Une exposition à des méthodes disciplinaires violentes est observée pour 81,6 % des enfants du groupe « Contrôle », avec des niveaux similaires d'agressions psychologiques et physiques (71,2 %). Seuls 8,8 % des répondants de ce même groupe indiquent avoir recours uniquement à des méthodes non violentes, ce qui cadre avec la croyance partagée par une majorité de répondants du groupe « Contrôle » (50,2 %) selon laquelle les sanctions physiques constituent un outil éducatif efficace. Aucun coefficient n'est statistiquement significatif, ce qui semble indiquer que l'intervention n'a entraîné aucune évolution des pratiques utilisées par les adultes pour discipliner les enfants.

Tableau 22 : Impacts sur les méthodes de discipline des enfants

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Méthodes de discipline violentes, quelles qu'elles soient	0,029	0,011	0,019	0,816	0,836	0,829
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Agression psychologique	-0,057	-0,040	-0,017	0,712	0,639	0,669
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
Sanctions physiques	0,037	-0,005	0,042	0,713	0,746	0,702
	(0,05)	(0,05)	(0,04)			
Graves sanctions physiques	-0,001	0,013	-0,015	0,151	0,149	0,142
	(0,03)	(0,03)	(0,04)			
Méthodes de discipline non violentes uniquement	-0,023	0,016	-0,039	0,088	0,073	0,098
	(0,02)	(0,03)	(0,03)			
Croit que les sanctions physiques constituent un outil éducatif efficace	-0,037	-0,026	-0,010	0,502	0,442	0,496
	(0,06)	(0,06)	(0,06)			
<i>N</i>	817	817		273	258	286

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre du répondant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Avant d'analyser les résultats qualitatifs, il est important de préciser que les questions posées portaient surtout sur les relations parents-enfants en général, et non spécifiquement sur la discipline des enfants. Les résultats de l'étude qualitative, contrairement à ceux de l'évaluation quantitative, font état de **relations** globalement bonnes et respectueuses **entre les parents et leurs enfants**, d'après les participants. Les témoignages obtenus dans les différents groupes d'étude suggèrent une évolution vers des environnements familiaux plus harmonieux, où les enfants s'impliquent davantage et sont plus respectueux.

Si plusieurs répondants affirment que les enfants ont toujours respecté leurs parents, d'autres indiquent que cette évolution positive est assez récente :

« Aujourd'hui, les enfants respectent davantage leurs parents. »

Un participant à un groupe de discussion, Yasso, Ségou — groupe « Contrôle »

L'éducation est par ailleurs présentée comme un facteur important de l'amélioration de ces relations, les enfants qui reçoivent une éducation ayant tendance à mieux comprendre et à plus respecter leurs parents. Dans les deux groupes tests, répondants et informateurs clés évoquent le rôle déterminant joué par les programmes d'éducation à la parentalité dans l'amélioration des compétences parentales et des relations :

« Il y avait une entente entre les parents et les enfants. Nous avons participé à une formation organisée par l'UNICEF, appelée *Mama Yeleen*. Durant cette formation, ils nous ont montré comment favoriser une bonne entente entre le chef de famille et les membres du ménage, et comment les parents doivent s'occuper de leurs enfants. »

Informateur clé de la commune, Tioribougou, Koulikoro

Les répondants des deux groupes font part d'une diminution des châtiments corporels et d'une évolution vers l'adoption de méthodes de parentalité plus tolérantes et moins violentes.

« Les parents ne devraient pas non plus exercer de violence contre leur enfant. Si vous commencez à frapper et à insulter votre enfant en permanence, celui-ci n'aura plus aucune considération pour vous. Vous devez prendre l'habitude d'éduquer les enfants sans violence. Si vous lez frappez sans arrêt, ils ne vous respecteront plus, parce que même si vous leur parlez, ils vous ignoreront. »

Une participante à un groupe de discussion, M'Pessoba, Sikasso
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Ce dernier témoignage contredit les résultats de l'enquête quantitative sur le recours aux méthodes disciplinaires violentes. Cela pourrait témoigner d'un fossé persistant entre connaissances et pratiques en la matière, fossé que les activités de formation dispensées dans le cadre du programme n'auraient pas suffi à combler.

ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Au Mali, l'enregistrement officiel des naissances par l'administration publique est réglementé par les articles 74 à 79 de la loi n° 06-024 du 28 juin 2006 régissant l'état civil pour les questions de certificat de naissance. La possession de documents d'identité est un droit inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant, qui garantit la reconnaissance des enfants devant la loi. Le certificat de naissance est un document essentiel qui atteste du nom de l'enfant, de son lieu de naissance et de son identité, et lui donne accès à des services publics tels que la santé et l'éducation. Lors de l'évaluation finale, le taux d'enregistrement des naissances pour l'ensemble des enfants de l'échantillon âgés de 0 à 5 ans s'élevait à 95,1 % dans le groupe « Contrôle », et ne présentait pas de différence statistiquement significative avec les taux observés dans les deux groupes tests. L'examen des effets de l'intervention sur l'enregistrement des enfants nés pendant la mise en œuvre du programme aboutit à une conclusion similaire (*voir le tableau 23*).

Tableau 23 : Impacts sur l'enregistrement des naissances

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Naissance enregistrée	-0,005	-0,009	0,004	0,951	0,942	0,943
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
<i>N</i>	1 323	1 323		454	394	475
Naissance enregistrée — nouveaux membres	-0,001	0,018	-0,018	0,903	0,924	0,915
	(0,05)	(0,04)	(0,05)			
<i>N</i>	336	336		111	104	121

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Différences intersectionnelles ; erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge et le genre de l'enfant ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

7.4 Impacts sur l'égalité des genres

Pour évaluer de manière globale les impacts du programme sur le bien-être des femmes, un indice spécifique a été créé à partir de trois composantes : l'autonomisation, le niveau de stress autoévalué et la violence au sein du couple. L'autonomisation est elle-même évaluée sur la base d'un indice, comme nous l'expliquerons plus en détail dans la section 7.4.1. Les covariables comprennent : l'âge de la femme ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Pour ce qui est du niveau de stress autoévalué, un score moyen a été calculé sur six variables fictives puis inversé afin que les valeurs les plus élevées correspondent à des résultats positifs (*voir la section 7.4.3 pour de plus amples informations*). Concernant la violence au sein du couple, une variable fictive indiquant si la femme avait subi des violences au sein du couple au cours des 12 mois précédents a été créée. L'impact sur ces trois composantes a été converti en écarts types par rapport au groupe « Contrôle » à chaque vague d'enquête. L'indice global de bien-être des femmes a été élaboré en utilisant une pondération inversement proportionnelle à la covariance et en associant les trois composantes. L'indice a ensuite été standardisé sur la base du groupe « Contrôle ».

Les impacts constatés sur cet indice de bien-être des femmes et sur ses composantes sont présentés dans le tableau 24. On observe que l'intervention « Transferts monétaires et services » a généré un impact positif de 0,22 écart type sur le bien-être des femmes, tandis que l'intervention « Services uniquement » n'a pas eu d'effet sur cet indice. Si l'on se penche sur les composantes de cet indice global, ces effets positifs semblent majoritairement liés à des améliorations de l'autonomisation (0,21 écart type) et du niveau de stress autoévalué (0,13 écart type), tandis qu'aucun impact n'est observé sur la violence au sein du couple. La dernière partie de cette section s'intéressera de plus près aux différents éléments du bien-être des femmes et de l'égalité des genres.

Tableau 24 : Impacts sur l'indice de bien-être des femmes et sur ses composantes

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice de bien-être des femmes (écart type)	0,220***	0,080	0,140	0,000	0,270	0,057
	(0,08)	(0,07)	(0,09)			
Indice d'autonomisation (écart type)	0,212*	0,105	0,108	-0,000	0,290	0,068
	(0,12)	(0,10)	(0,13)			
Niveau de stress autoévalué (écart type)	0,127**	0,008	0,119*	-0,000	0,085	0,033
	(0,06)	(0,06)	(0,07)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566
Absence de violence au sein du couple au cours des 12 derniers mois (écart type)	0,052	0,038	0,014	0,000	0,105	0,003
	(0,06)	(0,06)	(0,06)			
<i>N</i>	1 675	1 675		568	569	562

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge de la femme ; des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

7.4.1 Autonomisation des femmes

L'évaluation de l'autonomisation des femmes repose sur l'examen de 25 questions d'enquête et variables correspondantes, réparties dans les quatre domaines suivants : i) la contribution aux décisions concernant la production (trois variables visant à déterminer si la femme a l'habitude de prendre des décisions sur la production agricole, l'entreprise du ménage, etc.) ; ii) le contrôle de l'utilisation des revenus (six variables visant à déterminer si la femme a son mot à dire dans les décisions concernant le fait d'exercer un emploi rémunéré ainsi que les petites ou grosses dépenses du ménage, et autres aspects *présentés dans le tableau 29*) ; iii) le leadership et l'appartenance à un groupe (quatre variables visant à déterminer si la femme est membre de plusieurs groupements d'épargne et si elle a participé à des réunions au cours du mois précédant l'entretien) ; et iv) les attitudes et croyances liées au genre (12 variables indiquant si la femme approuve ou désapprouve une série d'affirmations sur la violence au sein du couple et les attitudes à l'égard du mariage précoce, de la planification familiale et de l'excision)⁴⁵.

L'indice d'autonomisation des femmes est calculé suivant la proportion de questions sur lesquelles les femmes ont un certain pouvoir de décision (ou un certain leadership, ou des attitudes progressistes en matière de genre), sur un total de 25 sujets. Une procédure similaire a été suivie pour établir des sous-indices dans les quatre domaines.

Lors de l'évaluation finale, l'indice s'établissait entre 0,21 et 0,96 chez les femmes du groupe « Contrôle », avec une valeur moyenne de 0,56. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'indice d'autonomisation global est sensiblement plus élevé chez les femmes ayant bénéficié de l'intervention « Transferts monétaires et services » que chez celles du groupe « Contrôle » (voir le tableau 25). Cet effet est majoritairement lié à un accroissement de la contribution aux décisions concernant la production et du contrôle de l'utilisation des revenus, corroboré dans les deux cas après correction pour tests d'hypothèses multiples (voir l'annexe III). Le programme ne montre en revanche aucun impact significatif sur les attitudes et croyances liées au genre ni sur le leadership et l'appartenance à un groupe⁴⁶.

Tableau 25 : Impacts sur l'autonomisation des femmes

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice d'autonomisation (écart type)	0,212*	0,105	0,108	-0,000	0,290	0,068
	(0,12)	(0,10)	(0,13)			
Contribution aux décisions concernant la production (proportion de décisions prises par rapport au nombre total)	0,074***	0,025	0,049	0,573	0,638	0,592
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Contrôle de l'utilisation des revenus (proportion de décisions prises par rapport au nombre total)	0,053**	0,014	0,039	0,581	0,644	0,587
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
Leadership et appartenance à un groupe (proportion par rapport au nombre total)	0,027	-0,016	0,043	0,682	0,740	0,686
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Attitudes et croyances liées au genre (proportion par rapport au nombre total)	0,008	0,020	-0,012	0,489	0,508	0,499
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Dans le cadre de l'étude qualitative, les répondants des trois groupes d'étude font part d'une persistance globale des **rôles et responsabilités traditionnels**. Les femmes sont généralement chargées des tâches domestiques, de la préparation des repas et des tâches ménagères, tandis que les hommes s'occupent des travaux agricoles et de l'élevage du cheptel. De nombreux répondants des trois groupes s'accordent sur ce point :

« Selon moi, il n'y a pas eu de changements. Les choses sont restées comme avant. »

Un participant à un groupe de discussion, Fani, Ségou
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Malgré cette perpétuation des rôles traditionnels liés au genre dans les trois groupes, une tendance à une plus grande égalité dans les rôles et responsabilités se dégage dans les deux groupes tests, tendance surtout favorisée par des aspects financiers et des interventions extérieures. Le groupe « Contrôle », quoiqu'il ait enregistré quelques changements, continue pour l'essentiel de se conformer aux rôles de genre traditionnels. En dépit d'une certaine reconnaissance des contributions apportées par les femmes, les rôles traditionnels sont semble-t-il plus profondément ancrés dans ce dernier groupe. Un participant mentionne toutefois que certaines responsabilités traditionnellement masculines sont parfois assumées par des femmes, mais que l'inverse n'est pas vrai :

« On voit des femmes faire le travail des hommes ; par contre, les hommes ne peuvent pas faire le travail des femmes. »

Une participante à un groupe de discussion, Yasso, Ségou — groupe « Contrôle »

Cependant, on observe dans les groupes tests une évolution plus significative vers un partage des responsabilités, favorisée par l'autonomisation financière et les interventions mises en œuvre dans le cadre du projet. En effet, les transferts monétaires ont permis aux femmes de démarrer des activités génératrices de revenus tels que l'achat ou la vente de produits, le maraîchage, ou encore l'élevage de volailles ou de chèvres. Les femmes ont ainsi pu contribuer elles aussi aux finances du ménage, ce qui a favorisé l'évolution des rôles traditionnels.

« Comme l'a dit le répondant 4, les temps changent, et il faut vivre avec son temps : si on n'accepte pas de changer, on va se retrouver à la traîne. Aujourd'hui, les choses sont ainsi, tout le monde doit suivre le mouvement. Dans nos ménages, les hommes et les femmes sont tous égaux en ce qui concerne la génération de revenus et les activités non génératrices de revenus, sauf pour la préparation des repas, une tâche qui revient exclusivement aux femmes. »

Participant à un groupe de discussion, M'Pessoba, Sikasso
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Les informateurs clés ont également souligné que le programme avait contribué à asseoir la position des femmes en tant que co-soutiens de famille au sein de leur propre ménage :

« Avant, toutes les responsabilités familiales incombaient aux hommes, mais les femmes ont compris qu'il fallait changer cette manière de faire et aider leur mari à subvenir aux besoins du ménage. [...] Oui, les femmes travaillent à leur compte, tout comme les hommes, et elles aident même les hommes grâce aux revenus qu'elles tirent de leur

activité. [...] Le programme a encouragé des modifications de comportement chez les femmes, que les hommes ont eux aussi prises en considération. Désormais, les hommes ne prennent plus de décisions sans impliquer les femmes. »

Informateur clé de la commune, Fani, Ségou

En dépit de cette apparente tendance à une implication accrue des femmes dans les décisions financières et la **gestion de certaines ressources**, en particulier dans les groupes tests, l'attitude dominante concernant la gestion des ressources demeure globalement conforme aux rôles de genre traditionnels. Les normes de genre jouent un rôle déterminant en la matière, et ce dans les trois groupes d'étude, de sorte que les prises de décisions au sein des familles restent influencées par la conception traditionnelle des rôles masculins et féminins.

« C'est parce que la femme appartient à l'homme de la maison. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

La plupart des biens, notamment la maison et les terres, sont déclarés appartenir à l'homme ; cependant, dans les trois groupes d'étude, d'autres biens comme les animaux d'élevage sont considérés comme étant la propriété de toute la famille. Des répondants des deux groupes tests affirment que le programme a favorisé l'autonomisation des femmes en leur permettant de posséder et de gérer des animaux d'élevage, mais également de faire du commerce à petite échelle :

« Avec l'argent qu'elles ont reçu, les femmes ont acheté des chèvres, des volailles et des moutons pour les élever. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Toutefois, dans de nombreux cas, les femmes ont tout de même dû demander la permission de leur mari pour utiliser ces biens ou les vendre.

Dans la section suivante, nous examinerons les impacts du programme sur différents aspects de la participation des femmes à la vie économique.

SOURCES DE REVENUS DES FEMMES ET ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Commençons par évaluer les effets du programme sur les sources de revenus et les AGR non agricoles des femmes bénéficiaires. Le questionnaire a permis de collecter des informations sur les sources de revenus et sur les revenus annuels issus de chaque source. Les données recueillies dans le groupe « Contrôle » lors de l'évaluation finale révèlent que les femmes ont en moyenne 1,5 source de revenus, les plus courantes étant la production ou la vente de produits agricoles (mentionnée par 53,6 % des répondantes), le commerce ou la vente de produits alimentaires ou d'origine animale (30,5 %), et la production ou la vente de produits maraîchers (28,2 %). Les impacts estimés semblent indiquer que le programme a augmenté la prévalence du petit commerce et des emplois d'agente ou de fonctionnaire parmi les sources de revenus, et réduit celle du travail journalier agricole ou non agricole (*voir le tableau 26*). Une tendance similaire se dégage de l'analyse des impacts sur le

montant annuel des revenus pour chaque source (voir l'annexe II). Cependant, seul l'effet observé sur les revenus issus du petit commerce est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (voir l'annexe III).

Tableau 26 : Impacts sur les sources de revenus des femmes bénéficiaires

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Nombre de sources de revenus	0,044	0,068	-0,023	1,529	1,473	1,596
	(0,09)	(0,08)	(0,09)			
Production/vente de produits agricoles (hors cultures maraîchères)	-0,094	-0,063	-0,031	0,536	0,382	0,435
	(0,06)	(0,05)	(0,07)			
Production/vente de produits maraîchers	-0,002	0,087	-0,089	0,282	0,257	0,407
	(0,06)	(0,06)	(0,05)			
Production/vente de produits issus de l'élevage, de la pêche et de la chasse/cueillette	0,044	0,022	0,022	0,125	0,145	0,163
	(0,03)	(0,03)	(0,04)			
Commerce/vente de produits alimentaires ou d'origine animale	0,034	0,008	0,026	0,305	0,322	0,320
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
Production/vente de produits non alimentaires	-0,013	0,006	-0,019	0,154	0,155	0,154
	(0,03)	(0,03)	(0,02)			
Travail journalier agricole ou non agricole	-0,005	-0,012*	0,007*	0,012	0,005	0,002
	(0,01)	(0,01)	(0,00)			
Artisanat, entrepreneuriat, petit commerce (charpente, maçonnerie, plomberie, confection, etc.)	0,025**	0,009	0,016	0,011	0,053	0,014
	(0,01)	(0,01)	(0,01)			
Emploi de fonctionnaire ou d'agente	0,009**	0,007*	0,002	0,001	0,011	0,010
	(0,00)	(0,00)	(0,00)			
Transferts monétaires, pension, cadeaux/aide de la famille ou de l'État	0,025	-0,012	0,037	0,047	0,068	0,036
	(0,03)	(0,02)	(0,02)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Autres sources de revenus	0,017	0,002	0,015	0,023	0,051	0,028
	(0,01)	(0,01)	(0,02)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Le tableau 27 présente les résultats observés en ce qui concerne les AGR non agricoles des femmes. Dans le groupe « Contrôle », environ 40 % des femmes ont exercé au moins une AGR au cours de l'année précédant l'entretien de l'évaluation finale. Parmi elles, la grande majorité n'a exercé qu'une seule AGR. En dehors des activités agricoles, les trois secteurs d'AGR les plus souvent cités par les femmes sont le petit commerce (86,3 % des AGR des femmes du groupe « Contrôle » lors de l'évaluation finale), puis la restauration (5,7 %) et l'artisanat (environ 2 %). L'analyse n'a pas mis en évidence d'impacts statistiquement significatifs sur les AGR exercées par les femmes bénéficiaires.

Tableau 27 : Impacts sur les AGR des femmes bénéficiaires

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Exerce une ou plusieurs AGR	0,045	0,027	0,018	0,403	0,456	0,448
	(0,05)	(0,05)	(0,05)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566
Nombre d'AGR	0,018	-0,005	0,023	0,498	0,521	0,510
	(0,08)	(0,08)	(0,06)			
<i>N</i>	784	784		238	292	254

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Les résultats pour l'indicateur « Exerce une ou plusieurs AGR » reposent sur des estimations ANCOVA. Les résultats pour l'indicateur « Nombre d'AGR » reposent sur des estimations intersectionnelles. Les erreurs standard sont agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Des estimations séparées en sous-échantillons selon que les femmes exerçaient ou non des AGR lors de l'évaluation de référence montrent toutefois que le programme Cash Plus a eu un impact statistiquement significatif sur la probabilité d'avoir une AGR chez les femmes qui pratiquaient déjà ce type d'activité au lancement du programme (voir l'annexe II).

Les estimations des impacts du programme sur la performance des entreprises ne montrent pas d'effet corroboré sur le nombre d'employés ni sur le chiffre d'affaires ou les bénéficiaires. Cela vaut à la fois pour l'ensemble de l'échantillon et pour les sous-échantillons établis selon que les femmes exerçaient ou non des AGR lors de l'évaluation de référence. Nos estimations montrent néanmoins que pour le sous-échantillon de femmes qui n'exerçaient pas d'AGR au lancement du programme, l'intervention a sensiblement modifié la principale source de capital de démarrage : au lieu de demander des dons à leur famille, les femmes utilisent davantage leur propre épargne. Cet effet est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir les annexes II et III*).

D'une manière générale, bien que l'on n'observe pas d'impact statistiquement significatif sur l'indicateur agrégé relatif à l'exercice d'AGR ni sur le nombre d'AGR, les estimations révèlent que le programme a permis aux femmes de maintenir leur activité si elles en exerçaient déjà une lors de l'évaluation de référence. Le programme a également modifié la principale source de capital de démarrage pour les femmes qui n'exerçaient pas d'AGR lors de l'évaluation de référence : celles-ci sont désormais plus susceptibles d'utiliser leur propre épargne que de demander des dons à leur famille pour créer leur entreprise. Ce changement est doublement positif, dans la mesure où il favorise l'autonomie économique des femmes et libère les ressources familiales pour d'autres utilisations.

PARTICIPATION DES FEMMES À LA PRISE DE DÉCISIONS : CONTRIBUTION AUX DÉCISIONS CONCERNANT LA PRODUCTION

L'étude a également cherché à déterminer par quel(s) membre(s) du ménage des décisions sont généralement prises sur différents sujets tels que les activités de production, les petites ou grosses dépenses du ménage, la scolarisation des enfants et le mariage des filles. Des indicateurs relatifs à la prise de décisions par les femmes ont été élaborés pour chacun de ces sujets. Chaque indicateur est égal à 1 si la décision est généralement prise par la femme (seule ou avec un autre membre du ménage) et à 0 dans le cas contraire.

Les données de l'enquête finale montrent que dans les villages du groupe « Contrôle », seule une femme sur quatre déclare prendre habituellement des décisions sur la production agricole ou les activités économiques du ménage. En revanche, environ trois sur quatre affirment être décisionnaires pour au moins une parcelle de terre (choix des cultures à planter, de l'utilisation des intrants, du moment où effectuer les activités culturales, etc.). Environ 40 % des femmes ont exercé une ou plusieurs AGR au cours des 12 mois précédant l'entretien final. Parmi elles, presque toutes ont participé activement à la prise de décisions sur ce sujet.

Le tableau 28 montre que le programme a eu un impact positif sur la prise de décisions au sujet des terres chez les femmes du groupe « Transferts monétaires et services ». Ce résultat n'est toutefois pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*). Aucun impact statistiquement significatif n'a été observé sur la prise de décisions concernant les activités de production ni sur celles relatives aux AGR exercées par les femmes.

Tableau 28 : Impacts sur la contribution des femmes aux décisions concernant la production

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant la production agricole ou les activités économiques du ménage	0,071	0,016	0,054	0,249	0,330	0,248
	(0,04)	(0,04)	(0,05)			
<i>N</i>	1 707	1 707		573	574	560
Prend des décisions concernant au moins une parcelle de terre (choix des cultures à planter, de l'utilisation des entrants, etc.)	0,099**	0,046	0,052	0,755	0,808	0,806
	(0,04)	(0,05)	(0,04)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566
Participe aux décisions concernant les AGR non agricoles	0,015	0,019	-0,004	0,946	0,967	0,959
	(0,02)	(0,03)	(0,02)			
<i>N</i>	784	784		238	292	254

Remarque : Estimations intersectionnelles avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

PARTICIPATION DES FEMMES À LA PRISE DE DÉCISIONS : CONTRÔLE DE L'UTILISATION DES REVENUS

Le contrôle de l'utilisation des transferts monétaires peut également être révélateur des dynamiques de genre au sein des ménages. Le module opérationnel a également permis de recueillir des informations sur la personne propriétaire du téléphone sur lequel les transferts étaient versés et sur le ou la principal(e) décisionnaire de l'utilisation des sommes reçues. Dans un tiers des cas (33,2 %), le téléphone utilisé pour les versements appartenait à la femme bénéficiaire. Dans 30 % des ménages, il appartenait à son conjoint, et dans 26,3 % des cas, à un autre homme du ménage. Malgré ce niveau relativement faible de possession du téléphone utilisé pour les versements, les femmes bénéficiaires étaient le plus souvent impliquées dans les décisions concernant l'utilisation des transferts monétaires, en tant que seule décisionnaire (23,8 %), décisionnaire principale après consultation du conjoint (29,2 %), décisionnaire principale avec une autre personne du ménage (15,8 %), ou décisionnaire secondaire après leur conjoint (22,6 %).

Les impacts estimés dans le groupe « Transferts monétaires et services » concordent avec ces résultats. L'intervention « Transferts monétaires et services » a augmenté de 19,4 points de pourcentage la probabilité que les femmes décident de l'utilisation des transferts monétaires, soit une augmentation de 47 % par rapport à la moyenne du groupe « Contrôle ». Ce résultat est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*).

Une analyse approfondie d'autres indicateurs du contrôle de l'utilisation des revenus ne fait pas apparaître d'impacts statistiquement significatifs. D'après les données finales, seule une minorité de femmes prennent des décisions concernant les petites ou grosses dépenses du ménage et l'utilisation des transferts monétaires dans le groupe « Contrôle » (*voir le tableau 29*). Environ 57 % des femmes décident elles-mêmes d'occuper ou non un emploi rémunéré. Parmi celles qui en occupent un, 84 % décident comment utiliser l'argent gagné. Une proportion similaire (86 %) décide comment utiliser leur propre épargne.

Tableau 29 : Impacts sur le contrôle de l'utilisation des revenus

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant les principales dépenses du ménage	0,009	-0,032	0,041	0,273	0,305	0,225
	(0,04)	(0,04)	(0,05)			
<i>N</i>	1 723	1 723		577	581	565
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant les petites dépenses du ménage	0,041	0,012	0,029	0,482	0,525	0,487
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
<i>N</i>	1 724	1 724		577	582	565
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant l'utilisation des transferts monétaires	0,194***	0,025	0,169***	0,417	0,649	0,435
	(0,05)	(0,04)	(0,04)			
<i>N</i>	1 591	1 591		513	563	515
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant le fait d'occuper un emploi rémunéré	0,062	0,036	0,027	0,569	0,657	0,610
	(0,04)	(0,05)	(0,04)			
<i>N</i>	1 378	1 378		457	468	453

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant l'utilisation de l'argent gagné	0,034	0,028	0,005	0,842	0,876	0,873
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
<i>N</i>	1 724	1 724		577	581	566
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant l'utilisation de sa propre épargne	0,012	0,009	0,003	0,861	0,873	0,874
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
<i>N</i>	1 723	1 723		576	582	565

Remarque : Estimations intersectionnelles avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

PARTICIPATION DES FEMMES À LA PRISE DE DÉCISIONS : DÉCISIONS RELATIVES AUX ENFANTS

Les données finales révèlent que les femmes du groupe « Contrôle » n'ont qu'un rôle limité dans la prise de décisions concernant les enfants (voir le tableau 30). Ainsi, seule une femme sur trois environ décide s'il faut emmener les enfants chez le médecin, les inscrire à l'école, ou encore exciser les filles. Seule une sur dix a son mot à dire dans le mariage des filles. Le tableau 30 montre que le programme a eu un impact positif sur la prise de décisions des femmes au sujet des visites médicales pour les enfants dans les villages du groupe « Transferts monétaires et services ». Ce résultat n'est toutefois pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. Aucun impact statistiquement significatif n'est constaté sur la prise de décisions concernant d'autres sujets liés aux enfants, notamment la scolarisation, le mariage ou les mutilations génitales féminines. La prise de décisions sur ces questions est étroitement liée aux normes de genre, lesquelles ne peuvent être amenées à évoluer que sur le moyen à long terme. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le programme n'ait pas eu d'influence sur ces aspects, puisqu'il a été mis en œuvre sur une période relativement courte et que les ménages n'ont probablement guère eu l'occasion de prendre des décisions concernant la scolarisation des enfants, l'excision ou le mariage des filles au cours de la période considérée.

Tableau 30 : Impacts sur les décisions relatives aux enfants

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) quant au fait d'emmener les enfants chez le médecin	0,105**	0,041	0,064	0,303	0,435	0,336
	(0,05)	(0,04)	(0,05)			
<i>N</i>	1 576	1 576		527	534	515
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant la scolarisation des enfants	0,026	-0,006	0,032	0,228	0,296	0,208
	(0,04)	(0,03)	(0,04)			
<i>N</i>	1 509	1 509		503	508	498
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant l'excision des filles	0,031	0,021	0,009	0,356	0,431	0,383
	(0,04)	(0,03)	(0,03)			
<i>N</i>	1 350	1 350		458	446	446
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant le mariage des filles	0,016	0,001	0,016	0,126	0,169	0,122
	(0,03)	(0,02)	(0,03)			
<i>N</i>	1 342	1 342		457	446	439

Remarque : Estimations intersectionnelles avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

PARTICIPATION DES FEMMES À LA PRISE DE DÉCISIONS : DÉCISIONS RELATIVES À LEUR PROPRE SANTÉ

Les données d'enquête révèlent que moins de la moitié (46 %) des femmes de l'échantillon étudié décident de leurs propres soins de santé et qu'à peine plus de la moitié (52 %) prennent elles-mêmes les décisions les concernant en matière de contraception (*voir le tableau 31*). Même si le programme n'avait pas vocation à influencer sur le recours à la contraception, il pourrait avoir des effets indirects : les femmes ayant davantage de pouvoir de décision quant à l'utilisation des transferts monétaires, elles pourraient par exemple se procurer le moyen de contraception de leur choix⁴⁷.

Les résultats montrent que le programme n'a pas affecté les décisions générales relatives aux soins de santé des femmes et n'a pas eu d'impact évident sur la prise de décisions concernant le recours

à la contraception (dans les villages du groupe « Services uniquement », les femmes sont plus susceptibles de prendre elles-mêmes leurs décisions en matière de contraception, mais cet impact n'est pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples). D'une manière générale, les effets décrits plus haut sur la prise de décisions concernant l'utilisation des transferts monétaires sont les seuls résultats corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Tableau 31 : Impacts sur la prise de décisions des femmes concernant leur propre santé

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant ses propres soins de santé	0,054	0,022	0,032	0,461	0,544	0,479
	(0,05)	(0,04)	(0,04)			
<i>N</i>	1 725	1 725		577	582	566
Prend des décisions (seule ou avec d'autres) concernant son propre recours à la contraception	0,055	0,075*	-0,021	0,518	0,597	0,591
	(0,05)	(0,04)	(0,05)			
<i>N</i>	1 082	1 082		362	360	360

Remarque : Estimations intersectionnelles avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Dans les trois groupes d'étude, le pouvoir de décision reste essentiellement aux mains des hommes. Ces derniers sont encore considérés comme les décisionnaires principaux, en particulier sur les questions financières importantes :

« C'est le chef de famille qui décide comment l'argent est utilisé au sein du ménage. »

Un participant à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Les limites traditionnellement imposées à la participation des femmes dans la prise de décisions au sein des ménages sont reconnues à la fois dans les groupes tests et dans le groupe contrôle. L'implication des femmes en la matière semble restreinte et limitée à un périmètre traditionnel. Leur participation se cantonne souvent à des domaines bien spécifiques tels que la gestion des ustensiles de ménage :

« C'est le chef du ménage qui prend les décisions. Mais si c'est du domaine de la femme, c'est elle qui décide, et l'homme exécute.

— Quel domaine, par exemple ?

— S’il faut acheter des ustensiles de ménage, par exemple, ce sont les femmes qui décident et les hommes qui se chargent de l’achat. Si les repas sont préparés dans une marmite de 2 kg et qu’il faut en acheter une de 5 kg, ce sont les femmes qui décident, et les hommes qui se chargent de l’achat. »

Un participant à un entretien approfondi, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Comme il fallait s’y attendre, plusieurs répondants révèlent que le manque de participation à la prise de décisions n’a guère évolué au cours des six derniers mois, en particulier pour les questions non financières :

« Selon moi, il n’y a pas eu de changement dans la prise de décisions concernant les questions non financières au sein des ménages.

— Pourquoi cela ?

— Parce que les femmes n’ont pas leur mot à dire dans les décisions prises pour le ménage. »

Un participant à un groupe de discussion, N’Golobougou, Koulikoro — groupe test (« Services uniquement »)

Dans certains cas, cependant, les femmes ont davantage pris part aux décisions au sein de leur ménage dans tous les groupes d’étude, en particulier dans les groupes tests, mais également, dans une moindre mesure, dans le groupe « Contrôle ». Cette tendance s’est avérée particulièrement visible lorsque les femmes touchaient également un revenu, ce qui a favorisé leur implication dans les décisions financières : dès lors, elles participaient davantage aux discussions sur les finances et avaient leur mot à dire sur la manière dont l’argent était dépensé. Une répondante avance que cette implication des femmes relève parfois d’une nécessité plus que d’une norme :

« Ce sont les difficultés qui ont poussé les hommes à impliquer les femmes dans les prises de décisions. Quand on n’a pas les moyens de payer quelque chose à une femme, on ne peut pas l’exclure du processus décisionnel. [...] Si les femmes participent aux décisions, c’est parce que les hommes savent que s’ils leur laissent leur mot à dire, elles pourront leur donner de bonnes idées. Ça montre que les hommes et les femmes doivent prendre des décisions ensemble, dans les périodes difficiles comme dans les périodes prospères. Mais en Afrique, il y a des hommes qui ne tiennent pas compte des femmes lorsque leur situation financière est favorable, et qui ne les impliquent dans la prise de décisions que lorsque les choses vont mal. »

Une participante à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Malgré ces évolutions, certaines questions, en particulier concernant des pratiques importantes sur le plan culturel comme les mariages, restent essentiellement du domaine des hommes dans tous les groupes d’étude. Si certains répondants déclarent que les femmes pourraient participer à la prise de décisions, il apparaît clairement que l’homme qui dirige le ménage a le dernier mot, quand ce n’est pas le seul décisionnaire :

« Non, ce sont les hommes qui décident de tout. L’opinion des femmes ne compte pas. Qu’il s’agisse de mariage ou de l’excision d’une fille, c’est le chef du ménage qui décide. »

Une participante à un entretien approfondi, Logouana, Sikasso — groupe test (« Services uniquement »)

Les informateurs clés se montrent plus optimistes et plus enclins à témoigner d'une évolution de la prise de décisions, là encore surtout chez les femmes qui disposaient d'un revenu grâce au programme, comme l'explique cet informateur de niveau national :

« Aujourd'hui, toutes ces femmes qui bénéficient de transferts monétaires, il est clair que les hommes de leur famille ne prennent plus de décisions sur le ménage sans elles, et que leur avis est systématiquement écouté. »

Informateur clé de niveau national (partenaire gouvernemental), Bamako

En résumé, le module opérationnel indique que la plupart des femmes bénéficiaires ont décidé (seules ou en tant que décisionnaires principales) de l'utilisation des transferts monétaires. Les estimations d'impact quantitatives vont dans le même sens. Les entretiens qualitatifs montrent également que les femmes qui touchaient un revenu étaient relativement impliquées dans les discussions concernant les finances. D'une manière générale, on peut donc conclure que les transferts monétaires ont permis aux femmes d'avoir davantage de poids dans les décisions concernant l'utilisation de l'argent reçu. En revanche, d'autres domaines de décisions qui relèvent plus directement des pratiques culturelles et des normes de genre, notamment le mariage des filles et la scolarisation, n'ont pas été influencés par le programme.

7.4.2 Expérience de la violence au sein du couple et cohésion sociale

L'analyse s'est intéressée à différentes formes de violence au sein du couple subies au cours des 12 mois précédant l'entretien final : les comportements de contrôle, la violence émotionnelle, la violence physique et la violence sexuelle. Comme nous l'avons déjà expliqué, un indice agrégé a été établi pour toutes les formes de violence subies au cours de la période considérée. Dans le groupe « Contrôle », environ 24 % des femmes déclarent avoir subi au moins une fois des violences émotionnelles, physiques ou sexuelles au cours de l'année précédant l'entretien final. Les résultats présentés dans le tableau 32 montrent que l'analyse n'a pas mis en évidence d'impacts sur la violence au sein du couple, excepté pour les comportements de contrôle dans le groupe « Services uniquement », mais cet effet n'est pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (voir l'annexe III).

Tableau 32 : Impacts sur la violence subie par les femmes au sein du couple au cours des 12 mois précédant l'entretien final

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
N'a pas subi de violence au sein de couple au cours des 12 derniers mois (écart type)	0,052	0,038	0,014	0,000	0,105	0,003
	(0,06)	(0,06)	(0,06)			
A subi des comportements de contrôle au cours des 12 derniers mois	0,045	0,055*	-0,011	0,238	0,288	0,293
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
A subi des violences émotionnelles au cours des 12 derniers mois	-0,013	-0,004	-0,009	0,187	0,156	0,192
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
A subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois	-0,015	-0,002	-0,013	0,078	0,063	0,077
	(0,02)	(0,02)	(0,02)			
A subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois	-0,012	0,012	-0,024	0,043	0,027	0,059
	(0,01)	(0,02)	(0,01)			
<i>N</i>	1 699	1 699		568	569	562

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations intersectionnelles avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Les répondants des groupes tests et du groupe contrôle s'accordent à dire que les relations **conjugales**, y compris dans les ménages polygames, étaient généralement bonnes :

« En fait, non, ces six derniers mois, il n'y a pas eu de disputes ou de violence entre hommes et femmes chez moi.

— Comment les choses se passent-elles, en général ?

— On s'écoute, on se respecte, c'est toujours comme ça. Et ça n'a pas diminué ou augmenté. »

Un participant à un entretien approfondi, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Dans les groupes tests, des améliorations ont été observées grâce au soutien financier et à l'autonomisation des femmes favorisée par le programme. Cette évolution se caractérise par une compréhension et une coopération accrues ainsi que par une diminution des conflits, comme le raconte cette participante à un groupe de discussion :

« Maintenant, les hommes et les femmes s'entendent bien. Avant, ils pouvaient passer la journée sans s'adresser la parole. Depuis le lancement du projet, ils s'entendent bien. »

Une participante à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

L'aide financière reçue par les femmes semble en effet avoir généré des retombées positives sur les dynamiques au sein des couples. Le fait que les femmes contribuent aux dépenses du ménage et leur plus grande indépendance financière ont favorisé des relations plus équilibrées et plus harmonieuses :

« C'est vrai, désormais nous sommes heureux dans nos ménages, parce qu'il n'y a plus d'incompréhension entre nous, étant donné que nous ne manquons plus de ressources financières pour les dépenses familiales. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Les entretiens avec les informateurs clés révèlent également une amélioration des relations, notamment attribuée à une diminution du stress dû au manque de moyens :

« Aujourd'hui, il y a beaucoup de joie entre eux. Ils se parlent et rient ensemble. Cela réduit le nombre de disputes et de désaccords dans les ménages. »

Informateur clé de la commune, Fani, Ségou

De même, les trois groupes d'étude font état d'une bonne cohésion et d'un soutien mutuel **au sein de leur communauté**, mais les répondants des groupes tests estiment que le programme a renforcé ces aspects, notamment en améliorant l'autonomie financière des femmes et leur participation aux activités communautaires. L'argent disponible a réduit les relations de dépendance et les conflits, en particulier dans les familles, comme l'illustre le témoignage ci-dessous :

« Ce qui a changé, c'est qu'avant les transferts monétaires, il y avait beaucoup de difficultés entre les hommes et nous. Comme personne n'avait quoi que ce soit, on dépendait l'un de l'autre. Mais maintenant qu'il y a de l'argent, si votre enfant tombe malade, vous pouvez vous occuper de lui sans déranger votre mari. Le projet nous a facilité les choses sur ce point. »

Une participante à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Les répondants du groupe « Transferts monétaires et services » affirment que l'aide financière apportée par le programme a amélioré les relations au sein de la communauté et entre eux, comme l'observe ce participant à un groupe de discussion :

« Les femmes s'entendent mieux depuis six mois. Elles participent à de nombreux événements sociaux entre elles. »

Un participant à un groupe de discussion, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe test (« Services uniquement »)

Tous les groupes soulignent en outre l'importance de la solidarité, en particulier dans les périodes compliquées, notamment en cas de maladie, de mariage ou de décès :

« S'il y a un décès ou un mariage dans un ménage, tous les membres de la communauté participent. »

Un participant à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Le groupe « Contrôle » note une certaine continuité de la cohésion sociale, ancrée dans des pratiques culturelles anciennes (contrairement à l'aide financière). Plusieurs répondants de ce groupe évoquent toutefois un recul des pratiques traditionnelles d'entraide comme le partage du travail agricole, signe d'une évolution des dynamiques communautaires :

« L'entraide a beaucoup diminué. »

Un participant à un entretien approfondi, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

7.4.3 Niveau de stress autoévalué des femmes

Pour finir, nous examinons le niveau de stress autoévalué des femmes à l'aide d'indicateurs relatifs aux inquiétudes concernant la disponibilité de nourriture ou d'eau, les relations sociales, la situation financière, la violence, la toxicomanie et la santé physique. Nous avons compilé un indice de stress autoévalué en agrégeant ces six indicateurs de façon à ce que les valeurs les plus élevées correspondent à la situation la plus favorable (autrement dit, aux inquiétudes les plus faibles). On observe que l'intervention « Transferts monétaires et services » a généré un impact positif de 0,127 écart type sur cet indice agrégé, tandis que l'intervention « Services uniquement » n'a pas eu d'effet. Lors de l'évaluation finale, la préoccupation la plus courante parmi les femmes du groupe « Contrôle » concernait la situation financière, mentionnée par 84,4 % des femmes interrogées. Le programme a permis de réduire sensiblement cette inquiétude (*voir le tableau 33*). Dans le groupe « Transferts monétaires et services », la probabilité que les femmes s'inquiètent de leur situation financière était inférieure de 7,7 points de pourcentage, soit une réduction de 9 % par rapport aux femmes du groupe « Contrôle ». Cet impact est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*).

Tableau 33 : Impacts sur le niveau de stress autoévalué des femmes

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice agrégé du niveau de stress autoévalué (écart type)	0,127**	0,008	0,119*	-0,000	0,085	0,033
	(0,06)	(0,06)	(0,07)			
Inquiétudes concernant la nourriture et/ou l'eau potable	-0,025	0,015	-0,040	0,389	0,389	0,392
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
Inquiétudes concernant les relations sociales (famille et proches)	-0,036	0,032	-0,068**	0,315	0,297	0,348
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Inquiétudes concernant la situation financière (faillite, finances, emploi)	-0,077***	0,001	-0,078***	0,844	0,782	0,841
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Inquiétudes concernant la violence	-0,026	-0,002	-0,024	0,216	0,195	0,200
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
Inquiétudes concernant l'alcoolisme ou la toxicomanie	-0,029	-0,012	-0,018	0,158	0,124	0,131
	(0,04)	(0,03)	(0,03)			
Inquiétudes concernant la santé physique	-0,016	-0,035	0,019	0,665	0,663	0,620
	(0,02)	(0,03)	(0,03)			
<i>N</i>	1 722	1 722		577	582	566

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge lors de l'évaluation de référence, des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes et les estimations sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

7.4.4 Occupation du temps au sein des ménages

Le questionnaire final comportait des questions sur la participation et le temps consacré à diverses activités par les membres du ménage âgés de plus de 5 ans. L'analyse ci-dessous est ventilée en cinq groupes différents : les filles, les garçons, les femmes bénéficiaires, les autres femmes adultes et les hommes adultes. Pour cette répartition, on considère que les enfants (filles et garçons) sont les individus âgés de moins de 18 ans et les adultes, les individus âgés de 18 à 64 ans. Notons que toutes les femmes bénéficiaires appartiennent à la même catégorie indépendamment de leur âge.

Les activités sont réparties en deux groupes : les tâches domestiques et les activités économiques. Les activités domestiques englobent la collecte de l'eau, la collecte du bois et d'autres combustibles, la garde des enfants, la préparation des repas, les tâches ménagères et les soins aux membres du ménage malades, âgés ou handicapés.

PARTICIPATION ET HEURES CONSACRÉES AUX TÂCHES DOMESTIQUES

Les impacts estimés du programme sur la participation des enfants aux tâches domestiques sont présentés dans le tableau 34. Chez les enfants des ménages ayant bénéficié de l'intervention « Transferts monétaires et services », on observe une hausse de 11 points de pourcentage de la participation des filles à la garde des enfants, à la préparation des repas et aux tâches ménagères (augmentation de 19,4 % par rapport au groupe « Contrôle »). Cet effet, confirmé après correction pour tests d'hypothèses multiples, se traduit par une augmentation de 8,2 points de pourcentage (+11,7 %) de la participation des filles à l'ensemble des tâches. Dans le groupe « Transferts monétaires et services », la participation des garçons aux tâches ménagères a également augmenté, de 11,3 points de pourcentage (soit 38,8 %). À en juger par les estimations ci-dessous, cette augmentation est surtout due à une participation accrue à la collecte de l'eau, quoique cet effet ne soit pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. D'une manière générale, dans le groupe « Transferts monétaires et services », la participation des filles aux différentes tâches reste presque deux fois plus importante que celle des garçons.

Dans le groupe « Services uniquement », la participation des filles aux tâches domestiques a augmenté de 5,6 points de pourcentage (8 %), creusant l'écart entre garçons et filles dans ce domaine pour les enfants de ce groupe. D'après les estimations, cette hausse s'explique surtout par une participation accrue à la garde des enfants, à la préparation des repas et aux tâches ménagères, quoique ce dernier effet ne soit pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Tableau 34 : Impacts sur la participation des enfants aux tâches domestiques la veille de l'entretien

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
A effectué des tâches, quelles qu'elles soient	0,082***	0,056*	0,703	0,113*	-0,017	0,291
	(0,03)	(0,03)		(0,06)	(0,06)	
A collecté de l'eau	0,022	-0,029	0,566	0,069**	0,004	0,154
	(0,03)	(0,03)		(0,03)	(0,03)	
A collecté du bois	0,018	0,022	0,088	0,009	-0,013	0,037
	(0,02)	(0,02)		(0,01)	(0,01)	
S'est occupé(e) des enfants, de la préparation des repas ou des tâches ménagères	0,109***	0,080**	0,563	0,036	-0,023	0,149

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	(0,04)	(0,04)		(0,05)	(0,05)	
S'est occupé(e) des membres du ménage malades, âgés ou handicapés	0,027	0,001	0,088	0,021	0,009	0,054
	(0,04)	(0,04)		(0,03)	(0,03)	
	2 454	2 454	808	2 696	2 696	942

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

S'agissant du nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques, les coefficients, pour la plupart, ne sont pas statistiquement significatifs, à l'exception du temps consacré à la collecte de l'eau par les garçons et à la garde des enfants, à la préparation des repas et aux tâches ménagères par les filles dans le groupe « Transferts monétaires et services » (voir le tableau 35). Aucune de ces deux estimations n'est corroborée après correction pour tests d'hypothèses multiples, et le programme n'a pas eu d'effets sur le nombre total d'heures consacrées aux tâches de toutes natures par les garçons et les filles. La quantité totale de temps passé à effectuer ces tâches reste donc déséquilibrée selon le genre, les filles y ayant consacré en moyenne 2,7 heures la veille de l'entretien, contre 0,7 heure en moyenne pour les garçons.

Tableau 35 : Impacts sur le temps consacré par les enfants aux tâches domestiques la veille de l'entretien

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Nombre total d'heures consacrées aux tâches domestiques	0,810	0,589	2,742	0,243	-0,006	0,717
	(0,49)	(0,51)		(0,22)	(0,23)	
Nombre d'heures consacrées à la collecte de l'eau	0,047	-0,016	0,739	0,091*	-0,002	0,197
	(0,07)	(0,07)		(0,05)	(0,04)	
Nombre d'heures consacrées à la collecte du bois	0,016	0,047	0,143	0,029	-0,024	0,069
	(0,04)	(0,05)		(0,03)	(0,03)	

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
Nombre d'heures consacrées à la garde des enfants, à la préparation des repas ou aux tâches ménagères	0,689**	0,445	1,580	0,072	-0,027	0,303
	(0,33)	(0,30)		(0,13)	(0,11)	
Nombre d'heures consacrées aux soins des membres du ménage malades, âgés ou handicapés	0,071	0,091	0,243	0,036	0,039	0,129
	(0,13)	(0,15)		(0,07)	(0,09)	
<i>N</i>	2 454	2 454	808	2 696	2 696	942

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Les effets du programme sur la participation des adultes aux tâches domestiques sont présentés dans le tableau 36. Aucun effet n'est observé pour les femmes bénéficiaires. En revanche, les autres femmes des ménages du groupe « Services uniquement » ont réduit de 8,5 points de pourcentage (-10,8 %) leur participation à la collecte de l'eau et de 4,8 points de pourcentage (-5,3 %) leur participation à la garde des enfants, à la préparation des repas et aux tâches ménagères. Ces résultats, corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples, se traduisent par une diminution de 4,8 points de pourcentage (5,1 %) de la participation à l'ensemble des tâches. Dans le groupe « Transferts monétaires et services », la participation des hommes à tous types de tâches a augmenté de 12,9 points de pourcentage (31,4 %). D'après les estimations, cet impact s'explique surtout par une participation accrue à la garde des enfants, à la préparation des repas et aux tâches ménagères, ainsi qu'aux soins des membres du ménage malades, âgés ou handicapés, quoique ces effets ne soient pas corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples. D'une manière générale, dans les deux groupes tests, ces estimations montrent une atténuation des disparités entre les genres dans la participation aux tâches domestiques (à la fois pour les bénéficiaires et pour les autres femmes du ménage). Malgré cela, les femmes (qu'elles soient ou non bénéficiaires) restent presque deux fois plus susceptibles de participer aux tâches domestiques que les hommes.

Tableau 36 : Impacts sur la participation des adultes aux tâches domestiques la veille de l'entretien

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
A effectué des tâches, quelles qu'elles soient	0,020	-0,001	0,932	0,009	-0,048**	0,935	0,129**	0,062	0,411
	(0,02)	(0,02)		(0,02)	(0,02)		(0,05)	(0,06)	
A collecté de l'eau	0,028	-0,036	0,705	-0,001	-0,085**	0,788	0,031	0,017	0,068
	(0,03)	(0,03)		(0,03)	(0,04)		(0,02)	(0,02)	
A collecté du bois	0,056	0,045	0,181	0,064	0,014	0,240	0,032	0,020	0,042
	(0,05)	(0,05)		(0,04)	(0,04)		(0,02)	(0,02)	
S'est occupé(e) des enfants, de la préparation des repas ou des tâches ménagères	0,033	0,004	0,895	-0,004	-0,048**	0,904	0,093*	0,058	0,284
	(0,02)	(0,02)		(0,02)	(0,02)		(0,05)	(0,05)	
S'est occupé(e) des membres du ménage malades, âgés ou handicapés	0,064	0,010	0,232	0,078	0,009	0,207	0,076*	0,037	0,154
	(0,07)	(0,07)		(0,06)	(0,06)		(0,04)	(0,05)	
N	1 713	1 713	574	1 547	1 547	508	2 381	2 381	813

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Les impacts du programme sur le temps consacré aux tâches domestiques par les adultes sont présentés dans le tableau 37. Comme pour les enfants, le nombre total d'heures consacrées à ces tâches par les adultes reste globalement inchangé. Selon l'analyse ci-dessous, l'intervention « Transferts monétaires et services » a augmenté le temps consacré à la garde des enfants, à la préparation des repas et aux tâches ménagères chez les femmes bénéficiaires, ainsi que le temps consacré à la collecte du bois pour les autres femmes, mais ces résultats ne sont pas corroborés

après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*). Dans le groupe « Transferts monétaires et services », le temps consacré par les hommes à tous types de tâches domestiques a augmenté de 0,8 heure (58,8 %). D'après l'analyse, cet impact s'explique surtout par une augmentation du temps passé à s'occuper des membres du ménage malades, âgés ou handicapés, quoique ce dernier effet ne soit pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Les impacts estimés sur le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques par les personnes qui y participent ne sont pour la plupart pas statistiquement significatifs, à l'exception d'une diminution des heures passées à collecter de l'eau pour les femmes bénéficiaires, mais cet effet n'est pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir les annexes II et III*).

D'une manière générale, les disparités entre les genres concernant le temps consacré aux tâches domestiques chez les adultes se sont atténuées dans les deux groupes tests, tant pour les femmes bénéficiaires que pour les autres femmes du ménage. Cependant, lors de l'évaluation finale, les femmes des deux groupes y consacraient encore quatre fois plus de temps que les hommes en moyenne.

Tableau 37 : Impacts sur le temps consacré par les adultes aux tâches domestiques la veille de l'entretien

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(4)						
Nombre total d'heures consacrées aux tâches domestiques	1,209	0,541	7,972	0,173	-0,400	8,207	0,818*	0,450	1,391
	(0,80)	(0,88)		(0,55)	(0,53)		(0,44)	(0,49)	
Nombre d'heures consacrées à la collecte de l'eau	0,078	-0,149	1,068	0,066	-0,134*	1,196	0,056	0,029	0,099
	(0,10)	(0,09)		(0,11)	(0,08)		(0,04)	(0,03)	
Nombre d'heures consacrées à la collecte du bois	0,118	0,114	0,313	0,184*	0,088	0,421	0,070	0,014	0,137
	(0,12)	(0,10)		(0,10)	(0,10)		(0,08)	(0,05)	
Nombre d'heures consacrées à la garde des enfants, à la préparation des repas ou aux tâches ménagères	0,844*	0,519	5,799	0,074	-0,191	5,869	0,363	0,152	0,679
	(0,45)	(0,59)		(0,43)	(0,40)		(0,23)	(0,20)	

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(4)						
Nombre d'heures consacrées aux soins des membres du ménage malades, âgés ou handicapés	0,324	0,038	0,819	0,189	-0,003	0,665	0,404**	0,296	0,401
	(0,29)	(0,30)		(0,21)	(0,24)		(0,20)	(0,27)	
<i>N</i>	1 713	1 713	574	1 547	1 547	508	2 381	2 381	813

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

PARTICIPATION ET HEURES CONSACRÉES AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le tableau 38 présente les impacts du programme sur la participation des enfants aux activités économiques. Comme l'on pouvait s'y attendre compte tenu des normes de genre relatives à l'occupation du temps, les garçons sont plus susceptibles que les filles de contribuer aux activités économiques, avec un taux de participation de 73,4 % contre 50,4 % pour les filles lors de l'évaluation finale dans le groupe « Contrôle ». La participation des garçons est plus importante que celle des filles dans chacune des activités considérées, hormis la cueillette de fruits ou de noix à des fins de consommation ou de vente.

Dans les ménages ayant bénéficié de l'intervention « Transferts monétaires et services », la probabilité de participer aux activités d'élevage a augmenté à la fois chez les filles et les garçons, mais cet impact n'est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples que pour les garçons (+17,1 points de pourcentage ou 38 %). La participation globale aux activités économiques reste inchangée pour les filles, alors qu'elle a augmenté de 8,2 points de pourcentage (11 %) pour les garçons.

L'intervention « Services uniquement » a visiblement réduit la participation des garçons aux activités agricoles du ménage de 10,9 points de pourcentage (20 %), et cet effet est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples, mais la participation globale aux activités économiques reste inchangée pour les garçons de ce groupe.

Tableau 38 : Impacts sur la participation des enfants aux activités économiques durant les sept jours précédant l'entretien

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Participation aux activités économiques, quelles qu'elles soient	0,026	-0,062	0,513	0,082**	-0,032	0,739
	(0,04)	(0,05)		(0,03)	(0,04)	
Cueillette de fruits ou d'autres produits à des fins de consommation ou de vente	0,024	-0,014	0,084	0,004	-0,010	0,036
	(0,03)	(0,03)		(0,02)	(0,01)	
Activités agricoles du ménage	-0,014	-0,071	0,436	-0,002	-0,109***	0,528
	(0,04)	(0,04)		(0,04)	(0,04)	
Activités non agricoles du ménage	0,009	0,006	0,009	0,007	-0,013*	0,019
	(0,01)	(0,01)		(0,01)	(0,01)	
Gestion d'une entreprise non commerciale	0,002	0,005	0,005	0,005	-0,002	0,010
	(0,01)	(0,00)		(0,01)	(0,01)	
Activités d'élevage du ménage	0,110**	0,057	0,130	0,171***	0,070	0,464
	(0,05)	(0,04)		(0,05)	(0,06)	
Travail occasionnel non domestique	0,011	-0,000	0,010	0,003	0,002	0,016
	(0,01)	(0,01)		(0,01)	(0,01)	
Travail rémunéré non domestique	0,005	0,007	0,006	0,000	0,000	0,013
	(0,01)	(0,01)		(0,01)	(0,01)	
<i>N</i>	2 454	2 454	808	2 696	2 696	942

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Le tableau 39 montre que l'intervention « Services uniquement » a réduit le temps consacré par les garçons aux activités agricoles du ménage (effet corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples), mais que le nombre total d'heures consacrées aux activités économiques est resté inchangé. Aucun des autres impacts sur les heures d'activités économiques des enfants n'est corroboré. La durée hebdomadaire des activités économiques reste inchangée pour les filles et les garçons, à savoir 10,3 heures pour les filles et 22,6 heures pour les garçons.

Tableau 39 : Impacts sur le temps consacré par les enfants aux activités économiques durant les sept jours précédant l'entretien

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Nombre total d'heures consacrées aux activités économiques	1,614	0,247	10,302	1,910	-1,267	22,555
	(1,45)	(1,58)		(2,43)	(2,43)	
Heures consacrées à la cueillette de fruits ou d'autres produits à des fins de consommation ou de vente	0,173	0,228	0,384	0,179*	0,068	0,134
	(0,24)	(0,23)		(0,10)	(0,08)	
Heures consacrées aux activités agricoles du ménage	0,762	-0,220	8,226	-1,964*	-3,281***	13,365
	(1,20)	(1,18)		(1,13)	(1,22)	
Heures consacrées aux activités non agricoles du ménage	0,097	-0,034	0,105	0,250	-0,138*	0,175
	(0,14)	(0,06)		(0,23)	(0,08)	
Heures consacrées à sa propre entreprise non agricole	-0,014	0,079	0,061	0,008	0,002	0,232
	(0,06)	(0,07)		(0,16)	(0,16)	
Heures consacrées aux activités d'élevage du ménage	0,612	0,343	1,806	3,535**	2,128	8,335
	(0,71)	(0,66)		(1,74)	(1,69)	
Nombre d'heures consacrées à un travail occasionnel non domestique	0,138	0,039	0,060	0,152	-0,015	0,172
	(0,10)	(0,07)		(0,16)	(0,10)	
Nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré non domestique	0,057	0,093	0,044	-0,033	-0,095	0,277
	(0,05)	(0,08)		(0,14)	(0,13)	
<i>N</i>	2 454	2 454	808	2 696	2 696	942

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Les activités économiques sont essentielles aussi bien pour les femmes que pour les hommes adultes, leur participation à au moins une activité de ce type s'élevant respectivement à 88 % et 96 % (voir le tableau 40). Il convient de souligner que la probabilité de consacrer du temps à des activités d'élevage a augmenté pour les trois catégories d'adultes du groupe « Transferts monétaires et services », ces impacts étant corroborés dans les trois cas après correction pour tests d'hypothèses multiples. Les impacts sont particulièrement visibles chez les femmes (17,6 points de pourcentage ou 57,5 % de plus pour les femmes bénéficiaires, et 15,8 points de pourcentage ou 94,6 % de plus pour les autres femmes par rapport à la moyenne du groupe « Contrôle »). La probabilité que les femmes bénéficiaires et les autres femmes du groupe « Transferts monétaires et services » s'adonnent à la cueillette de fruits a par ailleurs augmenté. Cet impact positif, qui est peut-être lié à un besoin accru de nourrir le bétail, n'est cependant pas corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples.

Aucun impact n'est observé au sein du groupe « Services uniquement », si ce n'est que l'implication des femmes autres que les femmes bénéficiaires dans les activités agricoles des ménages a baissé de 15,3 points de pourcentage (19 % par rapport au groupe « Contrôle »), résultat corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. D'une manière générale, dans ce groupe, la participation à une quelconque activité économique a également sensiblement diminué.

Tableau 40 : Impacts sur la participation des adultes aux activités économiques au cours des sept jours précédant l'entretien

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Toute activité économique	0,013	-0,002	0,879	-0,031	-0,086***	0,877	-0,015	-0,018	0,955
	(0,02)	(0,02)		(0,03)	(0,03)		(0,02)	(0,02)	
Cueillette de fruits ou d'autres produits à des fins de consommation ou de vente	0,066**	0,007	0,122	0,057	-0,038	0,147	-0,009	-0,012	0,079
	(0,03)	(0,04)		(0,03)	(0,04)		(0,02)	(0,01)	
Activités agricoles du ménage	-0,038	-0,067	0,776	-0,058	-0,153***	0,806	-0,043	-0,051	0,870
	(0,03)	(0,05)		(0,04)	(0,04)		(0,03)	(0,04)	
Activités non agricoles du ménage	0,012	0,013	0,039	0,010	0,005	0,008	0,053*	0,017	0,090
	(0,02)	(0,02)		(0,01)	(0,01)		(0,03)	(0,02)	
Activités non agricoles liées à des entreprises appartenant aux ménages	0,022	0,022	0,217	0,021	0,037	0,146	0,036	0,036	0,192

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	(0,04)	(0,03)		(0,04)	(0,04)		(0,02)	(0,02)	
Activités d'élevage du ménage	0,176***	0,106*	0,306	0,157**	0,077	0,166	0,095**	0,049	0,592
	(0,06)	(0,06)		(0,06)	(0,05)		(0,04)	(0,04)	
Travail occasionnel non domestique	0,034*	0,005	0,054	-0,000	-0,034	0,070	0,031	0,022	0,070
	(0,02)	(0,02)		(0,02)	(0,02)		(0,02)	(0,02)	
Travail rémunéré non domestique	0,005	-0,006	0,033	0,014	-0,001	0,015	0,013	-0,015	0,072
	(0,01)	(0,01)		(0,01)	(0,01)		(0,02)	(0,02)	
<i>N</i>	1 713	1 713	574	1 547	1,547	508	2 381	2 381	813

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Enfin, le tableau 41 rend compte des impacts du programme sur le nombre d'heures allouées par les adultes aux activités économiques. Confirmant les observations relatives à la participation, le nombre d'heures consacrées aux activités d'élevage a augmenté chez les adultes du groupe « Transferts monétaires et services ». On peut néanmoins noter que si les impacts sur la participation à l'élevage de bétail ont été corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples pour les trois catégories d'adultes, cette corroboration des impacts du point de vue du nombre d'heures n'a été mise en évidence que pour les femmes bénéficiaires, le temps qu'elles consacrent à l'élevage ayant augmenté de 1,9 heure (78,6 %).

Le tableau 41 montre par ailleurs que les hommes du groupe « Transferts monétaires et services » ont accordé plus de temps aux activités non agricoles du ménage et moins de temps aux activités agricoles, mais ces conclusions n'ont pas été corroborées après correction pour tests d'hypothèses multiples. D'une manière générale, le nombre total d'heures consacrées aux activités économiques au cours de la semaine précédant l'entretien est resté inchangé pour toutes les catégories d'adultes du groupe « Transferts monétaires et services ».

Les impacts observés dans le groupe « Services uniquement » n'ont pas été corroborés, si ce n'est la réduction de 29 % (7,6 heures) du nombre d'heures consacrées aux activités agricoles par les femmes autres que les femmes bénéficiaires. Cela s'est traduit par une diminution du nombre total d'heures consacrées aux activités économiques par les femmes autres que les femmes bénéficiaires du groupe « Services uniquement ». Globalement, pour les femmes bénéficiaires et les hommes de ce groupe, le nombre total d'heures allouées aux activités économiques est quant à lui resté stable.

Tableau 41 : Impacts sur le nombre d'heures consacrées par les adultes aux activités économiques au cours des sept jours précédant l'entretien

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Nombre total d'heures consacrées aux activités économiques	0,863	-3,090	32,822	-1,138	-7,716***	31,317	1,021	-1,896	50,594
	(2,69)	(3,01)		(2,14)	(2,11)		(2,14)	(2,08)	
Nombre d'heures consacrées à la cueillette de fruits ou d'autres produits à des fins de consommation ou de vente	0,447	0,465	0,632	-0,016	-0,362	0,925	-0,218	-0,032	0,525
	(0,34)	(0,34)		(0,31)	(0,24)		(0,16)	(0,18)	
Nombre d'heures consacrées aux activités agricoles du ménage	-2,273	-3,677	25,028	-2,765	-7,631***	26,393	-4,579**	-4,519*	36,533
	(2,18)	(2,46)		(1,75)	(2,16)		(2,03)	(2,40)	
Nombre d'heures consacrées aux activités non agricoles du ménage	0,157	0,182	0,551	0,114	-0,009	0,055	1,880**	0,898	1,417
	(0,42)	(0,34)		(0,10)	(0,04)		(0,92)	(0,63)	
Heures consacrées à sa propre entreprise non agricole	0,787	0,049	3,418	0,051	0,308	2,448	1,719**	1,664**	3,356
	(0,86)	(0,63)		(0,78)	(0,83)		(0,76)	(0,65)	
Nombre d'heures consacrées aux activités d'élevage du ménage	1,898**	0,819	2,414	1,159**	0,629	0,998	1,330*	0,328	6,653
	(0,74)	(0,72)		(0,58)	(0,49)		(0,77)	(0,82)	

INDICATEUR	FEMMES BÉNÉFICIAIRES			AUTRES FEMMES			HOMMES		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Nombre d'heures consacrées à un travail occasionnel non domestique	0,358	-0,071	0,750	0,083	-0,699	1,039	0,538	0,231	1,062
	(0,30)	(0,34)		(0,48)	(0,44)		(0,49)	(0,53)	
Nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré non domestique	-0,062	-0,332*	0,661	0,181	-0,245	0,385	0,176	-0,363	1,573
	(0,23)	(0,19)		(0,47)	(0,19)		(0,67)	(0,59)	
<i>N</i>	1 713	1 713	574	1 547	1 547	508	2 381	2 381	813

Note : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

Parmi les impacts estimés du programme sur le nombre d'heures consacrées aux activités économiques par celles et ceux qui y participent, on relève une réduction du nombre d'heures allouées au travail rémunéré hors du foyer par les femmes bénéficiaires du groupe « Transferts monétaires et services ». On note en outre, parmi les hommes du même groupe, une diminution du temps consacré aux activités agricoles et, parallèlement, une augmentation du temps alloué aux activités non agricoles. Ces impacts sont corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir les annexes II et III*).

8. Impacts sur les résultats de deuxième ordre

8.1 Actifs durables et logement des ménages

Compte tenu de la nature des transferts en espèces, les ménages ont tendance à utiliser l'argent reçu pour investir dans des actifs durables ou apporter des améliorations à leur logement. Plusieurs indices qui rendent compte de ces aspects ont été définis dans le cadre de cette étude. Pour les biens ménagers, l'indice utilisé reflète la possession de 29 articles identifiés lors de l'enquête auprès des ménages. L'indice de propriété foncière recouvre la possession de quatre catégories de terre (les terres pour le bétail, les terres non irriguées, les terres irriguées et les autres terres), tandis que l'indice du logement est établi en tenant compte de sept caractéristiques des habitations (la toiture, les murs, le sol, les toilettes, l'éclairage, le combustible utilisé pour la cuisson des aliments et l'approvisionnement en eau). Tous ces indices sont déterminés en utilisant une pondération inversement proportionnelle à la covariance et sont exprimés, pour chaque phase de collecte des données, en unités d'écart type du groupe « Contrôle ».

Nous obtenons, pour les deux groupes tests, des impacts significatifs marqués sur les deux premiers de ces indices (*voir le tableau 42*). Pour les actifs, on observe un impact équivalent à un écart type de 0,27 pour le groupe « Transferts monétaires et services » et de 0,24 pour le groupe « Services uniquement ». Ces impacts semblent s'expliquer par la possession plus répandue de téléphones portables, de radios et de panneaux solaires (*voir l'annexe II*). On observe également un impact positif sur l'indice de propriété foncière, d'environ 0,28 écart type et 0,25 écart type respectivement pour les deux groupes, lequel tient exclusivement à l'augmentation de la superficie des terres dédiées à l'élevage. Pour ce qui concerne l'indice du logement, on ne relève qu'un faible impact positif au sein du groupe « Services uniquement », cet impact résultant de l'amélioration des toitures et des conditions d'éclairage (*voir l'annexe II*).

Tableau 42 : Impacts sur les indices relatifs aux biens ménagers, à la propriété foncière et au logement

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice des biens ménagers (exprimé en unités d'écart type)	0,269***	0,236**	0,033	-0,000	0,239	0,241
	(0,08)	(0,10)	(0,10)			
Indice de propriété foncière (exprimé en unités d'écart type)	0,284***	0,246**	0,038	0,000	0,331	0,250
	(0,09)	(0,11)	(0,10)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice du logement (exprimé en unités d'écart type)	0,031	0,205*	-0,174*	-0,000	0,035	0,235
	(0,11)	(0,11)	(0,09)			
N	1 738	1 738		583	584	571

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

8.2 Épargne et dettes des ménages

Cette section analyse les effets du programme sur les actifs financiers des ménages, et plus particulièrement sur leur niveau d'épargne et d'endettement (en tenant compte de l'épargne et des dettes des EPC). Confirmant les conclusions sur la performance des EPC, les résultats indiquent qu'il n'y a pas d'impact sur la probabilité d'avoir des économies ni sur le montant total de l'épargne. On montre également qu'il n'y a pas d'impact sur la probabilité d'avoir des dettes, ce qui contredit légèrement les conclusions de la section 6 sur les résultats des EPC, puisque ces conclusions soulignent une diminution de la probabilité de faire un emprunt auprès de l'EPC. Les indicateurs du tableau 43 incluant les dettes contractées auprès de sources diverses, il est néanmoins possible que la baisse des prêts accordés par les EPC soit compensée par des prêts d'autres fournisseurs. On observe en outre, dans le groupe « Transferts monétaires et services », un impact négatif (réduction) de 28 points de pourcentage sur la proportion des ménages qui ont bénéficié d'une aide financière en espèces de la part de non-membres, ainsi qu'une augmentation de 12 points de pourcentage de la proportion de ceux qui ont bénéficié d'une aide en nature (résultat corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples). Ceci pourrait traduire une sorte d'« effet d'éviction » qui toucherait les ménages bénéficiaires des transferts monétaires ou d'un moindre besoin de faire appel à l'aide d'autres ménages.

Tableau 43 : Impacts sur les actifs financiers, les dettes et les transferts du ménage

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Pourcentage des ménages ayant des économies	0,032	-0,006	0,039	0,632	0,639	0,629
	(0,06)	(0,06)	(0,06)			
Montant total de l'épargne du ménage	841	407	433	44 268	50 372	42 150
	(6 725)	(9 158)	(8 241)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT: SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Pourcentage de ménages endettés	-0,007	-0,078	0,070*	0,743	0,727	0,673
	(0,04)	(0,05)	(0,04)			
Montant total de la dette du ménage	-3 034	-40 361*	37 326 *	138 739	143 615	98 539
	(23 556)	(22 309)	(19 313)			
Pourcentage de ménages ayant envoyé de l'argent ou d'autres biens à des non-membres au cours des 12 derniers mois	0,039	-0,032	0,071*	0,384	0,381	0,350
	(0,05)	(0,04)	(0,04)			
Pourcentage de ménages qui ont bénéficié d'une aide financière en espèces de la part de non-membres au cours des 12 derniers mois	-0,282***	-0,023	-0,258***	0,812	0,550	0,775
	(0,05)	(0,03)	(0,04)			
Pourcentage des ménages qui ont bénéficié d'une aide en nature de la part de non-membres au cours des 12 derniers mois	0,119***	-0,036	0,155***	0,332	0,443	0,303
	(0,04)	(0,03)	(0,03)			
Pourcentage de ménages qui ont bénéficié d'une aide financière en espèces et d'une aide en nature de la part de non-membres	-0,050	-0,047	-0,003	0,214	0,155	0,163
	(0,04)	(0,03)	(0,04)			
N	1 738	1 738		583	584	571

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

8.3 Scolarisation et travail des enfants

8.3.1 Scolarisation

Cette section présente les effets de l'intervention sur l'éducation des enfants. Le système éducatif du Mali comporte trois cycles : l'enseignement primaire (élèves âgés de 7 à 11 ans), enseignement secondaire inférieur (élèves âgés de 12 à 15 ans) et enseignement secondaire supérieur (élèves âgés de 16 à 18 ans). L'impact du programme sur le taux de scolarisation est analysé et ventilé par genre pour chacun des trois cycles.

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 11 ans est de 61,7 % (moyenne finale du groupe « Contrôle »), l'écart entre celui des filles et celui des garçons étant faible (59,8 % et 63,6 % respectivement). Chez les enfants âgés de 12 à 15 ans, le taux de scolarisation s'élève à 51,4 % et l'écart entre les filles et les garçons est légèrement supérieur (48,4 % et 55,4 % respectivement).

Les impacts du programme sur la scolarisation sont détaillés dans le tableau 44; On ne relève aucun impact, si ce n'est un effet négatif sur la scolarisation des enfants âgés de 12 à 15 ans du groupe « Services uniquement », le taux de scolarisation accusant une baisse de 9,4 points de pourcentage (8,8 points de pourcentage pour les filles et 9,4 points de pourcentage pour les garçons). Cet effet est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*). Pour ce qui concerne les filles, l'impact observé pourrait être lié à une contribution accrue aux tâches ménagères, comme cela a été souligné dans la section sur l'utilisation du temps.

On note par ailleurs, pour les élèves âgés de 16 à 18 ans, une légère amélioration du taux de scolarisation dans le groupe « Transferts monétaires et services » (surtout pour les garçons) ainsi que pour les filles du groupe « Services uniquement ». Ces résultats ne sont cependant pas corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples (*voir l'annexe III*).

Tableau 44 : Impact sur la scolarisation

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Fréquentation scolaire, tous les enfants âgés de 7 à 18 ans	-0,012	-0,005	-0,007	0,532	0,507	0,526
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
<i>N</i>	4 296	4 296		1 785	1 700	1 774
Fréquentation scolaire, filles âgées de 7 à 18 ans	-0,017	0,021	-0,038	0,545	0,473	0,546
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
<i>N</i>	2 016	2 016		825	824	854
Fréquentation scolaire, garçons âgés de 7 à 18 ans	-0,005	-0,027	0,023	0,521	0,539	0,507
	(0,03)	(0,03)	(0,03)			
<i>N</i>	2,280	2,280		960	876	920
Fréquentation scolaire, tous les enfants âgés de 7 à 11 ans	-0,011	0,014	-0,025	0,617	0,580	0,626
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
<i>N</i>	2 057	2 057		966	894	929
Fréquentation scolaire, filles âgées de 7 à 11 ans	0,016	0,074	-0,058	0,598	0,539	0,625
	(0,05)	(0,05)	(0,04)			

INDICATEUR	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	DIFFÉRENCE D'IMPACT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	MOYENNE FINALE : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	MOYENNE FINALE : SERVICES UNIQUEMENT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<i>N</i>	1 025	1 025		477	437	466
Fréquentation scolaire, garçons âgés de 7 à 11 ans	-0,028	-0,034	0,007	0,636	0,618	0,627
	(0,04)	(0,04)	(0,04)			
<i>N</i>	1 032	1 032		489	457	463
Fréquentation scolaire, tous les enfants âgés de 12 à 15 ans	-0,049	-0,094***	0,044	0,514	0,503	0,474
	(0,04)	(0,03)	(0,04)			
<i>N</i>	1 141	1 141		561	524	543
Fréquentation scolaire, filles âgées de 12 à 15 ans	-0,064	-0,088*	0,024	0,554	0,470	0,515
	(0,05)	(0,05)	(0,05)			
<i>N</i>	523	523		248	254	265
Fréquentation scolaire, garçons âgés de 12 à 15 ans	-0,038	-0,094**	0,056	0,484	0,534	0,434
	(0,05)	(0,04)	(0,06)			
<i>N</i>	618	618		313	270	278
Fréquentation scolaire, tous les enfants âgés de 16 à 18 ans	0,072*	0,057	0,014	0,234	0,280	0,317
	(0,04)	(0,04)	(0,03)			
<i>N</i>	427	427		258	282	302
Fréquentation scolaire, filles âgées de 16 à 18 ans	0,051	0,110**	-0,059	0,246	0,257	0,326
	(0,05)	(0,05)	(0,04)			
<i>N</i>	171	171		100	133	123
Fréquentation scolaire, garçons âgés de 16 à 18 ans	0,082*	0,028	0,055	0,227	0,301	0,310
	(0,05)	(0,05)	(0,04)			
<i>N</i>	256	256		158	149	179

Remarque : Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : l'âge lors de l'évaluation de référence, le sexe, des variables fictives pour le cercle ainsi que la taille des ménages et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

L'impact globalement limité sur la scolarisation pourrait peut-être s'expliquer en analysant l'échéancier des transferts monétaires au regard du calendrier scolaire. Le dernier transfert a eu lieu au début du mois d'octobre, c'est-à-dire au début de l'année scolaire 2023/2024, si bien que les ménages n'ont pas eu le temps de reconsidérer leurs décisions en matière de scolarisation des enfants. En outre, les enfants ciblés par le programme étaient les enfants âgés de moins de 5 ans, et la scolarisation n'était donc pas un objectif de premier ordre.

L'étude qualitative sur la **scolarisation des enfants** a toutefois mis en évidence une différence notable entre les groupes tests et le groupe « Contrôle ». Les premiers, qui ont bénéficié d'un soutien extérieur, ont fait état d'un changement plus positif dans l'éducation et la scolarisation de leurs enfants, alors que le groupe « Contrôle » a davantage insisté sur les obstacles et les difficultés rencontrés.

Les informateurs clés et les répondants des deux groupes tests ont mentionné l'impact positif de l'aide extérieure et des projets sur l'éducation des enfants, et ont en particulier souligné que ces initiatives avaient facilité l'achat des fournitures scolaires et limité les contraintes financières qui pèsent sur les parents. Les répondants des groupes tests ont indiqué que les transferts monétaires réalisés dans le cadre du programme les avaient beaucoup aidés à payer les frais de scolarité et les fournitures scolaires. Une femme a ainsi fait observer :

« Le dernier transfert a eu lieu au début de la nouvelle année scolaire, et c'est pour ça qu'il a aidé les femmes, car elles ont pu couvrir les dépenses de leurs enfants avec cet argent ; c'est l'un des avantages pour moi ».

Une participante à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

À l'inverse, les répondants du groupe « Contrôle » ont souvent fait état de difficultés à subvenir aux dépenses d'éducation de leurs enfants, mettant en avant les contraintes économiques ou les mauvaises récoltes. Un homme de Koulikoro s'est exprimé ainsi :

« Parce que les parents avaient du mal à payer tous les mois les frais de scolarité de leurs enfants. Nous avons tout récemment essayé, afin de pouvoir payer les enseignants, d'obtenir le paiement des frais de scolarité qui n'ont pas été réglés depuis six mois, mais en vain. Le Comité de gestion scolaire n'a toujours pas pu verser le salaire des enseignants pour les six derniers mois, car les parents n'ont pas payé. Nous avons à chaque fois des réunions avec ces parents pour essayer de trouver une solution ensemble. Mais c'est difficile à cause du manque de ressources financières. »

Un participant à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Les données ont également mis en valeur le rôle de la communauté et des pouvoirs publics dans l'éducation. Certains participants ont signalé les efforts de la communauté pour payer le salaire des enseignants ainsi que la contribution des pouvoirs publics, mettant ainsi en lumière la collaboration qui prévaut dans le secteur de l'éducation.

Les préoccupations évoquées par les répondants au sujet de l'**accès à l'éducation** ont plus particulièrement porté sur les obstacles au financement du secteur, l'éloignement et l'accessibilité des écoles, la qualité de l'enseignement et l'importance capitale de l'implication de la communauté dans

le système éducatif. Tous les groupes ont indiqué être confrontés aux mêmes difficultés, mais les groupes tests semblent avoir bénéficié de davantage de soutien et de changements positifs.

Les parents ont déclaré avoir du mal à payer les frais de scolarité, à savoir les charges mensuelles et d'autres dépenses telles que les repas et le salaire des enseignants. La participation de la collectivité est essentielle pour la bonne gestion des écoles, et notamment pour le paiement des salaires des enseignants et la maintenance des installations. L'implication des parents dans le financement de l'éducation est un thème qui a été constamment abordé. Certains répondants ont fait état de changements dans les modalités de financement de l'éducation, certaines communautés bénéficiant désormais de l'appui des pouvoirs publics et n'ayant ainsi plus besoin de prendre en charge l'intégralité du salaire des enseignants :

« En fait, avant les six derniers mois, la communauté payait la moitié du salaire des enseignants et le conseil municipal payait l'autre moitié. Mais depuis le début de l'année scolaire au mois d'octobre, nous ne payons plus ça. La mairie paie complètement le salaire des enseignants. »

Un participant à un groupe de discussion, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe « Services uniquement »

Certaines communautés n'ont pas leur propre école et les enfants doivent être scolarisés dans les villes voisines :

« Ils vont étudier à Niara... C'est à 2 km environ. »

Un participant à un groupe de discussion, Tioribougou, Koulikoro
— groupe test (« Transferts monétaires et services »)

Des personnes ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de la qualité de l'enseignement et de l'adéquation du personnel enseignant. Certaines écoles n'ont pas suffisamment d'enseignants, ce qui est préjudiciable à la qualité de l'éducation.

Les propos rapportés ci-après résument certaines des difficultés auxquelles le système scolaire doit faire face :

« Dans notre village, l'école va jusqu'au CE2 et il y a deux enseignants qui ne viennent pas. Aucun des deux enseignants n'est du village, ils vivent dans un autre village et doivent venir ici. Quelquefois les enfants quittent la maison pour aller à l'école et les enseignants ne viennent pas. Pour nous, c'est un problème. En plus, l'école n'est pas bien équipée. Il n'y a pas de puits et les enfants doivent courir jusqu'à la maison s'ils veulent boire. Tout ça est difficile. Les tables et les bancs des élèves ne sont pas convenables. Il y a quatre classes dans l'école et la dernière est le CE2. Un enfant qui rentre en CM1 doit donc aller jusqu'à Yasso. Les deux enseignants ne vivent pas ici, ils viennent d'un autre village ; quelquefois ils ne viennent pas du tout. Si les enfants vont à l'école aujourd'hui et si l'un des enseignants ne vient pas jusqu'au soir ou s'ils ne viennent pas demain, les enfants ne pourront pas suivre les cours. Et s'ils ne suivent pas les cours, ils ne comprendront rien. C'est un autre problème. »

Une participante à un groupe de discussion, Yasso, Ségou — groupe « Contrôle »

8.3.2 Travail des enfants

L'analyse réalisée sur le travail des enfants est présentée dans le tableau 45. Le travail des enfants est décrit par un indicateur variable qui prend la valeur 1 si l'enfant a participé pendant de longues journées à des activités économiques ou à des tâches ménagères au cours de la semaine précédant l'entretien final⁴⁸.

Globalement, la prévalence du travail des enfants est estimée à 60 %, sur la base des informations relatives aux enfants du groupe « Contrôle » lors de l'enquête finale. Les données statistiques correspondant aux différentes régions montrent que la prévalence du travail des enfants est plus élevée à Koulikoro (64,2 %) qu'à Sikasso (58,7 %) et qu'à Ségou (50,5 %)⁴⁹.

Le tableau 45 indique que la prévalence du travail des enfants est relativement plus forte parmi les garçons (65 %) que parmi les filles (52,2 %). Sans surprise, les filles sont plus susceptibles que les garçons de consacrer de longues journées à des tâches ménagères, les garçons étant quant à eux plus souvent amenés à participer pendant de longues journées à des activités économiques. Les estimations ne font pas ressortir d'impact statistiquement significatif du programme sur la prévalence du travail des enfants⁵⁰.

Tableau 45 : Impacts sur le travail des enfants

INDICATEUR	FILLES			GARÇONS		
	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE	IMPACT : TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES	IMPACT : SERVICES UNIQUEMENT	MOYENNE FINALE : CONTRÔLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Longues journées consacrées aux activités économiques ou aux tâches ménagères	0,070	-0,006	0,522	0,050	-0,064	0,650
	(0,05)	(0,06)		(0,04)	(0,04)	
Longues journées consacrées aux activités économiques	0,055	-0,037	0,388	0,062	-0,050	0,628
	(0,04)	(0,05)		(0,04)	(0,04)	
Longues journées consacrées aux tâches ménagères	0,083	0,043	0,258	0,009	-0,004	0,047
	(0,06)	(0,06)		(0,02)	(0,02)	
N	2 454	2 454	808	2 696	2 696	942

Remarque : Les indicateurs en caractères gras sont les indicateurs primaires du domaine considéré. Estimations ANCOVA avec erreurs standard agrégées au niveau des villages. Les covariables comprennent : des variables fictives pour le cercle ; la taille des ménages ; ainsi que l'âge de la femme et l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de famille lors de l'évaluation de référence. Les moyennes sont ajustées pour tenir compte des poids d'échantillonnage. * Seuil de signification de 10 % ; ** seuil de signification de 5 % ; *** seuil de signification de 1 %.

8.4 Impacts sur la santé des personnes âgées de plus de 5 ans

L'étude s'est attachée à suivre plusieurs indicateurs relatifs à la santé des membres des ménages âgés de 5 ans et plus, parmi lesquels : le fait d'être atteint d'une maladie chronique ; la prévalence d'une maladie ou d'une blessure au cours des deux semaines précédant l'entretien ; le montant total des dépenses de santé au cours des deux semaines précédant l'entretien ; la visite d'un établissement de santé public ou d'une pharmacie pour faire soigner une maladie ou une blessure ; et les dépenses de santé des seules personnes malades. Comme ces résultats ne figuraient pas parmi les principaux objectifs du programme, les données sont présentées dans l'annexe I. L'impact du programme est significatif dans le groupe « Transferts monétaires et services », et en particulier chez les hommes, pour ce qui concerne les dépenses de santé (augmentation d'un peu plus de 1 000 francs CFA, soit 48,5 %) et les dépenses de santé des seules personnes malades (augmentation de 2 245 francs CFA, soit 40 %). Ces résultats sont corroborés après correction pour tests d'hypothèses multiples. Dans le groupe « Transferts monétaires et services », l'impact sur les dépenses de santé en faveur des filles malades âgées de 5 à 17 ans est également significatif et est corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples. On observe en outre une augmentation de la prévalence d'une maladie et des dépenses de santé parmi la population adulte du groupe « Transferts monétaires et services » (femmes bénéficiaires non comprises).

Les résultats font ressortir des différences en matière de **disponibilité et d'accessibilité des soins de santé**, plusieurs communautés ayant difficilement accès à des établissements offrant des soins de santé complets, et ayant du mal à faire face aux coûts élevés ainsi qu'aux contraintes de transport, en particulier par mauvais temps.

Plusieurs répondants de tous les groupes ont indiqué que de nombreuses communautés ne disposaient pas de centres de santé pouvant fournir des soins complets. Elles ne peuvent alors compter que sur des installations rudimentaires, à l'image des services de maternité ruraux, dépendent des agents de santé communautaires ou tentent de se satisfaire de centres de santé de fortune, dépourvus d'infrastructure et de matériels appropriés, comme souligné dans ce qui suit :

« En plus, nous avons des difficultés avec le centre de santé. Il n'y a pas de centre de santé avec une personne responsable qui travaille, il n'y a même pas de lits pour les perfusions, tout juste des tapis de prière que les gens de notre village utilisent pour ça. C'est ce que je voulais ajouter, pour que nous recevions de l'aide avec le centre de santé. C'est ça qu'il nous faut vraiment. »

Informateur clé de la commune, M'Pessoba, Sikasso

En outre, quelques répondants de l'ensemble des groupes se sont plaints de la mauvaise qualité des services offerts et de devoir se rendre plusieurs fois au centre de santé avec la même personne malade :

« J'avais un enfant malade. Nous l'avons emmené au centre de santé, mais le traitement n'a pas marché et il est toujours malade. Il y a un centre de santé ici, par derrière. »

Une participante à un groupe de discussion, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

De nombreuses personnes doivent se déplacer dans des localités voisines pour se rendre dans un centre de santé. Cela peut-être difficile, en particulier pendant la saison des pluies, comme l'ont fait remarquer des participants des groupes tests et du groupe « Contrôle » à des entretiens approfondis :

« C'est soit le centre de santé de N'Golobougou, à 9 km, soit celui de Siankoro, à 10 km. Mais pendant la saison des pluies, il n'est pas possible d'aller au centre de santé de Siankoro à cause de l'eau. Pendant la saison des pluies, nous ne pouvons pas aller de notre village à Siankoro à cause de l'eau, même en vélo, et encore moins en moto. »

Participant à un entretien approfondi, N'Golobougou, Koulikoro
— groupe « Services uniquement »

« Nous allons à Yasso quand nous avons besoin d'aller au centre de santé. C'est difficile d'amener un patient au centre de santé, car c'est un long chemin en hiver. Maintenant c'est facile d'y aller. Mais si vous voulez aller au centre de santé pendant la saison des pluies, vous ne pouvez pas traverser le pont avec votre enfant, car l'eau coule par-dessus à grande vitesse. »

Une participante à un entretien approfondi, Yasso, Ségou — groupe « Contrôle »

Dans le cas des centres de santé présentés comme accessibles et de bonne qualité, des répondants ont indiqué, surtout dans le groupe « Contrôle », qu'ils avaient du mal à faire face aux coûts élevés.

« À notre avis, les services sont de bonne qualité. Mais c'est très cher pour nous. »
« Pouvez-vous nous donner un exemple d'un service cher ? »
« Par exemple, d'après nous, si la maladie n'est pas grave, ça devrait être moins cher. Mais que ce soit grave ou pas, vous devez payer au moins 10 000 francs CFA. »

Participant à un entretien approfondi, Sagabala, Koulikoro — groupe « Contrôle »

Quelques communautés ont accès à des établissements de soins de santé privés, lesquels sont considérés comme offrant des services de bonne qualité à un coût raisonnable. C'est ce que rapporte un participant à un entretien approfondi :

« Est-ce facile de vous rendre dans un centre de santé ? »
« Il y a une clinique privée ici. Et il est possible d'y aller n'importe quand. »
« Quelle est la qualité des services fournis ? »
« Ils sont de bonne qualité. Le médecin fait bien son travail. »
« Est-ce que les prix sont abordables ? »
« Oui, le prix est correct. Ce n'est pas si cher. »

Participant à un entretien approfondi, Tioribougou, Koulikoro
— groupe « Transferts monétaires et services »

9. Influence des caractéristiques des ménages et du contexte sur les impacts du programme

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse d'hétérogénéité telle qu'elle est décrite dans la partie de ce rapport consacrée aux méthodes. Pour résumer, l'hétérogénéité des impacts a été étudiée au regard de trois facteurs : la structure des ménages (polygynie), les normes de genre et le niveau d'instruction des femmes. L'analyse d'hétérogénéité a porté sur les résultats suivants :

Pour les femmes bénéficiaires :

- La participation à une quelconque AGR et le nombre d'AGR ;
- La connaissance des pratiques familiales essentielles ;
- La participation aux tâches ménagères et temps consacré à ces tâches ;
- La participation aux activités économiques et temps consacré à ces activités ;
- Les indicateurs relatifs à l'autonomisation des femmes.

Pour les enfants :

- Le taux de scolarisation, ventilé par âge et par sexe, des enfants âgés de 7 à 15 ans ;
- Les résultats des services de nutrition pour les enfants âgés de moins de 5 ans.

Les sections qui suivent donnent une brève description des principales conclusions de l'analyse d'hétérogénéité. Les tableaux complets figurent dans l'annexe IV.

Le tableau de synthèse ci-après permet tout d'abord de souligner le nombre et la part des effets d'interaction significatifs identifiés. Cela aide à déterminer quel facteur d'hétérogénéité s'est traduit par les effets hétérogènes les plus importants, et dans quel domaine ces effets ont été observés.

Tableau 46 : Nombre et part des effets d'interaction significatifs, par facteur d'hétérogénéité

	POLYGAMIE				NORMES DE GENRES				NIVEAU D'INSTRUCTION			
	TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES		SERVICES UNIQUEMENT		TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES		SERVICES UNIQUEMENT		TRANSFERTS MONÉTAIRES ET SERVICES		SERVICES UNIQUEMENT	
Effets d'interaction significatifs au seuil de 10 %	3	5,9 %	7	13,7 %	13	25,5 %	13	25,5 %	9	17,6 %	6	11,8 %
Effets d'interaction significatifs au seuil de 5 %	1	2,0 %	2	3,9 %	9	17,6 %	10	19,6 %	6	11,8 %	4	7,8 %
Effets d'interaction significatifs au seuil de 1 %	1	2,0 %	0	0,0 %	2	3,9 %	3	5,9 %	2	3,9 %	3	5,9 %
Nombre total d'interactions	51		51		51		51		51		51	

Le tableau 46 présente les résultats globaux de l'analyse d'hétérogénéité. L'hétérogénéité de 51 indicateurs a été évaluée, ce qui a consisté à caractériser 51 effets d'interaction pour chaque groupe test. En comparant le nombre et la part des effets d'interaction significatifs à des résultats obtenus de manière aléatoire, il est possible d'appréhender le degré d'hétérogénéité des impacts. Si l'on considère par exemple le facteur d'hétérogénéité des impacts lié à la structure des ménages, la comparaison des femmes des ménages polygames et des femmes des ménages non polygames ne révèle que quelques effets significatifs d'hétérogénéité, effets généralement moindres que des effets aléatoires. On peut donc en conclure que le programme n'a pas eu d'effets hétérogènes liés à la structure des ménages.

La part des effets d'interaction significatifs est quelque peu plus élevée pour les facteurs « normes de genre » et « niveau d'instruction », et les normes sociales des villages produisent en particulier des effets d'hétérogénéité. Pour ce qui concerne les effets d'hétérogénéité liés aux normes de genres, les plus courants portent sur les indicateurs relatifs aux activités économiques, à l'autonomisation et à l'éducation. Les résultats montrent par exemple que les femmes du groupe « Services uniquement » sont d'autant plus susceptibles de participer aux activités agricoles des ménages et y consacrent d'autant plus de temps que les normes de leur village sont progressistes. Ainsi également, l'impact conjugué des transferts monétaires et des services sur la participation aux activités d'élevage s'observe essentiellement chez les femmes vivant dans les villages les plus progressistes. De la même manière, l'impact des services fournis au groupe « Services uniquement » sur le nombre total d'heures consacrées aux activités économiques est significativement plus élevé (12 heures/semaine) dans les villages où les normes sont les plus progressistes. Ce constat s'explique en particulier par la réduction du nombre d'heures consacrées aux activités agricoles parmi les femmes vivant dans les villages les moins progressistes.

Pour le groupe « Transferts monétaires et services » ainsi que pour le groupe « Services seulement », les impacts sur les indicateurs d'autonomisation semblent concerner principalement les femmes des villages ayant les normes les plus progressistes. On observe dans les villages progressistes des différences d'impact positives pour les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » en matière d'attitudes et de croyances liées au genre, de contrôle de l'utilisation des revenus, de leadership et d'appartenance à un groupe, et aussi du point de vue de l'indice global d'autonomisation. Pour le groupe « Services uniquement », la différence d'impact est plus élevée et significative pour la contribution aux décisions concernant la production ainsi que pour le leadership et l'appartenance à un groupe.

Pour ce qui concerne l'éducation des enfants, les effets d'interaction significatifs sont tous négatifs, les différences d'impact étant observées dans les villages les moins progressistes. Ce résultat est particulièrement perceptible pour les filles et les jeunes enfants âgés de 7 à 11 ans.

L'hétérogénéité des impacts liée au niveau d'instruction des femmes est plus prononcée pour les indicateurs relatifs aux activités économiques et à l'éducation des enfants. Pour le groupe « Transferts monétaires et services » comme pour le groupe « Services uniquement », le programme a eu des impacts significatifs positifs sur la participation des femmes ayant un certain niveau d'instruction à des activités non agricoles liées à des entreprises appartenant aux ménages et sur le nombre d'heures qu'elles y consacrent. En revanche, l'impact sur le nombre d'heures consacrées à la cueillette des fruits ou d'autres produits pour la consommation ou la vente s'est révélé plus faible chez les femmes

des deux groupes ayant un certain niveau d'instruction. Des éléments tendent par ailleurs à prouver que les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » ayant reçu ne serait-ce qu'une instruction rudimentaire ont consacré sept heures de plus aux activités économiques que les autres femmes.

En matière d'éducation des enfants, des impacts significatifs positifs sur le taux de scolarisation des enfants des ménages dans lesquels la femme bénéficiaire a au moins reçu une instruction rudimentaire ont été observés dans le groupe « Transferts monétaires et services ». Cela vaut tout particulièrement pour les filles âgées de 7 à 15 ans (différence d'impact de 22,6 points de pourcentage) et pour les filles âgées de 7 à 11 ans (différence d'impact de 21,8 points de pourcentage).

10. Conclusions et recommandations

Ce chapitre donne un aperçu du programme et présente les questions de recherche, les méthodes d'évaluation des impacts ainsi que les principales conclusions. Il se termine par des recommandations programmatiques et de recherche.

10.1 Conclusions

Ce rapport offre une analyse des effets à court terme d'un programme de protection sociale adaptable aux chocs, dont les bénéficiaires sont des membres d'EPC de trois régions du Mali : Koulikoro, Ségou et Sikasso. Ce programme a été initié pour remédier aux pertes économiques qui ont résulté des effets conjugués de la COVID-19, du changement climatique et de la crise du coût de la vie, l'inflation ayant atteint un taux annuel maximum de 9,6 % en 2022⁵¹.

Ce programme adaptable aux chocs a ciblé des EPC qui avaient déjà bénéficié pendant trois ans du programme national standard de filets sociaux (*Jigisé mèjiri*). Il comprenait deux composantes : des transferts monétaires et des services complémentaires.

Il était initialement prévu que les transferts monétaires consistent en quatre versements trimestriels de 45 000 francs CFA (sur une période d'un an allant de juin/juillet 2022 à juin/juillet 2023), mais les versements ont finalement été étalés sur la période de huit mois allant de mars à octobre 2023. Cinq transferts ont été réalisés : les trois premiers en mars, avril et juin, suivis d'un double paiement en septembre/octobre 2023, le cinquième paiement ayant été ajouté pour aider les ménages à faire face à la forte inflation. L'objectif du programme à travers les transferts monétaires était de soutenir les ménages exposés à des chocs en évitant qu'ils n'aient recours à des stratégies d'adaptation négatives, telles que la réduction de leur consommation ou l'épuisement de leurs actifs de production. Les transferts d'espèces étaient donc destinés à améliorer la consommation et à consolider la possession d'actifs de production. Le fait que les transferts consistent en quelques versements ponctuels plutôt qu'en des versements mensuels a même permis de développer ces actifs de production.

Les services complémentaires ont pris la forme de formations dispensées aux EPC dans différents domaines : pratiques familiales essentielles (allaitement maternel, nutrition, développement de l'enfant, scolarisation des filles, etc.) ; autonomisation économique des femmes (gestion financière des espèces, bases de la comptabilité d'entreprise, investissement des espèces dans des AGR, etc.) ; droits et leadership des femmes. L'objectif des services était de renforcer les résultats du programme, pour les femmes d'une part, en se concentrant sur leur capacité d'action et leur participation aux activités de production, pour les enfants d'autre part, en privilégiant les indicateurs relatifs à la santé, aux pratiques alimentaires et au développement. On prévoyait en outre que l'impact des transferts monétaires sur la consommation contribuerait indirectement à l'amélioration de ces résultats.

L'analyse a principalement porté sur trois questions de recherche, à savoir : i) aspects de la performance opérationnelle du programme ainsi que de la performance des EPC, et évaluation

comparative de cette performance selon que les EPC ont bénéficié des transferts monétaires et des services complémentaires ou seulement des services complémentaires ; ii) impacts du programme sur la consommation des ménages et la pauvreté, les activités de production et la possession d'actifs de production, les stratégies d'adaptation, les résultats liés au genre et les résultats en faveur des enfants (en comparant les effets des transferts monétaires complétés par les services et les effets des services seuls) ; et iii) l'influence des caractéristiques des ménages et du contexte sur les impacts du programme.

Des méthodes conjuguant approches quantitatives et qualitatives ont été appliquées pour mener cette analyse. La composante quantitative est fondée sur un essai contrôlé randomisé en grappes, qui repose sur l'expansion horizontale progressive du programme à d'autres EPC, aléatoirement répartis, au niveau des villages, entre deux groupes tests (« Transferts monétaires et services complémentaires » et « Services complémentaires uniquement ») et un groupe de contrôle. Les données de référence ont été collectées lors d'entretiens réalisés en juin/juillet 2022 auprès de 40 EPC sélectionnés de manière aléatoire dans chacun des groupes d'étude (soit un total de 120 EPC), et de 1 747 femmes et de leur ménage. L'enquête finale s'est attachée à recueillir des informations auprès des mêmes EPC et personnes que lors de l'enquête de référence. Elle s'est déroulée sur les mois de novembre et décembre 2023. Les impacts ont été estimés à l'aide d'un modèle ANCOVA et des corrections pour tests d'hypothèses multiples ont été faites pour tenir compte du grand nombre de résultats. Les conclusions présentées ne portent que sur les résultats corroborés après correction. Les enquêtes qualitatives ont été conduites à travers 18 groupes de discussion, 18 entretiens approfondis et 11 informateurs clés. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique.

Globalement, des impacts positifs ont été mis en évidence pour plusieurs indicateurs aussi bien au niveau des ménages qu'à celui des enfants et des femmes, mais des impacts positifs corroborés après correction n'ont pas été observés pour tous les résultats de premier et de deuxième ordre. Pour ce qui concerne les résultats de premier ordre, le programme a permis de renforcer la possession d'actifs de production, ce qui s'est traduit par des modifications dans l'utilisation du temps, d'accroître l'autonomie des femmes et d'améliorer les pratiques parentales. Ces impacts ont été sensibles et soulignent des changements et des modèles bien établis parmi les ménages bénéficiaires.

Le programme n'a pas eu d'impacts sur la consommation ni sur la pauvreté, et ses impacts sur la sécurité alimentaire ont été limités. Ces conclusions doivent être analysées à la lumière de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la consommation lors de l'enquête finale a été mesurée pendant la période des récoltes, alors que la nourriture était relativement plus abondante, ce qui a pu expliquer que les transferts monétaires étaient moins nécessaires pour soutenir la consommation courante. En outre, comme indiqué précédemment, les ménages avaient bénéficié auparavant pendant trois ans du programme standard de filets sociaux, ce qui leur avait permis d'accroître de façon significative leur consommation courante. Ceci a vraisemblablement contribué à limiter le besoin des ménages de recourir aux transferts monétaires pour leurs besoins de consommation, et à leur donner ainsi la possibilité d'utiliser ces transferts pour investir. Les résultats montrent en effet que le programme a permis de renforcer les activités et les actifs de production, et donc de favoriser la résilience. Les ménages du groupe « Transferts monétaires et services » ont augmenté leurs investissements dans le bétail (chèvres), les actifs durables et la terre (pour les besoins d'élevage), ce qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du programme de soutenir la production et de faciliter l'adaptation aux chocs.

Ceci pourrait s'expliquer par le montant des transferts monétaires, puisqu'ils ont permis d'accroître notablement (20 %) le budget des ménages pendant huit mois. Les impacts sur les activités d'élevage se sont accompagnés d'une redistribution des tâches au sein des ménages. Ainsi, dans le groupe « Transferts monétaires et services », les filles ont été chargées d'une part plus importante des tâches ménagères et de garde des enfants, tandis que les garçons et les adultes ont consacré plus de temps à l'élevage du bétail. Dans le groupe « Services uniquement », les autres femmes des ménages (les femmes qui ne sont pas les femmes bénéficiaires) ont vu leur participation aux tâches ménagères et aux activités agricoles décroître, et la participation des garçons aux travaux agricoles a également diminué.

Le programme a également permis de renforcer l'autonomisation des femmes et leur participation à la prise de décision. Des améliorations sensibles ont été observées chez les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » sur les aspects suivants : autonomie de décision relative à l'utilisation des transferts monétaires, contrôle de l'utilisation des revenus et participation à la prise de décision sur les activités de production. Alors que les normes d'attribution des rôles en fonction du genre restent traditionnelles, des évolutions positives vers l'égalité ont été mises en évidence dans les données qualitatives, en particulier dans le groupe « Transferts monétaires et services ». Le programme n'a pas eu d'impacts sur la violence au sein du couple que subissent les femmes, mais les résultats ont montré que les femmes du groupe « Transferts monétaires et services » étaient moins susceptibles d'être préoccupées par leur situation financière, et les données laissent penser qu'il y a eu moins de conflits conjugaux au sein de ce groupe.

La connaissance des pratiques familiales essentielles s'est améliorée grâce au programme. Les données qualitatives soulignent que les bénéficiaires ont utilisé les transferts monétaires pour fournir aux enfants des soins curatifs et préventifs. À cet égard, les garçons âgés de moins de 5 ans du groupe « Transferts monétaires et services » se sont révélés moins susceptibles d'être malades ou fiévreux, et on a pu constater une diminution des cas d'émaciation et d'insuffisance pondérale. Une plus forte implication parentale a été relevée dans les deux groupes tests. Aucun autre impact corroboré n'a été observé pour d'autres indicateurs relatifs à la santé des enfants, aux pratiques alimentaires, à la vaccination, à la discipline ou à l'enregistrement des naissances. Le programme n'a eu ni impact significatif ni impact corroboré sur la fréquentation scolaire des enfants, si ce n'est qu'une baisse du taux de scolarisation des enfants âgés de 12 à 15 ans a été mise en évidence dans le groupe « Services uniquement ». Les entretiens qualitatifs ont toutefois montré que les transferts monétaires avaient été utilisés pour payer les frais de scolarité et les fournitures scolaires. L'analyse n'a pas révélé d'impact sur le travail des enfants, qui reste relativement élevé dans la zone de l'étude puisqu'il concerne environ 60 % des enfants.

L'analyse d'hétérogénéité a souligné que des normes de genre progressistes influençaient positivement les impacts du programme sur la participation des femmes aux activités de production. C'est toutefois d'une manière générale que le programme a permis une transformation positive des activités économiques des femmes et une amélioration du taux de scolarisation des filles. Le niveau d'instruction des femmes a également eu un effet positif sur les impacts du programme sur les activités économiques et le taux de scolarisation des filles. À l'échelle des EPC, le programme a accru la participation des membres aux réunions, mais n'a pas fait évoluer le montant de l'épargne des différents groupements. Les bénéficiaires des transferts monétaires ont indiqué moins dépendre des

prêts des EPC et de l'aide financière des amis et de la famille, ce qui permet de penser qu'il y a eu un effet de substitution.

Du point de vue des modalités de mise en œuvre, l'utilisation des téléphones portables pour exécuter les transferts monétaires et la nature multidimensionnelle du programme ont été appréciées des bénéficiaires. La mise en œuvre du programme a néanmoins soulevé quelques difficultés. Les paiements n'ont pas eu lieu à intervalles réguliers et il a parfois été difficile d'accéder aux transferts (erreurs d'identification des numéros de portable, nombre limité de points de retrait). L'enquête qualitative a montré que les critères de sélection du programme manquaient de clarté. En outre, certaines femmes faisant partie des EPC sélectionnés n'ont pas reçu de transferts. Les bénéficiaires connaissaient mal les mécanismes de réclamation et de réponse aux doléances. D'une manière générale, la mise en œuvre du programme a été plus efficace dans le groupe « Transferts monétaires et services » que dans le groupe « Services uniquement » (y compris pour les EPC), et c'est sans doute ce qui explique pourquoi les impacts positifs de l'étude concernent surtout le premier groupe.

Tous ces résultats ont été obtenus dans un environnement compliqué, les ménages étant confrontés à une crise mondiale du coût de la vie ainsi qu'à une longue période d'instabilité politique et d'insécurité. Ce contexte difficile pourrait avoir contribué à certaines des difficultés opérationnelles rencontrées, et pourrait également expliquer pourquoi le programme n'a pas produit certains des effets escomptés ou pourquoi ces effets ont été limités. Pour conclure, le rapport fait des recommandations en vue de renforcer les impacts du programme.

10.2 Recommandations

10.2.1 *Recommandations programmatiques*

Des recommandations sont formulées pour les composantes spécifiques du programme (transferts monétaires et services) ainsi que pour le programme considéré dans sa globalité, en tenant compte des impacts observés et des difficultés de mise en œuvre. Les recommandations programmatiques sont les suivantes :

COMPOSANTE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

- **Améliorer la communication sur les transferts monétaires**, et notamment sur les critères d'éligibilité, les mécanismes de réclamation et l'échéancier des paiements.
- **Prendre les dispositions nécessaires pour que les paiements aient lieu aux dates prévues**, afin que les femmes et leur ménage puissent mieux planifier les dépenses et les investissements qui renforceront leur résilience dans la perspective de chocs futurs.
- **Envisager différentes modalités de paiement** pour limiter les difficultés opérationnelles. Les paiements mobiles réalisés via des téléphones équipés de certaines cartes SIM se sont révélés difficiles dans le contexte du projet, car l'exécution effective du transfert était parfois conditionnée à la vérification de détails du téléphone portable des bénéficiaires. Un motif courant de retard aura été le risque de perte de la carte SIM. Une autre possibilité de paiement pourrait être, par exemple, de remettre aux bénéficiaires des cartes physiques avec lesquelles

ils pourraient retirer des espèces en des points bien définis. Ces cartes pourraient être en plastique pour limiter le risque qu'elles ne soient endommagées, et être conçues avec certaines fonctionnalités utiles telles qu'un QR code de sécurité, un mécanisme de réclamation associé à un numéro d'assistance pour signaler sans retard la perte d'une carte et la possibilité, en cas de perte, de neutraliser la carte sur le serveur central. Cette carte devrait par ailleurs permettre de prévoir la date des paiements (le bénéficiaire saurait, par exemple, qu'il peut retirer l'argent au point de retrait le plus proche le cinquième jour d'un mois donné).

COMPOSANTE DES SERVICES

- **Renforcer la mise en œuvre des services** en assurant une meilleure formation, en particulier sur les aspects de vaccination, de pratiques alimentaires des enfants et des autres objectifs en faveur des enfants que le programme n'a pas atteints ou n'a atteints que de manière limitée.
- Envisager de revoir le programme de formation pour y intégrer des sujets spécifiques tels que la scolarisation et le travail des enfants, aspects sur lesquels le programme a eu des impacts faibles, voire nuls, alors qu'ils restent essentiels pour la réalisation des droits de l'enfant.
- **Renforcer les services complémentaires tenant compte du genre**, aussi bien du point de vue de leur contenu que de celui de leur mise en œuvre. Cette recommandation s'applique aussi bien à ce programme s'il est reconduit à l'avenir qu'à des programmes similaires. Le contenu pourrait couvrir des sujets tels que les normes de genre dans le contexte de la violence au sein du couple, ou encore les attitudes et les croyances liées au genre. Les actions associées de formation et de sensibilisation pourraient aussi cibler les hommes des communautés afin de favoriser des changements transformateurs. La mise en œuvre du programme devrait en outre viser la fourniture constante de services de qualité et permettre de s'assurer que les femmes appliquent correctement les conseils qu'elles reçoivent.
- **Promouvoir la mise en œuvre de la composante des services** même après la fin de la période des transferts. Une fois que les *Mama Yeleen* ont été formées, elles doivent pouvoir elles-mêmes assurer des formations sans qu'il soit nécessaire de mobiliser des ressources supplémentaires. Le maintien des services est tout particulièrement important pour atteindre les résultats liés à l'égalité des genres, faire évoluer des normes de genre solidement ancrées dans le contexte local nécessitant des interventions de longue durée.

PROGRAMME GLOBAL

- **Renforcer les mécanismes de suivi du programme**, y compris après la fourniture des services, et s'assurer que toutes les femmes éligibles reçoivent bien les transferts. Il convient également de suivre attentivement la composition des EPC, car des changements interviennent au fil du temps et l'enregistrement des bénéficiaires peut devoir être révisé en conséquence. Il importe également, dans le cadre du suivi, de veiller à ce que les données de coûts relatives aux transferts monétaires et aux services soient correctement conservées afin de pouvoir évaluer la rentabilité du programme.

- **Envisager dans quelles conditions il serait possible d'améliorer la flexibilité du programme**, de telle manière qu'il contribue à renforcer la capacité d'adaptation des ménages aux chocs. Il serait notamment possible d'envisager des transferts monétaires supplémentaires et/ou une extension des services dans la perspective de nouveaux chocs ou de chocs plus violents que prévu, ou pour faire face à de tels chocs. Le versement supplémentaire accordé en réponse à la hausse des prix donne un bon exemple de cette approche, et une meilleure formalisation des mesures d'anticipation pourrait contribuer à une plus grande efficacité du programme.

EXTENSION DES SERVICES SOCIAUX

- **Élargir la couverture du programme standard de filets sociaux, dont l'objectif est tout d'abord de faire reculer la pauvreté.** Le programme adaptable aux chocs que couvre ce rapport s'est concentré sur des femmes ayant déjà bénéficié de ces filets sociaux et faisant désormais partie d'EPC. Les conclusions qualitatives du programme ont mis en évidence l'existence de ménages pauvres qui, au-delà des membres des EPC, ont besoin d'une aide financière régulière. Si le soutien apporté aux EPC est essentiel pour favoriser les activités de production et promouvoir la résilience, les résultats soulignent ainsi également l'importance de la mise à disposition des catégories de population les plus défavorisées d'une assistance financière et de filets sociaux. Le programme standard de filets sociaux a bien permis de réduire la pauvreté, mais il n'a duré que jusqu'en juin 2023 et sa couverture n'était que partielle. Les conclusions présentées dans ce document militent en faveur d'une couverture plus large des programmes d'assistance s'inscrivant dans la durée.
- **Étudier comment le programme standard des filets sociaux pourrait être complété par des mesures d'adaptation**, ceci afin d'offrir aux ménages une protection permanente face aux chocs récurrents, et notamment aux chocs climatiques, qui devraient perdurer à moyen voire à long terme. Il serait possible, par exemple, de recourir à des indices climatiques qui déclencheraient des transferts monétaires, y compris en amont d'un choc climatique pour que les ménages puissent mieux s'y préparer⁵².
- **Développer des services sociaux de qualité.** Les données recueillies ont également mis en évidence des lacunes dans l'offre de services sociaux, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Renforcer la fourniture de services de santé et d'éducation ainsi que les passerelles vers ces services est également déterminant pour soutenir le développement du capital humain, et notamment la santé et la scolarisation des enfants.

10.2.2 Recommandations de recherche

Sur la base des résultats de l'étude, de futures recherches pourraient :

- Élargir l'analyse aux **effets sur la jeunesse**, en s'intéressant par exemple au mariage précoce et à la transition vers un emploi sûr.

Il serait possible de réaliser des études qui auraient notamment pour objectifs :

- D'évaluer les impacts d'interventions limitées aux **seuls transferts monétaires** et de les comparer avec les interventions « transferts monétaires et services » et « services uniquement ».
- De **mesurer la rémanence à long terme des effets du programme** (sujet de recherche pertinent une fois l'intervention terminée).
- Approfondir l'analyse de l'**effet de la saisonnalité** (c'est-à-dire des différences d'impacts entre la saison creuse et celle suivant les récoltes) en augmentant la fréquence des collectes de données.
- Mener une **analyse coût-efficacité** de programmes similaires afin d'optimiser les investissements et la durabilité des résultats sur le long terme.

Pour conclure, cette étude souligne de manière significative, dans le cas particulier des EPC, l'intérêt de mesures de protection sociale réactives aux chocs. Si les résultats obtenus dans le cadre de cette évaluation des impacts sont liés à la période à laquelle le programme a été mis en œuvre, à sa durée et à ses critères d'éligibilité, et si ces résultats ne peuvent donc que partiellement être transposés dans un autre contexte, certaines des observations présentées dans le rapport sont applicables à des programmes similaires dans des régions comparables, et peuvent être mises à profit pour renforcer le potentiel des programmes en cours et futurs visant à soutenir la résilience des ménages, la santé des enfants et l'égalité des genres. Il s'agit notamment et surtout des observations portant sur l'importance, d'une part, de veiller à ce que les transferts monétaires soient prévisibles et non retardés, et, d'autre part, de mettre en place une composante « services » solide, centrée sur la protection et la santé des enfants ainsi que sur le droit des femmes.

Notes de fin

- 1 Groupe de la Banque mondiale, *Poverty & Equity Brief: Mali*, avril 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://databankfiles.worldbank.org/public/ddpext_download/poverty/987B9C90-CB9F-4D93-AE8C-750588BF00QA/current/Global_POVEO_MLI.pdf> ; Banque mondiale, *Mali - Note sur la situation économique : Chapitre spécial : Renforcer la résilience financière face à la sécheresse*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Banque mondiale, Washington, D.C., 2023, disponible à l'adresse suivante : <<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099071023135513958/pdf/P17929908272cb0250a8a10ee3b00e78103.pdf>>.
- 2 Kramer, Stephanie, « Polygamy is rare around the world and mostly confined to a few regions », 7 décembre 2020, disponible à l'adresse suivante : <<https://www.pewresearch.org/short-reads/2020/12/07/polygamy-is-rare-around-the-world-and-mostly-confined-to-a-few-regions/>>, page consultée le 4 septembre 2024.
- 3 Tucker, Luc, « Fragility, Demographics, Gender Inequality: Mali », IMF Selected Issues Papers SIP/2023/055, Fonds monétaire international, Washington, D.C., juillet 2023.
- 4 Pour comprendre ce qu'est le projet de recherche GRASSP, se rendre sur la page de l'UNICEF Innocenti « Gender-responsive age-sensitive social protection », disponible à l'adresse suivante : <<https://unicef.org/innocenti/projects/grassp>>, page consultée le 4 septembre 2024.
- 5 Adegbite, Olayinka *et al.*, « Women's Groups and COVID-19: An evidence review on savings groups in Africa », *Gates Open Research*, vol. 6, n° 47, 2022, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.12688/gatesopenres.13550.1>>.
- 6 Peterman, Amber *et al.*, « Social Safety Nets, Women's Economic Achievements and Agency: A systematic review and meta-analysis », CGD Working Paper 684, Center for Global Development, Washington, D.C., 2024, disponible à l'adresse suivante : <<https://www.cgdev.org/sites/default/files/social-safety-nets-womens-economic-achievements-and-agency-systematic-review-and-meta.pdf>>.
- 7 UNICEF Innocenti, « Gender-Responsive Age-Sensitive Social Protection: A conceptual framework », Innocenti Working Paper WP-2020-10, Florence, août 2020, disponible à l'adresse suivante : <<https://unicef.org/innocenti/media/6086/file/UNICEF-Gender-Responsive-Age-Sensitive-Social-Protection-2020.pdf>>.
- 8 Banerjee, Abhijit *et al.*, *Universal Basic Income: Short-term results from a long-term experiment in Kenya*, s. l., 2023, disponible à l'adresse suivante : <<https://basicincome.org/wp-content/uploads/2023/12/Give-Directly-Kenya-report-2-years.pdf>> ; Bastian, Gautam, Markus Goldstein et Sreelakshmi Papineni, « Are Cash Transfers Better Chunky or Smooth?: Evidence from an impact evaluation of a cash transfer program in northern Nigeria », Gender Innovation Lab Policy Brief Issue 21, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., 2017, disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/201411503985884102/pdf/119101-BRI-ADD-SERIES-GILNigeriaCashTransfersBriefv-PUBLIC.pdf?_gl=1*1q9q60h*_gcl_au*MTczNzk4Mzg4My4xNz1NDQyNzE3> ; Haushofer, Johanna, et Jeremy Shapiro, « The short-term impact of unconditional cash transfers to the poor: experimental evidence from Kenya », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 4, p. 1973–2042, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1093/qje/qjw025>> ; McIntosh, Craig et Andrew Zeitlin, *Benchmarking a Child Nutrition Program Against Cash: Experimental evidence from Rwanda*, s. l., 2018, disponible à l'adresse suivante : <<https://poverty-action.org/sites/default/files/publications/Benchmarking.pdf>>.
- 9 UNICEF, *Humanitarian Action for Children: Mali Appeal*, 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/111571/file/2022-HAC-Mali.pdf> ; Banque mondiale, *Mali - Note sur la situation économique : Chapitre spécial : Renforcer la résilience financière face à la sécheresse*.
- 10 Banque mondiale, *Mali - Note sur la situation économique : Chapitre spécial : Renforcer la résilience financière face à la sécheresse*.
- 11 Banque mondiale, *Mali - Note sur la situation économique : Chapitre spécial : Renforcer la résilience financière face à la sécheresse* ; Groupe de la Banque mondiale, *Poverty & Equity Brief: Mali*.
- 12 Banque mondiale, *Mali - Note sur la situation économique : Chapitre spécial : Renforcer la résilience financière face à la sécheresse*.
- 13 Kramer, « Polygamy is rare around the world and mostly confined to a few regions ».
- 14 Tucker, « Fragility, Demographics, Gender Inequality: Mali ».

- 15 Harris-Fry, Helen *et al.*, « Participatory women's groups with cash transfers can increase dietary diversity and micronutrient adequacy during pregnancy, whereas women's groups with food transfers can increase equity in intrahousehold energy allocation », *The Journal of Nutrition*, vol. 148, n° 9, 1^{er} septembre 2018, p. 1472–1483, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1093/jn/nxy109>> ; Harris-Fry, Helen *et al.*, « Relative power: Explaining the effects of food and cash transfers on allocative behaviour in rural Nepalese households », *Journal of Development Economics*, vol. 154, janvier 2022, 102784, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2021.102784>>.
- 16 Gram, Lu *et al.*, « Do participatory learning and action women's groups alone or combined with cash or food transfers expand women's agency in rural Nepal? », *The Journal of Development Studies*, vol. 55, n° 8, 2019, p. 1670–1686, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1080/00220388.2018.1448069>> ; Saville, Naomi M. *et al.*, « Impact on birth weight and child growth of Participatory Learning and Action women's groups with and without transfers of food or cash during pregnancy: Findings of the low birth weight South Asia cluster-randomised controlled trial (LBWSAT) in Nepal », *PLoS One*, vol. 13, n° 5, 9 mai 2018, e0194064, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0194064>>.
- 17 Beaman, Lori, Dean Karlan and Bram Thuysbaert, « Saving for a (not so) rainy day: A randomized evaluation of savings groups in Mali », National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, octobre 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://www.nber.org/system/files/working_papers/w20600/w20600.pdf>.
- 18 Adegbite *et al.*, « Women's Groups and COVID-19: An evidence review on savings groups in Africa » ; Mulyampiti, Tabitha *et al.*, *Savings Group Member Resilience After Crises: Lessons for compounding crises from COVID-19 in Nigeria and Uganda*, Evidence Consortium on Women's Groups et CARE International, avril 2023, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.13140/RG.2.2.28083.40489>>.
- 19 Adegbite *et al.*, « Women's Groups and COVID-19: An evidence review on savings groups in Africa ».
- 20 Le choix de ces régions est fondé sur plusieurs facteurs de vulnérabilité, et en particulier sur le nombre de ménages pauvres recensés dans le registre social unifié, sur l'indice de pauvreté multidimensionnelle des communes et sur les résultats de l'étude de l'UNICEF au Mali *Privation multidimensionnelle et pauvreté des enfants au Mali*, octobre 2018, disponible à l'adresse suivante : <<https://www.unicef.org/mali/media/2241/file/MODA%202018.pdf>>.
- 21 Les EPC retenus pour cette évaluation des impacts ont bénéficié du programme dans le cadre de l'extension de la phase III, soutenue par l'UNICEF.
- 22 Le programme *Jigisémejiri* a mis en place, pendant trois ans, des transferts monétaires trimestriels inconditionnels de 30 000 francs CFA (10 000 francs CFA/mois). Voir Hidrobo, M. *et al.*, *Filets Sociaux (Jigisémejiri) Program Endline Report*, International Food Policy Research Institute et Institut de recherche pour le développement, juillet 2019.
- 23 Haushofer, J. et Shapiro, J., « The short-term impact of unconditional cash transfers to the poor: experimental evidence from Kenya », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 4, 2016, p. 1973–2042.
- 24 Hidrobo, M. *et al.*, *Filets Sociaux (Jigisémejiri) Program Endline Report*.
- 25 UNICEF Innocenti, « Gender-responsive Age-sensitive Social Protection: A conceptual framework », Florence, août 2020, disponible à l'adresse suivante : <<https://unicef.org/innocenti/media/6086/file/UNICEF-Gender-Responsive-Age-Sensitive-Social-Protection-2020.pdf>>.
- 26 Voir l'annexe I pour plus d'informations sur l'indice de classement des villages en fonction des normes sociales liées au genre.
- 27 Anderson, Michael L., « Multiple inference and gender differences in the effects of early intervention: A reevaluation of the Abecedarian, Perry Preschool, and Early Training Projects », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 103, n° 484, 2008, p. 1481–1495, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1198/016214508000000841>>.
- 28 Ibid.
- 29 Benjamini, Yoav, Abba M. Krieger et Daniel Yekutieli, D., « Adaptive linear step-up procedures that control the false discovery rate », *Biometrika*, vol. 93, n° 3, septembre 2006, p. 491–507, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1093/biomet/93.3.491>>.
- 30 Les données indiquent en outre que la valeur des actifs de production a augmenté. Voir Hidrobo, M. *et al.*, *Filets Sociaux (Jigisémejiri) Program Endline Report*.
- 31 INSTAT, *Profil et déterminants de la pauvreté au Mali à partir des données de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)*, Groupe de la Banque mondiale, Union économique et monétaire ouest-africaine et INSTAT, août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/pub/profil-determinants-pauvrete-mali-2021_pub.pdf>.
- 32 UNICEF Innocenti, *Impact Evaluation of Cash, Nutrition and WASH Interventions in Burkina Faso: Baseline Report*, à paraître.

- 33 Handa, Sudhanshu, Frank Otchere et Paul Sirma, « More evidence on the impact of government social protection in sub-Saharan Africa: Ghana, Malawi, and Zimbabwe », *Development Policy Review*, vol. 40, n° 3, 4 juillet 2021, e12576, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1111/dpr.12576>>.
- 34 Dans le cadre du programme *Jigisé mējiri*, l'éligibilité des ménages aux transferts en espèces était conditionnée à leur appartenance aux zones géographiques et aux communautés ciblées ainsi qu'au résultat de l'évaluation indirecte de leurs ressources. Un quota de ménages éligibles a été fixé pour chaque village des communes sélectionnées sur la base de sa population (Hidrobo *et al.*, 2019).
- 35 Les sous-catégories comprennent la nourriture, l'alcool et le tabac, les transports, l'éducation, la santé, le logement et les services d'utilité publique, les biens durables, l'habillement et les chaussures, la communication et les autres dépenses.
- 36 Les impacts n'ont pas non plus été statistiquement significatifs pour les catégories correspondant à un score de consommation alimentaire limitée ou pauvre (résultats non fournis dans ce rapport).
- 37 L'indice est obtenu en associant des indicateurs fictifs correspondant à la possession des différents types de bétail, en utilisant une pondération inversement proportionnelle à la covariance et en prenant pour normes les valeurs du groupe « Contrôle » à chaque phase de collecte des données.
- 38 Les UBT sont déterminées comme suit : un chameau vaut 1 UBT, un bovin 0,7, un mouton ou une chèvre 0,1, un cochon 0,2, un cheval 0,8, une mule 0,7, un âne sauvage 0,5 et un poulet 0,01. D'autres animaux pour lesquels il n'existe pas de correspondance officielle en UBT ont été observés lors des enquêtes, et les hypothèses suivantes ont été adoptées : un animal de trait vaut une mule, un taureau vaut un bovin, un âne vaut un âne sauvage et toute volaille vaut un poulet.
- 39 D'autres résultats montrent que les dépenses des ménages du groupe « Services uniquement » en intrants agricoles ont diminué de 3 116 FCFA (baisse de 23,7 %), mais cette conclusion n'est pas corroborée après correction pour tests d'hypothèses multiples (voir l'annexe III).
- 40 Ne considérer que les femmes de l'échantillon ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans n'a pas d'incidence sur l'évaluation des impacts (voir l'annexe II).
- 41 Les vaccinations de base comprennent : le BCG, trois doses d'un vaccin oral contre la polio, trois doses d'un vaccin pentavalent et une dose de vaccin contre la rougeole. Toutes les vaccinations que doivent recevoir les enfants de 12 à 23 mois incluent ces vaccinations de base et, aussi : le vaccin oral contre la polio administré à la naissance, trois doses de vaccin contre les infections à rotavirus, trois doses du vaccin pneumococcique conjugué, deux doses de vaccin inactivé contre la polio, une dose de vaccin contre la méningite à méningocoques A ainsi qu'une dose de vaccin contre la fièvre jaune. Pour une couverture vaccinale complète, les enfants âgés de 24 à 35 mois doivent recevoir une deuxième dose de vaccin contre la rougeole.
- 42 UNICEF et OMS, *Indicateurs pour l'évaluation des modes d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant : Définitions et méthodes de mesure*, Genève, 2021, disponible à l'adresse suivante : <<https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/378152/9789240048577-fre.pdf>>.
- 43 Ruel, Marie T. et Purnima Menon, « Child feeding practices are associated with child nutritional status in Latin America: Innovative uses of the demographic and health surveys », *Journal of Nutrition*, vol. 132, n° 6, juin 2002, p. 1180–1187, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1093/jn/132.6.1180>>.
- 44 Erickson, Martha F. et Byron Egeland, « A developmental view of the psychological consequences of maltreatment », *School Psychology Review*, vol. 16, n° 2, 1987, p. 156–168, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1080/02796015.1987.12085280>> ; Schneider, Mary Wood *et al.*, « Do allegations of emotional maltreatment predict developmental outcomes beyond that of other forms of maltreatment? » *Child Abuse & Neglect*, vol. 29, n° 5, mai 2005, p. 513–532, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2004.08.010>> ; Straus, Murray A. et Mallie J. Paschall, « Corporal punishment by mothers and development of children's cognitive ability: A longitudinal study of two nationally representative age cohorts », *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, vol. 18, n° 5, 2009, p. 459–483, disponible à l'adresse suivante : <<https://doi.org/10.1080/10926770903035168>>.
- 45 Les trois premiers domaines sont définis sur la base des travaux de Malapit, Hazel J. *et al.*, « The Abbreviated Women's Empowerment in Agriculture Index (A-WEAI) », IFPRI Discussion Paper 01647, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C., mai 2017. Le quatrième domaine fait écho aux travaux de Miedema, Stephanie Spaid *et al.*, « Women's empowerment in East Africa: Development of a cross-country comparable measure », *World Development*, vol. 110, octobre 2018, p. 453–464. La liste complète des 25 indicateurs utilisés pour définir l'indice d'autonomisation des femmes peut être fournie sur demande.
- 46 Le questionnaire soumis aux femmes visait également à recueillir leur perception des normes et des attitudes liés au genre qui prévalent dans leur communauté. Les informations ainsi collectées ont permis de caractériser les impacts sur 11 indicateurs de normes de genre progressistes et sur un indicateur global les intégrant tous. Le programme n'a pas eu d'impact sur la perception qu'ont les femmes des normes liées au genre, si ce n'est

un impact négatif, non corroboré après correction pour tests d'hypothèses multiples, sur l'approbation par la communauté de la participation des hommes à la garde des enfants. Aucun impact n'a été observé sur l'indice global des normes progressistes (voir les résultats présentés dans les annexes II et III).

- 47 Voir, par exemple, de Brauw, Alan *et al.*, « The impact of *Bolsa Família* on women's decision-making power », *World Development*, vol. 59, juillet 2014, p. 487–504.
- 48 Sur la base des critères de l'Organisation internationale du travail et de l'UNICEF, les seuils d'heures hebdomadaires suivants sont utilisés pour définir, en fonction de l'âge, les indicateurs de longues heures de travail consacrées aux activités économiques : une heure ou plus pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, 14 heures ou plus pour les enfants âgés de 12 à 14 ans et 43 heures ou plus pour les enfants âgés de 15 à 17 ans. Les seuils d'heures hebdomadaires suivants sont utilisés pour définir, en fonction de l'âge, les indicateurs de longues heures de travail consacrées aux tâches ménagères : 28 heures ou plus pour les enfants âgés de 5 à 14 ans et 43 heures ou plus pour les enfants âgés de 15 à 17 ans. Voir INSTAT, *Mali - Enquête par grappes à indicateurs multiples 2015*, Mali, 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/3421#study_desc.title_statement>.
- 49 La définition du travail des enfants utilisée par l'INSTAT dans son *Enquête par grappes à indicateurs multiples 2015* prenait également en compte des informations sur l'exposition des enfants aux risques liés à leur travail, informations qui ne sont pas disponibles dans le cadre de la présente enquête. La définition du travail des enfants utilisée pour cette évaluation est donc plus restrictive que celle de l'enquête par grappes à indicateurs multiples. La prévalence du travail des enfants telle qu'elle ressort du tableau 45 n'est donc pas directement comparable aux conclusions de l'enquête par grappes à indicateurs multiples. Les modèles régionaux observés confirment toutefois globalement les conclusions de l'enquête par grappes à indicateurs multiples, selon lesquelles la prévalence du travail des enfants est respectivement de 64,9 %, 67 % et 57 % à Koulikoro, Sikasso et Ségou.
- 50 Cela s'applique également au sous-échantillon des filles et des garçons âgés de 12 à 15 ans, pour lesquels des impacts négatifs sur la scolarisation ont été observés (résultats non fournis dans ce rapport).
- 51 Indicateurs du développement de la Banque mondiale.
- 52 Pour une analyse des politiques et programmes de protection sociale pouvant aider les ménages à faire face aux difficultés liées aux changements climatiques, voir Costella, Cecilia Valentina *et al.*, *Social Protection and Jobs for Climate Change Challenges: Current Practice and Future Opportunities*, mai 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099061524081527970/pdf/P1807861cd44be06418670151aadabf774c.pdf?_gl=1*m73yew*_gcl_au*OTcwNDg3NDA1LjE3MjQxNjQ4MzE>.

Tableaux et figures

Figure 1 : Calendrier du programme et du processus d'évaluation	26
Figure 2 : Impacts attendus du programme	29
Figure 3 : Alignement sur le Cadre conceptuel de la protection sociale sensible au genre et à l'âge (GRASSP)	31
Figure 4 : Exposition aux différentes composantes du programme, les transferts monétaires (à gauche) et les <i>Mama Yeleen</i> (à droite)	48
Figure 5 : Part des transferts dans la consommation de référence et la consommation finale	51
Figure 6 : Nombre d'interactions avec les <i>Mama Yeleen</i> au cours des six derniers mois, en fonction du cadre des séances (à gauche) et des sujets abordés par les <i>Mama Yeleen</i> (à droite)	53
Figure 7 : Principales utilisations des transferts monétaires	66
Figure 8 : Consommation totale des ménages (à gauche) et consommation de produits alimentaires (à droite), par personne et par mois	67
Tableau 1 : Nombre d'enquêtes réalisées dans le cadre de l'évaluation finale	38
Tableau 2 : Taux de pauvreté dans l'échantillon d'évaluation des impacts (données de référence) et d'après les <i>profils de pauvreté</i> établis par les EHCVM pour les périodes 2018-2019 et 2021-2022	44
Tableau 3 : Perceptions concernant le processus de sélection (chez les répondants ayant entendu parler du programme)	45
Tableau 4 : Impacts du programme sur l'exposition aux différentes composantes	48
Tableau 5 : Participation à d'autres activités de formation au cours des six derniers mois	54
Tableau 6 : Impacts sur le nombre de membres, la participation et l'organisation (à l'échelle des EPC)	59
Tableau 7 : Impacts sur l'organisation des EPC (à l'échelle des femmes)	60
Tableau 8 : Impacts sur l'épargne, le crédit et les prêts (à l'échelle des EPC)	63
Tableau 9 : Impacts sur l'épargne (à l'échelle des femmes)	64

Tableau 10 : Impacts sur le crédit (à l'échelle des femmes)	65
Tableau 11 : Impacts du programme sur la consommation, la sécurité alimentaire, la pauvreté et les stratégies d'adaptation	69
Tableau 12 : Impacts sur la possession d'animaux d'élevage	72
Tableau 13 : Impacts sur les activités d'élevage	74
Tableau 14 : Impact sur les dépenses agricoles (au cours des 12 mois précédents)	76
Tableau 15 : Impacts sur la connaissance des pratiques familiales essentielles chez les femmes	78
Tableau 16 : Impacts sur l'indice de bien-être des enfants pour les enfants âgés de 0 à 5 ans	80
Tableau 17 : Impacts sur les indicateurs de santé pour les enfants âgés de 0 à 5 ans	81
Tableau 18 : Impacts sur la vaccination des enfants	83
Tableau 19 : Impacts sur les indicateurs relatifs aux pratiques d'alimentation	84
Tableau 20 : Impacts sur l'état nutritionnel	86
Tableau 21 : Impacts sur les indicateurs de développement de la petite enfance	88
Tableau 22 : Impacts sur les méthodes de discipline des enfants	89
Tableau 23 : Impacts sur l'enregistrement des naissances	91
Tableau 24 : Impacts sur l'indice de bien-être des femmes et sur ses composantes	92
Tableau 25 : Impacts sur l'autonomisation des femmes	93
Tableau 26 : Impacts sur les sources de revenus des femmes bénéficiaires	96
Tableau 27 : Impacts sur les AGR des femmes bénéficiaires	97
Tableau 28 : Impacts sur la contribution des femmes aux décisions concernant la production	99
Tableau 29 : Impacts sur le contrôle de l'utilisation des revenus	100
Tableau 30 : Impacts sur les décisions relatives aux enfants	102
Tableau 31 : Impacts sur la prise de décisions des femmes concernant leur propre santé	103
Tableau 32 : Impacts sur la violence subie par les femmes au sein du couple au cours des 12 mois précédant l'entretien final	106

Tableau 33 : Impacts sur le niveau de stress autoévalué des femmes	109
Tableau 34 : Impacts sur la participation des enfants aux tâches domestiques la veille de l'entretien	110
Tableau 35 : Impacts sur le temps consacré par les enfants aux tâches domestiques la veille de l'entretien	111
Tableau 36 : Impacts sur la participation des adultes aux tâches domestiques la veille de l'entretien	113
Tableau 37 : Impacts sur le temps consacré par les adultes aux tâches domestiques la veille de l'entretien	114
Tableau 38 : Impacts sur la participation des enfants aux activités économiques durant les sept jours précédant l'entretien	116
Tableau 39 : Impacts sur le temps consacré par les enfants aux activités économiques durant les sept jours précédant l'entretien	117
Tableau 40 : Impacts sur la participation des adultes aux activités économiques au cours des sept jours précédant l'entretien	118
Tableau 41 : Impacts sur le nombre d'heures consacrées par les adultes aux activités économiques au cours des sept jours précédant l'entretien	120
Tableau 42 : Impacts sur les indices relatifs aux biens ménagers, à la propriété foncière et au logement	122
Tableau 43 : Impacts sur les actifs financiers, les dettes et les transferts du ménage	123
Tableau 44 : Impact sur la scolarisation	125
Tableau 45 : Impacts sur le travail des enfants	129
Tableau 46 : Nombre et part des effets d'interaction significatifs, par facteur d'hétérogénéité	132

Équipe d'évaluation

UNICEF Innocenti – Centre mondial de la recherche et de la prospective (UNICEF Innocenti)

Frank Otchere (co-chercheur principal), Juliana Nyasha Tirivayi (co-chercheuse principale), Valeria Groppo (co-chercheuse principale), Christian Jean-Noël Batiobo, Vera Bersudskaya, Richard de Groot, Finagnon Antoine Dedewanou, Yajna Elouard, Georges Maria, Éric Poquillon, Moussa Sacko, Mawugnon Fidele, Eric Sessou

Bureau de l'UNICEF au Mali

Elisa Frías, Mariam Maiga, Moussa Sogoba, Aminata Dicko Sangare, Fara Emile Tenguiano, Boukari Ouedraogo, Mamadou Traoré, Kobehi Guillaume Toutou

Institut national de la statistique du Mali (INSTAT)

D^r Siaka Cissé, D^r Issa Bouaré

Groupement d'intérêts scientifiques des statisticiens économistes (GISSE)

Guindo Sidiki (co-chercheur principal), Abdoulaye Guindo, Pierre Perou

Remerciements

L'UNICEF tient à exprimer sa gratitude au bureau de l'UNICEF au Mali, à l'INSTAT et à la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire (DNPSES) pour leur soutien et coopération lors des missions sur le terrain et dans le cadre de la préparation du rapport. L'équipe d'évaluation remercie également le personnel du GISSE, notamment les équipes sur le terrain, pour leur dévouement lors de la collecte des données. Nos remerciements s'adressent aussi à Melissa Hidrobo, Amber Peterman et Shalini Roy pour leurs retours sur les questionnaires et outils d'enquête. Nous exprimons notre reconnaissance à Paul Quarles van Ufford et Sara Rose Abdoulayi pour leurs retours et leurs commentaires sur une précédente version du rapport. Nous remercions également Thomas de Hoop et Quentin Stoeffler pour la révision externe du rapport.

Notre gratitude va enfin aux membres des ménages et aux femmes qui nous ont fait part de leur expérience, rendant cette étude possible.

L'évaluation des impacts a bénéficié du généreux soutien financier du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dans le cadre du programme de recherche du Cadre conceptuel de la protection sociale tenant compte du genre et adaptée à l'âge (GRASSP).

Crédit photo : © UNICEF/UN0693135/Crenn

À propos de nous

L'**UNICEF** intervient dans les endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Pour défendre les droits de chaque enfant, où qu'il soit. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à survivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel, de la petite enfance à l'adolescence.

Et nous n'abandonnons jamais.

Le **Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF** œuvre à résoudre les questions actuelles et émergentes qui sont de la plus haute importance pour les enfants. Il réalise des travaux de recherche et de prospective pour impulser le changement dans de nombreux domaines ayant trait aux droits de l'enfant, ses efforts permettant d'initier le débat au niveau mondial et de mobiliser activement les jeunes.

Le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF fournit aux leaders d'opinion et aux décideurs les données probantes nécessaires pour bâtir un monde meilleur et plus sûr pour les enfants. Le Centre mène des recherches sur des questions non résolues et émergentes, en utilisant à cette fin des données primaires et secondaires qui représentent les opinions des enfants et de leur famille. Il s'appuie sur des travaux de prospective pour élaborer les programmes en faveur des enfants, notamment des études prospectives, des analyses de tendances et l'élaboration de scénarios.

Le Centre produit une gamme diversifiée et évolutive de rapports de haut niveau, d'analyses et de documents d'orientation, et met à disposition une plateforme pour alimenter les débats et les plaidoyers sur un large éventail de questions relatives aux droits de l'enfant.

Le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF fournit des réponses aux préoccupations les plus pressantes de chaque enfant.

Publié par

UNICEF Innocenti — Centre mondial de la recherche et de la prospective

Via degli Alfani, 58
50121 Florence, Italie

Tél. : (+39) 055 20 330

Adresse électronique : innocenti@unicef.org

Médias sociaux : @UNICEFInnocenti sur Facebook, Instagram, LinkedIn
et YouTube

Généreusement financé par

Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du
Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Pour citer ce document :

Équipe d'évaluation chargée des programmes Cash Plus à destination des
femmes maliennes, *Les impacts du programme Cash Plus réactif aux chocs
sur les membres des groupements d'épargne des femmes au Mali : Rapport
final*, UNICEF Innocenti — Centre mondial de la recherche et de la prospective,
Florence, juin 2025.

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), juin 2025.

Pour chaque enfant,
des réponses